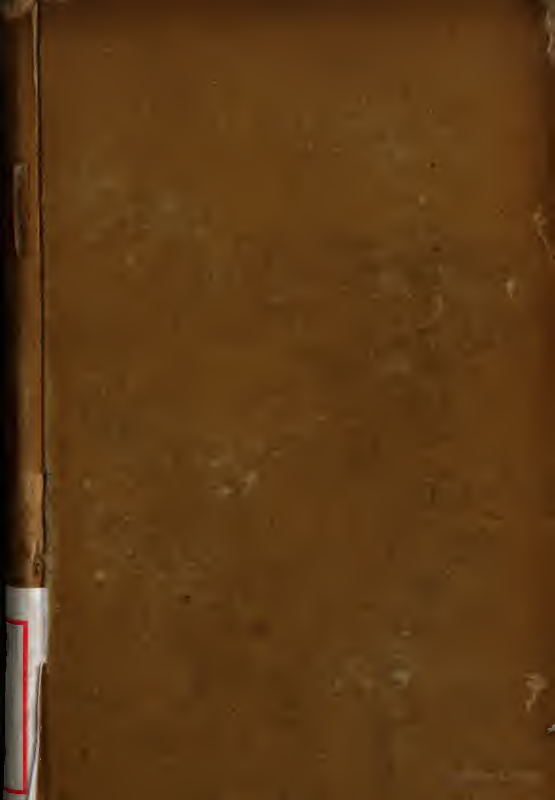
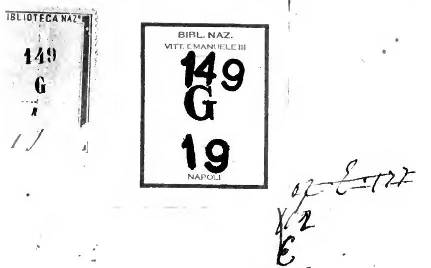



BIBLIOTECA NAZ.
149
G
BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
149
G
19
NAPOLI

LYCÉE,

OU

COURS DE LITTÉRATURE.

TOME XVI.

LYCÉE,

OU

COURS DE LITTÉRATURE
ANCIENNE ET MODERNE,

DERNIÈRE PARTIE:

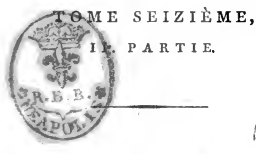
PHILOSOPHIE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE;

PAR J. F. LAHARPE.

A fructibus eorum cognoscetis eos.
Vous les connaîtrez par leurs fruits.
S. MATH.

TOME SEIZIÈME,

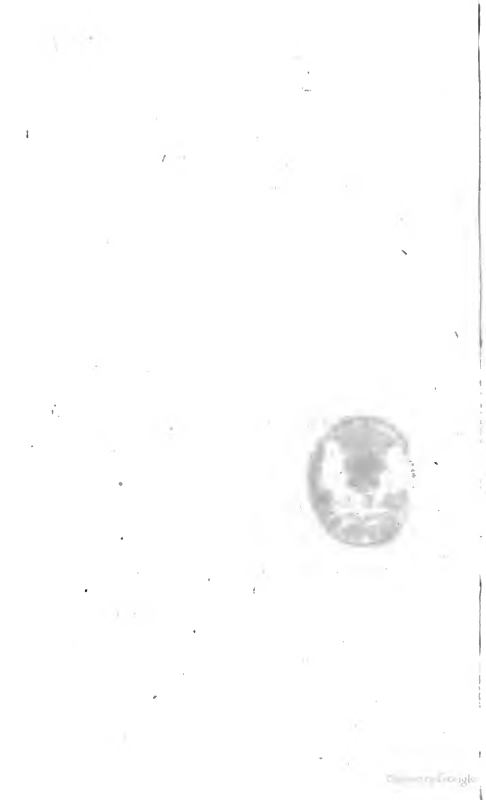
IIe. PARTIE.



A PARIS,

CHEZ H. AGASSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES POITEVINS, N°. 18.

AN XIII.



EXTRAIT
D'UN PLAN SOMMAIRE
D'ÉDUCATION PUBLIQUE,
ET
D'UN NOUVEAU COURS D'ÉTUDE,

PUBLIÉ EN JANVIER 1791, DANS LE MERCURE DE FRANCE.

On convient assez que le plan de notre éducation des colléges est vicieux sous plusieurs rapports : il n'est pas distribué suivant les degrés de nécessité ou d'utilité, suivant la portée des différens âges, suivant le prix inestimable qu'il faut attacher aux années de l'adolescence et de la jeunesse; il manque de parties essentielles; il donne trop à celles qui le sont moins. On opposerait vainement à ces recherches le mérite reconnu de plusieurs des maîtres, la célébrité où sont parvenus quelques élèves. N'établissons rien sur des excès, et voyons si, en consultant la nature et l'expérience, nous n'obtiendrons pas des résultats qui remédieraient, autant qu'il est possible, à la plupart des abus. L'on peut aspirer en ce genre à un meilleur

état de choses. Ne reprochons rien à ceux qui se conduisaient d'après celui qu'ils devaient suivre, et contentons-nous de reconnaître que les premiers élémens de notre éducation doivent être refondus.

Je propose que, dans chaque paroisse suffisamment nombreuse (comme on voudra l'arbitrer), soit isolée, soit composée de plusieurs hameaux, soit faisant partie d'une ville, il y ait un homme choisi par l'administration de département (car je ne crois pas que les communes aient les connaissances nécessaires pour un pareil choix); que cet homme, dont les honoraires seront aussi réglés et payés par le département, soit chargé de tenir ce que j'appelle les *premières écoles*. On n'y entrera pas avant quatre ans révolus, et les exercices dureront jusqu'à neuf accomplis. Dans les deux premières années, on n'apprendra qu'à lire, à écrire, l'arithmétique et le catéchisme de la religion. Pendant les trois autres années, en continuant toujours à perfectionner les enfans dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique, on leur apprendra, proportionnellement au progrès de leur raison et de leur mémoire, la géographie, surtout celle de leur pays, et le *Catéchisme de morale*. Cet ouvrage est encore à faire; mais il faut qu'on le fasse, et sûrement on le fera. C'est dans ce

période de trois ans que la tête des enfans se fortifie par degrés, qu'ils acquièrent des idées, qu'ils s'accoutument à les lier de manière à en tirer des raisonnemens. On aurait tort de croire que les idées que suppose la morale soient au dessus de cet âge. Il est en état de les suivre et de les comprendre, pourvu qu'on les lui présente dans un ordre clair et méthodique, avec des définitions justes et précises, des expressions propres, et en observant toujours de conduire l'enfant du plus connu au moins connu. Tout dépendra, comme on le sent bien, de la manière dont cet ouvrage élémentaire sera composé, et du talent du maître pour l'expliquer. S'il est tel qu'il doive être, il sera cent fois plus accessible à l'intelligence des enfans, que la métaphysique de la grammaire et de la syntaxe, l'une des plus abstraites et des plus déliées qu'il puisse y avoir, qui fatigue et embarrasse souvent les hommes mûrs, puisqu'ils n'en ont pas encore uniformément résolu toutes les difficultés, et tellement au dessus de l'âge où l'on met d'ordinaire les rudimens entre les mains de l'enfance, qu'il est de fait que, ne pouvant s'approprier par le raisonnement ces principes abstraits, elle ne les apprend jamais que par la répétition machinale des mêmes actes, à force de tems et de mémoire, et que souvent encore on arrive à la fin des études sans

avoir une connaissance réfléchie de ces premières règles qu'on a si long-tems balbutiées.

Les enfans, au contraire, ont naturellement la perception des idées de justice : on peut donc leur faire entendre et graver dans leur pensée, comme dans leur mémoire, les principes de la morale, pourvu qu'on sache les dépouiller du langage trop abstrait, et surtout qu'on les accoutume à s'attacher à ces idées de justice et à en avoir le sentiment, en les pratiquant à leur égard et en leur faisant une habitude de s'y conformer. C'est dire assez qu'il faut bannir de l'éducation ce despotisme grossier qu'on a nommé pédantisme, et y substituer une autorité toujours raisonnée. Les enfans aiment qu'on raisonne avec eux : c'est leur faire croire qu'ils sont déjà ce qu'ils ont toujours envie d'être, de *grandes* personnes. Il importe de les soumettre à l'obéissance la plus exacte, mais toujours en leur démontrant la nécessité de les punir suivant l'exigence des cas, mais jamais par la force, et toujours par des privations, par la honte, par un petit surcroît de travail. Je recommanderais ici une méthode déjà usitée dans quelques pensions, et empruntée des anciens Perses, c'est de faire de tems en tems les enfans juges de leurs camarades, soit dans le cas d'une querelle, soit dans le cas d'une faute. On ne saurait croire combien cette

méthode a d'avantage; elle dirige leur jugement, les habitue à se faire une haute opinion de la justice, à sentir le besoin de la réciprocité des devoirs. Ils se tromperont quelquefois, mais ce ne sera pas le plus souvent; et soit que le maître applaudisse à leur sentence, soit qu'il la réforme, il y aura toujours à gagner pour eux. Et puis combien on élevera ces âmes neuves quand on leur montrera ces premiers exercices de leur raison comme le prélude des fonctions qu'ils sont tous dans le cas de remplir un jour en élisant ou jugeant leurs concitoyens! quand on leur dira que, graces au gouvernement sous lequel ils sont nés, c'est ainsi qu'ils seront toujours régis par les règles de l'équité, par la loi, c'est-à-dire, par l'énoncé de la volonté générale, convenue et sanctionnée!

Je n'ignore pas que la plupart de ces documens ont été indiqués, qu'ils sont ceux de tous les bons esprits; mais apparemment on ne me suppose pas la puérile prétention du nouveau et de l'extraordinaire quand il s'agit de l'utile. Ils entraient dans le plan que je trace.

En leur apprenant la géographie, on peut (et nous avons des livres propres à cet usage) confier à leur mémoire naissante des traits d'histoire à leur portée, relatifs aux cantons qu'on leur montrera sur la carte, surtout ceux qui rappellent le souvenir

des hommes qui ont bien mérité de leur patrie. Ce sera pour eux un éveil de curiosité, en attendant l'époque où ils pourront étudier l'Histoire.

Je passe maintenant à ce que j'appelle les grandes écoles, c'est-à-dire, aux études des colléges. Je suppose et je desire qu'on les conserve : je n'ai pas la manie de détruire sans nécessité ; je crois même qu'elle règne trop aujourd'hui. C'est toujours une nécessité fâcheuse que celle de détruire; elle a un inconvénient général qu'on ne peut nier, c'est que l'on connaît par expérience les vices et les avantages de ce qui était, et qu'on ne peut connaître que par la théorie ce qui sera. Or, dans tout ce qui dépend de l'action des hommes, la théorie est toujours moins sûre que l'expérience. Cette réflexion doit inspirer une sage réserve : il s'ensuit que la destruction est indispensable, seulement lorsque la chose est radicalement vicieuse et incurable, et lorsqu'il est démontré par le fait, que rien ne peut être pire que ce qui était. Mais il faut craindre aussi que le desir de tout renverser ne soit une prétention ambitieuse et vaine, qui tienne plus à l'amour du nouveau, qu'à la connaissance du bon. Il y a des gens qui ne respirent que ruines, afin de donner des plans de construction, comme quelques architectes ne demandent qu'à abattre pour rebâtir. Je ne serais pas surpris que les gens profonds qui

ont demandé si les Académies étaient *nécessaires*, ne voulussent aussi détruire les colléges. Cette manière d'opiner est toujours saillante : il y a là-dessus beaucoup de phrases à faire bien ou mal ; mais il ne s'agit pas de ce qui est bon à dire, il s'agit de ce qui est bon à faire. On a vu, par ce que j'ai dit ci-dessus, que je n'ignore pas en quoi pèche principalement l'éducation des colléges ; mais je crois qu'on peut les conserver sans danger, en réformant dans plusieurs parties le régime des études. Voici, sauf meilleur avis, ce que je proposerais.

Je voudrais que l'on conservât les Universités établies en France. Toutes sont plus ou moins dotées, soit par l'État, soit par des fondations particulières. Je n'entre point dans le détail de ce qu'on appelle *les bourses*, fondation de bienfaisance dont l'utilité est reconnue, et qui assure à beaucoup de jeunes gens sans fortune une subsistance à peu près gratuite, jusqu'à ce qu'ils soient à portée de prendre un état. Si l'emploi de ces bourses peut être mieux réparti, c'est ce que je n'ai pas examiné.

Je desirerais plusieurs changemens dans la formation de l'Université de Paris. On sait qu'elle est composée de quatre *nations*. Cette division est ridicule en elle-même. Les Picards et les Normands ne sont que des Français, et il est étrange qu'il y ait une *nation d'Allemagne* dans l'Université pari-

sienne. On y compte aussi quatre *facultés :* je ne voudtais pas plus de *facultés* que de *nations.* Le droit et la médecine doivent, selon moi, former des écoles particulières, indépendantes des écoles destinées à l'éducation générale. Je ne fais entrer dans celles-ci que ce que doit ou peut apprendre tout homme que l'on veut bien élever. S'il veut être légiste ou médecin, c'est une autre affaire; il ne faut y songer qu'après le cours d'études regardées comme utiles à tout le monde.

Je supprimerais la *faculté* de théologie, et je ne crois pas qu'on me reproche cette fureur destructive que j'ai moi-même imptouvée; mais il est bien tems que l'on cesse de disputer sur une religion divinement révélée depuis dix-huit siècles. Dieu l'a établie : l'Église en est la dépositaire; elle subsistera jusqu'à la fin des siècles : *l'Enfer ne prévaudra point contre elle :* Dieu lui-même l'a dit. Les séminaires suffisent pour y apprendre à connaître l'Écriture, la tradition, la doctrine des Pères et des conciles, et tout ce qui concerne les fonctions du ministère ecclésiastique; en un mot, ce qu'on appelle la théologie *positive.*

Je conserverais la place de recteur avec tous les honneurs académiques dont il jouit : il n'y a pas de mal qu'il y ait un chef des études et un chef dont la place soit honorée : les jeunes gens en auront

une plus grande idée de ces mêmes études et de leur importance. Il ne serait pas inutile qu'il visitât tous les mois les colléges, et qu'on lui présentât les élèves les plus distingués en chaque genre. Il y a un ordre d'idées attachées à chaque état, et, pour de jeunes étudians, une parole d'encouragement de M. le recteur peut et doit être un ressort d'émulation.

Je composerais le tribunal du recteur de deux *visiteurs-généraux*, élus tous les trois ans dans les assemblées de l'Université, et chargés avec lui de l'inspection des études, pour en rendre compte aux commissaires municipaux, à qui ce département serait attribué. J'y joindrais un greffier, un bibliothécaire, un syndic chargé des détails d'administration, et les principaux des colléges. Tous ces membres du tribunal seraient éligibles de la même manière et pour le même tems, et payés suivant ce qui serait arbitré.

Il y a beaucoup trop de congés. Deux soirées par semaine, les dimanches et fêtes, doivent suffire au délassement nécessaire dans des études dont la distribution, telle qu'elle est depuis long-tems établie, ne peut jamais excéder les forces, ni des maîtres ni des disciples. Il faut absolument retrancher, comme un abus, ces congés extraordinaires qui reviennent à tout propos, et ne pas permettre aux

principaux des colléges, d'en donner, comme ils font, de leur propre autorité. Une loi générale doit être portée à ce sujet, et maintenue par le tribunal. Les années d'éducation sont d'un prix qu'on ne sent pas assez; et un des grands avantages de cette époque de la vie et de l'institution publique, c'est l'heureuse obligation d'employer le tems que dans la suite on prodigue si facilement.

Abolissons, par la même raison, l'usage que j'ai vu établi dans plusieurs colléges, de commencer les vacances par trois jours entiers de récréation. Cela n'est bon à rien, car les jeunes gens ne peuvent supporter si long-tems, ni la fatigue du jeu ni le poids de l'oisiveté. Réduisons les congés d'une journée entière à trois, dont deux sont trop solennels parmi les écoliers, pour qu'il soit possible de les leur ôter, le Landy et la Saint-Nicolas: ce sont de vieilles fondations qu'il faut respecter.

Je fixe à neuf ans accomplis l'âge où l'on peut être admis aux études des colléges. Je ne pense pas que l'on doive, avant cet âge, commencer l'étude des langues anciennes. Ce ne peut être que dans la vue de se débarrasser d'enfans dont on ne sait que faire chez soi, qu'on les envoie, à cinq ou six ans, balbutier des termes de grammaire et des mots latins, en septième, en sixième, en cinquième, en quatrième; et l'on a pu voir ci-dessus que j'ai pourvu

aux moyens de les occuper plus utilement jusqu'à neuf ans. Si je les appelle plus tard à ce genre d'instruction, c'est afin que la durée en soit à la fois plus courte et mieux remplie. A neuf ans, l'on peut communément entendre les élémens d'une syntaxe quelconque, les appliquer par le raisonnement, et par conséquent y faire des progrès beaucoup plus rapides et plus faciles; au lieu que l'enfance, en parcourant ces échelons qui se touchent, depuis la septième jusqu'à la quatrième inclusivement, fait, en beaucoup de tems, fort peu de chemin, et, n'étudiant rien autre chose que le rudiment latin, ne met dans sa tête que des mots le plus souvent mal appris.

Ce n'est pas que je sois, à beaucoup près, de l'avis de ceux qui répètent sans réflexion que le latin n'est bon à rien; ils en jugent par le peu de parti qu'en ont tiré le plus souvent ceux que nous voyons sortir des colléges. Mais ils devraient songer d'abord que cet inconvénient peut naître du peu de disposition naturelle que beaucoup d'élèves apportent à l'étude des langues savantes, et ce n'est pas par eux qu'il faut juger de l'importance de cette étude; ensuite, que le peu de progrès que la plupart y ont fait, vient ausssi de ce qu'on la leur a fait commencer dans l'enfance, pour qui cette espèce d'étude abstraite a naturellement peu d'attrait. J'en

ai vu beaucoup qui ne faisaient rien en troisième et en rhétorique, précisément parce qu'ils avaient eu le tems de se dégoûter, dans les premières classes, d'un genre de leçons qu'ils ne pouvaient ni comprendre ni aimer. J'en ai vu qui, à douze ou treize ans, ayant de l'esprit naturel, commençaient à regretter, en rhétorique, en écoutant les auteurs anciens qui commençaient à leur plaire davantage, de n'être pas à portée de les bien entendre; mais le mal était fait; ils ne pouvaient plus être au niveau de la classe, qui ne se trouvait jamais que celui d'un petit nombre d'écoliers distingués, la plupart redevables de leur supériorité à l'avantage de deux ou trois années; ce qui, à cette époque, est très-considérable.

Ne jugeons donc de l'utilité du latin, ni par ceux qu'on en a dégoûtés en faisant d'un rudiment le fléau de leur enfance, ni par ceux qui n'ont reçu de la Nature aucune aptitude aux connaissances littéraires. Voyons les choses sans préjugé, et nous conviendrons que cette étude ne peut pas être séparée d'une éducation libérale et bien entendue. Je ne m'appuierai pas d'un fait reconnu, qu'il n'a pas existé, parmi les Modernes, un seul homme du premier ordre dans les lettres, dans les sciences, dans la magistrature, dans le ministère ecclésiastique, qui n'ait été un excellent humaniste; lais-

sons les faits, de peur que l'on ne chicane sur l'explication et les conséquences. Examinons les principes. Quel est celui sur lequel est appuyée parmi nous l'étude des Anciens dans l'éducation? Sur ce qu'étant les meilleurs modèles dans les arts de l'esprit, c'est sur eux qu'il convient de former l'intelligence et le goût, et de modeler les travaux de la jeunesse. Ce principe ne saurait être raisonnablement contesté. C'est celui que suivaient les Romains, chez qui tout homme bien élevé étudiait les lettres grecques. Pourquoi les Grecs, au contraire, n'étudiaient-ils que leur langue? C'est qu'avant eux il n'y avait point de modèles connus; ils en ont servi au monde entier; et il ne s'agit pas ici d'examiner pourquoi cet honneur, qui devait nécessairement appartenir à quelque peuple, a été l'apanage de celui-là. Ce qui est de fait, c'est que tout ce que nous savons, nous le tenons des Anciens. Dira-t-on que nous sommes devenus assez riches dans notre langue, pour nous passer de ce qu'ils ont produit dans la leur? Mais d'abord, que gagnerions-nous donc à nous passer des richesses qui sont sous nos mains? Pourquoi ne voudrions-nous connaître que par des traductions, la plupart très-défectueuses, et toutes nécessairement inférieures, cette foule d'écrivains fameux qui ont servi à former les nôtres? On demande quelquefois, sans

trop savoir ce qu'on dit : A quoi sert le latin, qu'on ne parle plus ? Je réponds : A former de toute manière et sous tous les rapports, l'esprit, la raison, le goût de la jeunesse étudiante. Ne dirait-on pas que, dans les études, et surtout dans le plan que je propose, on n'apprend que des mots en apprenant le latin, comme un militaire n'apprend l'allemand que pour se faire entendre quand il fait la guerre en Allemagne ? Oubliez-vous qu'en ne proposant cette étude qu'à un âge où l'intelligence commence à se développer, je mets entre les mains des jeunes gens les historiens, les orateurs, les poètes dramatiques, épiques, satyriques, fabulistes, etc. les philosophes, les érudits de l'ancienne Rome ? Et combien d'idées de toute espèce, combien de sortes d'instructions entrent dans leur tête en même tems que la connaissance du latin ! Direz-vous qu'on en ferait autant avec les auteurs français ? Quelle erreur ! Ne sentez-vous pas quelle prodigieuse différence ? C'est celle de la simple lecture à une étude réfléchie. Ne voyez-vous pas que les difficultés très-grandes du seul langage appellent forcément sur les choses un degré d'attention dont cet âge est peu susceptible par lui-même si l'on ne met en jeu que sa mémoire, au lieu que celle-ci s'enrichit nécessairement des efforts nécessaires de l'intelligence ? Examinez, sur l'Histoire grecque et romaine, un

jeune homme qui ne la connaîtra que par Rollin, et un autre qui l'aura expliquée dans Tite-Live et dans Plutarque, et vous verrez si le résultat des idées et des connaissances est le même dans l'un et dans l'autre.

Je laisse à part mille autres avantages : la quantité d'idées, qui naît de la comparaison des hommes et des écrivains, et qui est d'un si prodigieux effet pour le développement de l'esprit et du talent ; le mouvement que donne à l'imagination adolescente cet enthousiasme d'admiration qui ne peut guère naître que par la lecture des originaux ; les sources fécondes d'imitation, qui ne peuvent être ouvertes qu'à ceux qui connaissent ces mêmes originaux, et l'imitation en ce genre est une richesse de plus pour le talent le plus riche en lui-même.

Enfin, je ne parle pas des inépuisables jouissances préparées pour le reste de la vie, et regrétées tous les jours par ceux qui ne les ont pas. Je m'en tiens rigoureusement à ce que j'ai fait voir comme étant ou d'utilité majeure, ou même de nécessité absolue.

Je crois en avoir assez dit pour prouver ce qui n'avait pas besoin de preuves auprès des bons esprits, que l'étude des langues anciennes est un des élémens principaux d'une éducation publique ; et quand nous n'aurions aujourd'hui qu'à nous former

dans l'éloquence, je conseillerai toujours à quiconque voudra être orateur, de faire connaissance avec Cicéron et Démosthène, et dans leur langue. Cependant, au lieu de six ans que l'on emploie d'ordinaire à cette étude (septième, sixième, cinquième, quatrième, troisième et seconde), je la restreins à quatre années que je crois devoir suffire, parce que je les place dans une époque où les années ont plus de valeur. Ce cours quadriennal d'*humanités* serait conséquemment divisé en quatre classes successives, que j'appellerai tout simplement (au lieu des dénominations inverses usitées dans les Universités) la première, la deuxième, la troisième et la quatrième des *humanités*. Dans la première, je donnerais l'explication combinée des élémens des langues latine et française. Les élèves apprendraient à décliner et à conjuguer dans les deux langues, non pas seulement de mémoire, mais par principe, c'est-à-dire, qu'on leur développerait les règles générales de la formation des modes, des temps; les exceptions, les irrégularités : il en serait de même du système de construction ou syntaxe, propre aux deux langues. On ferait toujours opérer les élèves par le raisonnement. Cette année entière serait consacrée à la grammaire, sans aucune explication d'auteurs; il suffirait des exemples donnés par le maître, pour accoutumer les écoliers à

appliquer

appliquer les principes. La seconde année, on passerait à la traduction des auteurs, en suivant progressivement ceux qu'on a coutume de voir en sixième, cinquième et quatrième, et en observant la même progression dans les thèmes. Quelques personnes en ont blâmé l'usage ; mais c'est faute de réflexion. L'expérience démontre que, pour bien posséder une langue morte (et autrement ce n'est pas la peine de l'apprendre), il faut s'exercer à écrire dans cette langue ; comme pour bien savoir une langue vivante, il faut la parler. La mémoire des mots est par elle-même très-fugitive : on ne peut la fixer que par l'habitude d'attacher ces mots aux actes de l'intelligence. Dans la troisième et la quatrième classe de mon nouveau cours je ferais voir les mêmes auteurs, et j'observerais la même marche que dans la troisième et la seconde de l'ancien. C'est dans ces deux classes que l'on commencerait à faire des vers latins : il ne s'agit pas de savoir ce qu'Horace et Virgile penseraient de notre poésie latine ; ce qui est sûr, c'est qu'il faut avoir fait des vers latins pour sentir tout le charme et toute l'harmonie, toutes les beautés de Virgile et d'Horace.

Ce n'est qu'à la dernière année des *humanités* que je proposerais à ceux qui en auraient assez profité pour être déjà passablement forts sur le

latin, d'y joindre l'étude du grec, qu'ils continueraient en rhétorique. Une langue savante, apprise par principe, donne de grandes facilités pour en apprendre une autre; je crois donc que ces deux années suffiraient pour le grec, et je le crois d'autant plus, que ceux qui l'ont appris dans l'Université, peuvent se souvenir qu'ils ne l'ont guère étudié qu'en seconde et en rhétorique. Ce qu'on sait du grec dans les classes précédentes est bien peu de chose. Mais j'affecterais à l'enseignement de cette langue deux chaires particulières dans chaque collége, une pour les humanistes, une pour les rhétoriciens. Je vois à ce nouvel arrangement deux avantages : comme ce n'est guère que le plus petit nombre des étudians qui apprend le grec, le tems qu'on y donne dans les classes est perdu pour le plus grand nombre; et de plus, l'étude du grec serait beaucoup mieux saisie et mieux soignée en devenant l'objet unique et particulier de deux professeurs.

Je n'ai rien à dire sur la manière d'enseigner les humanités et la rhétorique : nous avons là-dessus de bons livres dont chacun peut profiter suivant sa portée; mais, en dernière analyse, tout dépendra toujours du talent et du zèle des professeurs. Plusieurs de ceux de l'Université de Paris ont déjà perfectionné à plusieurs égards la mé-

thode usitée, surtout en rhétorique; mais ce qui peut devenir plus important et plus fructueux, c'est une nouvelle institution.

J'ai conduit les élèves depuis neuf ans jusqu'à quatorze, et les voilà près d'entrer en philosophie; mais, avant de toucher à cette partie des études qui exige les réformes les plus considérables, je crois à propos d'ajouter un mot en réponse à ceux qui, trouvant tout très-facile à apprendre, parce que jamais ils n'ont rien appris, demanderont encore pourquoi employer quatre ans au latin, et répéteront ce que j'ai entendu plus d'une fois, qu'on peut l'apprendre en bien moins de tems, en deux ans, par exemple. Je les renverrai d'abord à ce que j'ai dit ci-dessus, et qui prouve sans réplique qu'on apprend en même tems beaucoup d'autres choses que le latin. Ensuite je leur observerai qu'il faut examiner mon plan dans son entier, depuis les premières écoles que j'ouvre à cinq ans révolus, jusqu'à la dernière classe de mon cours, que je ferme à dix-sept ans accomplis, et me faire voir que l'on peut faire un meilleur emploi et une meilleure distribution des années de l'adolescence, qui, dans tous les cas, doivent être consacrées à l'instruction. Enfin, je leur répondrai qu'il n'est pas vrai qu'on puisse en deux ans en savoir autant qu'en sauront les élèves qui auront bien em-

ployé les quatre années de mon cours, et c'est sur eux qu'il faut se régler ; car une éducation quelconque ne doit se juger que sur ceux qui en tirent tout le parti possible : c'est pour eux principalement qu'elle est faite : on doit supposer, d'après la nature des choses humaines, que le plus grand nombre est toujours de ceux qui restent au dessous de ce qu'on peut faire.

Ceux qui s'imaginent qu'on s'instruit si promptement et si aisément dans les langues anciennes, ne les ont sûrement pas bien étudiées, ou peut-être en jugent par la facilité infiniment plus grande que l'on trouve à apprendre les langues vivantes. Ils ne songent pas qu'on les apprend d'ordinaire dans un âge plus mûr, c'est-à-dire, au moins après les études classiques ; que l'on a déjà l'avantage de savoir le latin, dont le français, l'italien, l'anglais, ont beaucoup emprunté, et qui est la langue-mère, par rapport à ces idiômes modernes ; qu'ils sont par eux-mêmes infiniment moins difficiles, parce que les procédés en sont moins compliqués, moins variés ; qu'ils n'ont presque point d'inversions en prose, beaucoup moins d'acceptions diverses d'un même mot ; qu'ils sont sans nulle comparaison plus bornés et plus stériles en conjugaisons et en déclinaisons ; enfin, qu'on a l'avantage incalculable de les apprendre en les parlant :

encore ajouterai-je ici qu'un homme qui voudra bien connaître l'italien et l'anglais, et lire couramment leurs auteurs les plus difficiles, ne laissera pas d'y mettre du tems, et surtout aura soin d'en cultiver la connaissance par des lectures habituelles; sans quoi l'on court risque d'oublier aussi promptement qu'on a pu apprendre; et c'est ce qui est arrivé à bien des gens. Ce n'est donc pas avec cette légéreté qui nuit même à l'étude des langues vivantes, qu'il convient d'apprendre une langue morte qui doit être regardée par toutes les raisons ci-dessus détaillées, comme un des fondemens essentiels de l'éducation bien conçue. Quelques personnes n'ont appris le latin qu'après l'âge des études : j'oserais affirmer qu'aucune n'aurait été de la force d'un bon rhétoricien. J'ai lu, dans un almanach, que le jeune Drouais, artiste célèbre, qui a laissé de si justes regrets, avait appris le latin en *trois mois*, en n'y donnant que quelques heures de loisir, et de manière à pouvoir lire Tacite. Il est étrange d'imprimer, avec tant de confiance, des choses si ridicules. Un pareil fait est moralement impossible. On connaît à peu près les forces de l'intelligence humaine, même dans les exceptions. Il y a telle science, par exemple, les mathématiques simples, où tel homme peut avancer beaucoup plus vîte que tel autre, en raison d'une

vivacité de conception qui lui fera saisir et enchaîner plusieurs corollaires d'un même principe. Il n'en est pas de même du latin ou du grec : il y a, même pour l'esprit le plus prompt, une longue suite de difficultés qu'il ne peut vaincre qu'en se les rendant familières par une lecture assidue et réfléchie. On ne devine point le génie d'une langue : il n'y a qu'un moyen de le connaître, c'est (si l'on peut hasarder cette expression) de vivre avec lui. Pour en suivre les divers procédés, il faut lire et relire tous les classiques, et même ceux qui ne le sont pas ; s'accoutumer à l'usage différent qu'ils ont fait du même idiôme ; et ce n'est qu'en possédant en ce genre beaucoup d'objets de comparaison, que l'on peut s'assurer de ne pas se méprendre à l'analogie, que mille nuances très-délicates peuvent rendre trompeuse.

J'ai toujours pensé, quant à moi, qu'un homme de sens, qui n'aurait pas l'avantage d'avoir appris le latin dans sa jeunesse, et qui voudrait se mettre en état de lire Horace et Tacite avec cette facilité sans laquelle il n'y a point de plaisir, ne pourrait pas y employer moins de deux ans, à cinq ou six heures de travail par jour ; et certes, il n'aurait pas perdu son tems. Mais pourquoi donc, me dira-t-on, en demander quatre à vos élèves ? Pour bien des raisons faciles à concevoir. D'abord, un homme

fait à la tête plus forte, l'attention plus soutenue, la volonté plus décidée. De plus, en apprenant le latin, c'est le latin seul qu'il voudra apprendre, et j'ai observé que le latin met dans la tête des jeunes gens une foule d'autres connaissances qu'il importe d'y mettre dans l'âge où l'on a tout à apprendre; enfin les conceptions du premier âge sont vives, mais ont besoin de la répétition habituelle pour se les graver dans la tête; et je conclus par un principe général qu'on ne saurait contester : on ne sait bien, très-bien, dans le reste de sa vie, que ce que l'on a bien appris de bonne heure : il est donc nécessaire de ne rien négliger pour bien apprendre dans la jeunesse, et la jeunesse, en raison de sa légéreté naturelle, égale à sa facilité, n'apprend bien qu'en étudiant beaucoup.

Nous voici parvenus aux deux années de philosophie. J'en changerais entiérement le système et le langage. Plus de cahiers de logique, de métaphysique, de morale en mauvais latin : ce malheureux latin, mal appliqué, a perpétué dans les écoles la funeste habitude de parler sans s'entendre. Parlons français; nous serons forcés d'avoir du sens. Un extrait bien fait de la *Logique de Port-Royal* et de l'*Art de penser* du Père Lamy suffirait pour mettre les jeunes gens au fait des procédés et des règles du raisonnement. Pour la métaphysique,

Locke et Condillac, les deux seuls philosophes chez qui l'on trouve ce qu'il nous est possible de savoir sur l'entendement humain, et ce qu'il y a de plus probable sur les opérations intellectuelles. Pour la morale, le *Traité des devoirs* de Cicéron; il contient tout. A l'égard des différentes parties de la physique et des mathématiques, nous avons en ce genre beaucoup d'excellens ouvrages : c'est à la sagesse et aux lumières des professeurs à les choisir, à les expliquer aux écoliers, en y joignant le secours des expériences. Cette partie de la philosophie a fait de si grands progrès parmi nous, et s'appuie maintenant sur des principes si sains, qu'il n'est plus permis de revenir aux rêveries de Descartes et à celles des Anciens. Ce qu'il y a de bon dans ce philosophe est assez connu pour que tout professeur instruit puisse apprendre à ses disciples à le séparer de la mauvaise physique.

On croit peut-être mes élèves parvenus au terme de leurs études, parce qu'ils ont fait leur philosophie. Point du tout; ils ont seize ans, et je termine le cours que je propose en consacrant leur dix-septième année à une dernière classe que l'on peut rendre très-importante, et que je regarde comme le complément des études; je l'appellerai *rhétorique supérieure* ou *classe d'éloquence française*, parce qu'elle ne serait destinée qu'à former des

orateurs dans notre langue, et qu'il n'y serait plus question du latin, dont je les suppose suffisamment instruits. Si l'on veut apprécier mes vues dans cette nouvelle institution, que l'on fasse attention à deux choses : d'abord à l'importance prépondérante de l'éloquence, ensuite à la méthode des Anciens, qui étaient assez éclairés pour ne séparer jamais la philosophie de l'éloquence, et regarder même la première comme la base de l'autre : il suffit de lire la rhétorique d'Aristote pour en être convaincu. En effet, il faut que l'éloquence s'appuie d'abord sur la raison ; et concevez quel avantage auront nos jeunes gens, qui, après avoir essayé leurs forces dans une première année de rhétorique à un âge où l'esprit et l'imagination sont pour ainsi dire dans leur première fleur, reviendront ensuite à l'art oratoire, forts de deux ans de travail et de réflexion, employés à mûrir leur jugement et à étendre leurs idées par les connaissances philosophiques ! C'est véritablement dans cette dernière année que les jeunes gens vont faire l'épreuve de ce qu'ils peuvent être un jour ; c'est là que je veux les accoutumer à penser et à s'exprimer, et les élever à toute la hauteur de ce grand talent de la parole, le dominateur naturel des hommes rassemblés. N'oublions pas surtout (et c'est mon dernier motif) qu'ils sont déjà dans un âge capable de sentir toute

l'importance de cette classe, et que l'on peut par conséquent espérer d'eux tout ce que peut produire l'émulation et l'envie de parvenir.

Voici quel serait le plan du travail de cette classe. On y lirait les orateurs grecs et latins, non plus pour les expliquer (nos jeunes gens sont au dessus de cela), mais pour étudier chez eux toutes les ressources de l'art oratoire, analyser tous leurs moyens, développer toutes leurs beautés, scruter tous les secrets de leur génie et de leur élocution. On y joindrait, dans le même esprit, la lecture des orateurs français. Il est vrai que celle-là ne pourrait guère fournir jusqu'ici que des modèles du genre démonstratif et judiciaire, que je ne veux pas négliger non plus; mais en peu d'années elle nous en donnera aussi du genre délibératif : on peut en juger par ce qu'une seule année a déjà produit en ce genre. Je demanderais à nos élèves cinq compositions par semaine; d'abord deux dans le genre délibératif; savoir : une pour établir une opinion, une autre pour la combattre; ensuite deux pour le genre judiciaire; savoir : une pour l'attaque, une pour la défense; enfin une dernière dans le genre de l'éloge, qui mérite toujours des encouragemens, parce que, pour mériter d'avoir de grands-hommes, c'est un titre de plus que de savoir les honorer et les louer dignement, ou bien ce serait

le développement de quelque vérité générale de morale ou de politique ; ce qui rentre encore dans le genre démonstratif.

On sent bien qu'il ne s'agirait plus ici de dicter ce qu'on appelle des matières d'amplification. Nous n'avons plus affaire à des enfans. Le maître donnerait le sujet, et abandonnerait les disciples à leur génie. Il est tems de les exercer à marcher sans guide : ils s'égareront ou tomberont souvent ; mais c'est au professeur à les relever ensuite, ou à les ramener à la vraie route, en leur montrant la cause de leur chute ou de leur égarement. Il faut surtout qu'il leur apprenne à saisir toujours le point de la question, et à la traiter avec une mesure proportionnée à la nature des choses. L'*amplification* est bonne pour des rhétoriciens novices, dont il ne s'agit que de tirer ce qu'ils ont d'idées bonnes ou mauvaises sur chaque objet.

Ici je veux qu'on leur apprenne quand il convient de s'étendre et quand il faut se resserrer ; quand l'abondance est nécessaire pour obtenir un effet par l'accumulation progressive des moyens développés ; quand il faut réunir toute sa force dans un seul moyen, pour produire une impulsion rapide, ou porter à l'adversaire une atteinte renversante. Ainsi je leur donnerais tantôt des sujets où il ne faudrait que vingt phrases pour frapper un

grand coup, tantôt des sujets où il faudrait parler une demi-heure pour dire tout, et je conseillerais au professeur d'indiquer cette différence, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de l'appercevoir eux-mêmes.

Ce n'est pas tout : il est d'une nécessité capitale de les accoutumer à parler sans préparation : jamais, sans ce talent, un orateur ne serait puissant dans la délibération. C'est là où les Anciens triomphaient, surtout à Rome. Nous avons une foule de preuves et de monumens qui ne permettent pas d'en douter; mais aussi c'était l'étude de toute leur vie, et surtout un des objets principaux de leur éducation. La méthode des maîtres, à cet effet, était de rendre continuellement présentes à l'esprit des élèves toutes les idées générales qui rentrent ordinairement dans les questions particulières, et c'est à quoi leur servait la philosophie. On conçoit que ce n'est que par une habitude réfléchie que l'on peut acquérir cette facilité de classer sur le champ toutes les idées essentielles qui peuvent s'offrir dans une question, et de les offrir à l'auditoire dans leur ordre naturel, de manière à ne partir jamais d'un point sans savoir où l'on doit arriver. Ensuite l'exercice de la parole les accoutumera par degrés à cette rapidité de conception qui ne permet pas de commencer une phrase sans savoir comment on la

finira. Nous sommes encore si neufs dans cette partie, qu'il faut bien excuser aujourd'hui ceux que nous voyons à tout moment prendre la parole avec une grande assurance, mais sans savoir ce qu'ils vont dire, et s'embarrassant dans leurs constructions de manière que, pour trouver la fin, il faut qu'ils reviennent sur le commencement. Rien n'est plus désagréable ni plus ridicule; c'est l'enfance de l'art de parler, et pour ne pas y laisser mes élèves je les habituerais, plusieurs fois la semaine, à parler d'abondance sur un sujet donné, et à traiter sur le champ une question contradictoirement. Ils apprendraient, dans ces luttes répétées, à manier leur langue avec flexibilité, à trouver facilement l'expression de leur pensée, à disposer l'une en même tems qu'ils conçoivent l'autre, à s'affermir, à s'échauffer par la confiance de leurs forces acquises, au lieu de les perdre, comme il arrive trop souvent, par la défiance et par l'embarras. Le maître doit surtout avoir attention à leur faire sentir que, quand on revient sur une phrase commencée, c'est le plus souvent faute de bien connaître les ressources de la langue. C'est une observation qu'on peut faire tous les jours, qu'il n'y a point de phrase qu'on ne puisse finir convenablement, et de quelque manière qu'on l'ait commencée, et souvent l'auditeur instruit la terminerait quand le parleur, troublé ou

inexpérimenté, ne saurait en sortir sans retourner sur ses pas.

Je n'ai pas besoin d'avertir combien, au milieu de ces exercices oratoires, il dépendrait du professeur de former le citoyen en même tems que l'orateur, et d'attacher, par le choix des sujets, leur talent et leur âme à la chose publique. Il ne tient qu'à lui de leur inspirer un profond respect pour la vérité et la raison, qui sont les élémens des bonnes lois et les principes des salutaires résolutions, et pour cela le meilleur moyen c'est de leur montrer que l'éloquence n'est jamais véritablement grande, véritablement triomphante que quand elle est l'organe de la vérité et de la justice; de leur faire voir combien c'est un talent secondaire, une faculté de rhéteur subalterne de placer d'abord la question sous un faux jour, pour s'étendre ensuite dans un étalage de lieux communs, qui peuvent être plus ou moins déduits; faire plus ou moins d'illusion à l'ignorance, ou flatter plus ou moins l'esprit de parti, mais qui ne vous assurent qu'une défaite honteuse dès que la parole est donnée à celui qui sait et veut traiter la question. Le professeur poûrrait en donner des exemples, établir un point de discussion, montrer le peu qu'aurait à faire celui qui voudrait défendre la mauvaise cause; combien il lui serait facile de

parler long-tems, er même avec de l'éclat dans les détails, sans aller jamais au fait ; mais aussi à quelle confusion il s'expose lorsque l'on met au grand jour sa mauvaise logique ou sa mauvaise foi.

S'il est permis quelquefois de citer un fait où l'on est pour quelque chose, afin de donner plus de poids à ses principes, je raconterai à ce sujet ce qui arriva, il y a quelques années, à une séance du Lycée. J'y rendais compte de la fameuse querelle d'Eschine et de Démosthène : j'avais exposé les faits de manière que l'auditoire, bien instruit du fond du procès, savait très-bien que Démosthène avait toute raison, qu'il était justement honoré par ses concitoyens, et qu'Eschine, qui lui disputait la couronne décernée par les Athéniens, n'était qu'un calomniateur envieux et mercenaire. Cependant il avait de l'esprit et du talent : je traduisis d'abord les morceaux les plus séduisans de son discours ; c'est par lui qu'il fallait commencer, puisqu'il parla le premier. Un de ces morceaux est fair avec tant d'artifice, l'orateur y présente si adroitement un poinr de vue très-spécieux en morale et en politique, que l'assemblée, éblouie un moment et ne s'appercevant pas que, si le principe était vrai et supérieurement développé, l'application était fausse, témoigna par un murmure

d'inquiétude et ensuite par un silence de consternation, combien elle craignait qu'Eschine n'eût raison, et que Démosthène n'eût rien à répondre. Je me hâtai de la rassurer, et lui annonçai que ce qu'ils croyaient si terrible pour Démosthène, allait lui ménager le plus beau triomphe. En effet, un moment après je lus la réplique de l'orateur : l'effet qu'elle produisit fut un transport universel : on sentit, en écoutant ces deux hommes l'un après l'autre, qu'il était impossible de voir l'un élevé plus haut, ni l'autre précipité plus bas ; il semblait que le mensonge ingénieux eût brillé un moment à leurs yeux comme l'éclair, mais que la vérité éloquente répandit ensuite dans l'assemblée comme des flots de lumière ; et l'on sut comprendre alors, en se reportant dans l'assemblée d'Athènes, que si, dans un pareil moment, Démosthène avait dû monter jusqu'au ciel, son adversaire avait dû être réduit à ne pas lever les yeux.

De pareils exemples instruiraient les jeunes gens à n'apprécier l'éloquence que par l'usage qu'on en sait faire.

Comme cette nouvelle institution est destinée par sa nature à l'élite des étudians, cette chaire que je propose serait unique, comme celle qui fut établie à Rome pour Quintilien. Je placerais la nôtre à perpétuité au collége royal, établissement fort

beau

beau en lui-même, et qui fait honneur à François I son fondateur.

Je commencerais par le réunir à l'Université, comme étant le complément de l'instruction publique, et j'y adopterais un régime fait pour rentrer dans le plan qui nous occupe. Je bornerais ce collége à la chaire d'éloquence française et à cette espèce d'enseignement, qui est accompagnée de démonstrations et d'expériences, et offre par conséquent des secours et des lumières que tout le monde ne peut pas se procurer. La *géométrie*, l'*astronomie*, la *mécanique*, la *physique*, la *chimie*, l'*histoire naturelle*, voilà ce qui doit être professé au collége royal, par des hommes d'un mérite assez supérieur pour éclairer les travaux et les efforts de ceux qui cultivent les sciences en leur particulier. Je regarde aussi l'étude approfondie de la langue grecque comme une science; et sans rien ôter au mérite reconnu de ceux qui l'enseignent, je desire qu'on y appelle quelque jour M. de Villoison. Les langues orientales sont une étude difficile et rare, et que la politique a rendue nécessaire : c'est une raison pour la conserver et la perpétuer.

Mais pour tirer tout le parti possible de cette institution, les classes doivent être ouvertes tous les matins réguliérement pendant deux heures; et pour suppléer les professeurs en cas de maladie,

et n'être jamais dans le cas de frustrer le public, il faut adopter, comme dans l'Université, des *agrégés*. Disons un mot de cette institution naissante et de la forme qu'on peut lui donner.

Le nombre des agrégés est borné à soixante. Il faut le rendre illimité, et substituer ce grade à la *maîtrise des arts*, dont on a tant abusé. Autant les examens de celle-ci étaient insuffisans, autant ceux des *agrégés* sont sévères, parce que ce titre les met en droit d'aspirer seuls aux chaires vacantes, et cette espèce de concours a déjà valu à l'Université d'excellens sujets. Pour rendre à chaque vacance de chaire le concours moins nombreux et le choix moins difficile, il serait bon que les *agrégés* se partageassent entre les différens colléges, et que chacun d'eux attachât son grade à telle ou telle maison : l'élection se ferait à la pluralité des voix, par les professeurs et le principal : celui-ci n'aurait que sa voix comme un autre ; mais en cas de partage, la sienne aurait la prépondérance. Dans tous les cas, l'élection doit être ratifiée par l'administration municipale. J'observerai la même chose pour le choix d'un principal dans chaque collége : je l'attribuerais aux professeurs. En cas de partage, le tribunal du recteur déciderait.

Pour donner plus de consistance et plus de vie au collége royal, j'y admettrais des pensionnaires,

et ce serait ceux qui, au sortir du collége, voudraient perfectionner leurs études par un travail de quelques années, et préféreraient l'emploi de ces années précieuses au dangereux empressement d'entrer à dix-sept ans dans le monde.

On demandera ce que je fais des professeurs que je supprime : rien n'est moins difficile. Ceux de cinquième, quatrième, troisième et seconde se trouvent naturellement placés dans mes quatre classes d'humanités. A l'égard de ceux de sixième et de septième (ceux-ci ne sont pas même professeurs, ce sont des maîtres d'école payés par les écoliers), les premiers auraient la pension d'émérite, qui équivaut aujourd'hui à peu près aux honoraires, et pourraient d'ailleurs, comme les agrégés, se présenter au concours pour la première et la seconde des humanités. Les maîtres de septième pourraient être placés dans les premières écoles.

Si l'on supprimait des professeurs du collége royal, suivant les vues que j'indique, il serait juste de leur laisser leur traitement pendant toute leur vie. C'est un objet de peu de conséquence pour l'État, important pour ceux qui l'ont acquis par de longs travaux, et de cette manière personne n'aurait à se plaindre.

Le professeur d'*éloquence française* au collége royal serait au choix du conseil-général de l'ad-

ministration municipale ; il doit être dicté par la voix publique. Elle pourrait aussi prendre les maîtres des premières écoles parmi les plus instruits et les mieux famés des maîtres-ès-arts. Les autres, qu'il serait d'autant plus dur de soumettre à un nouvel examen, qu'aucune loi ne doit avoir d'effet rétroactif, seraient admis comme agrégés au concours pour la première des humanités.

Je regarde comme un point capital, que nul n'ait le droit d'ouvrir une maison d'éducation publique, hors celles qui seront légalement autorisées, sous le titre générique d'*écoles municipales*. Il ne doit pas plus être permis de se porter pour instituteur public sans titre et sans examen, que d'avoir une boutique d'apothicaire sans avoir prouvé que l'on connaissait les drogues, sans quoi les individus courraient risque d'être empoisonnés au moral comme au physique. Quant à ceux qui ne voudraient pas subir d'examen, ou qui n'auraient pas été admis, il leur restera toujours la ressource des leçons particulières que donnent dans les maisons ceux qui enseignent à lire, à écrire, les mathématiques, la géographie, les langues, etc. Chacun est maître de choisir chez soi, à ses risques et fortunes, le précepteur qu'il veut donner à ses enfans : il n'en est pas de même d'un établissement public.

Je laisserais subsister le pensionnat dans les colléges, mais seulement en chambre commune : ce qu'on appelle *les chambres particulières* n'y doit pas être souffert. Ceux qui ne voudraient pas mettre leurs enfans en chambre commune, peuvent leur donner chez eux des instituteurs particuliers, et les envoyer en classe au collége.

Les chambres communes ont sans doute des inconvéniens pour les mœurs, mais aussi elles ont de grands avantages ; et quant aux abus qu'il faut prévenir, c'est au corps municipal à rédiger dans sa sagesse un plan général d'administration intérieure pour toutes les maisons d'éducation soumises à sa surveillance. L'office des visiteurs-généraux serait de voir si l'on s'y conforme exactement ; et si les principaux s'appercevaient, dans la pratique, d'un vice réel ou d'un mieux possible, c'est à eux à le proposer au tribunal du recteur, qui en référerait à la municipalité.

Chaque principal doit disposer chez lui des places de maîtres de chambres communes, et de celles d'administration domestique. Son droit et son intérêt s'y trouvent réunis de manière à faire présumer de bons choix. Il ne doit d'ailleurs avoir aucune autorité sur les professeurs, si ce n'est celle de faire observer les statuts généraux, et d'en déférer la violation au tribunal.

Je rappellerais les prix de l'Université à leur institution primitive. On sait que dans l'origine on n'était admis à y concourir que depuis la troisième jusqu'à la rhétorique : les basses classes furent ensuite appelées à ce concours. C'est ignorer la proportion naturelle des choses. Il est ridicule de couronner avec tant d'appareil quelques constructions latines. Il faut sans doute de l'émulation dans tous les grades ; mais les *prix* des colléges suffisent aux classes inférieures, et l'espoir d'être un jour choisi dans les supérieures pour composer à l'Université, est un motif assez fort d'encouragement au travail. Pour relever les récompenses et les distinctions, il convient, à tout âge et en toute chose, de les classer et de les mesurer. Dans le nouveau plan, les prix de l'Université seraient réservés pour la dernière des humanités, la rhétorique et la grande classe d'éloquence française. Les prix de celle-ci seraient donnés par le maire de Paris, et le premier serait celui d'éloquence délibérative. La distribution en serait promulguée en français. Les autres, proclamés en latin, seraient distribués par le recteur.

J'ai lu chez quelqu'un de ces nouveaux moralistes, de ces singes de Rousseau, qui s'imaginent atteindre à sa réputation et à son éloquence, en courant comme lui après les paradoxes, qu'il n'y

avait rien de si dangereux que ces distributions de prix ; qu'elles ne sont bonnes qu'à donner de l'*amour propre* aux enfans, qu'à les accoutumer à vouloir être les *premiers*, etc. Voilà de plaisans maîtres de morale ! Que penser de gens qui en sont encore à ignorer ce que tout le monde sait, qu'il faut un mobile à l'homme, et surtout dans le premier âge, pour lui faire aimer le travail et fuir la dissipation ? Et ce mobile peut-il être autre chose que l'*amour propre* bien dirigé ? Ces sublimes rigoristes voudraient-ils par hasard l'anéantir dans l'homme ? Ce projet serait une belle conception ! Et par où donc voudraient-ils mener les hommes? Par le beau idéal, le τὸ καλὸν de Platon ? Quelles rêveries ! — Ils voudraient être les *premiers !* — Le grand mal de vouloir faire mieux que les autres ! Celui qui ne le veut pas est un pauvre homme ; et celui qui feint de ne le pas vouloir est un hypocrite. — Mais il vaut mieux être le premier en sagesse et en vertu. — Qui en doute ? L'un empêche-t-il l'autre ? En ce cas, proscrivez donc les talens, car l'usage peut en être indifféremment bon ou mauvais ; et il en est de même de tout ce qui appartient à l'humanité. Qui doute qu'une bonne éducation ne doive enseigner que les talens ne sont estimables que lorsqu'on les emploie au bien de ses semblables ? Mais avant d'avoir à faire cette leçon, il faut faire naître

ces talens qui coûtent à acquérir ; et comment y parviendrez-vous sans l'émulation, qui n'est autre chose que l'*amour propre* bien entendu ? Il y a eu, dans l'antiquité, un petit peuple (les Méthymnéens, je crois), si sottement jaloux, qu'une de ses lois portait : *Si quelqu'un veut exceller parmi nous, qu'il aille exceller ailleurs.* Mais aussi l'on ne connaît ce peuple que par ce ridicule excès de sottise et d'envie.

Remarquez que ces prétendus philosophes qui déclament ainsi contre l'*amour propre*, ne peuvent pas être mus par l'amour du vrai et du bon, puisque leur doctrine y est évidemment opposée par ses conséquences, et qu'il en résulte que, voulant paraître au dessus de l'*amour propre*, ils en affichent un, le plus mal entendu de tous, celui de se distinguer par la singularité des paradoxes ; ce qui est toujours si facile en comptant pour rien le bon sens.

Je compte pour beaucoup assurément, et je mets avant tout les qualités morales ; aussi voudrais-je, aux autres prix qu'on distribue dans les écoles, en ajouter un nouveau, celui de sagesse. Il serait donné, avant tous les autres, dans chaque maison seulement (ce n'est que là que l'on peut se comparer), et ce seraient les écoliers eux-mêmes qui, en donnant leur suffrage par écrit, le décerneraient à celui de leurs camarades qui, pendant le cours de l'année, leur aurait paru le plus docile

à ses maîtres, et le meilleur, sous tous les rapports, envers ses condisciples. Je serais bien étonné s'il arrivait qu'ils se trompassent, et que l'avis du maître ne fût pas d'accord avec le leur; mais dans tous les cas il faudrait s'en tenir à ce dernier.

Ce prix, qui aurait, je crois, de très-bons effets, n'aurait plus lieu dans la grande classe d'éloquence française. Ils doivent tous, à l'âge de seize à dix-sept ans, être censés assez sages, relativement aux classes précédentes, pour n'avoir pas besoin d'un prix de sagesse.

Je pourrais m'étendre sur les détails; mais il me suffit d'avoir posé, autant qu'il est en moi, les principes généraux sur lesquels je pense qu'on doit régler l'éducation publique, et c'est de ce grand ouvrage que tout bon citoyen doit dire :

Hoc opus, hoc studium parvi properemus et ampli,
Si patriæ volumus, si nobis vivere cari.

Hor.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE COURS DE LITTÉRATURE.

A.

nition du Sublime, p. 107; a ramené parmi nous la poésie à son véritable esprit, tom. IV, p. 161; disait qu'on entendait en un jour plus de métaphores aux halles, qu'il n'y en a dans toute l'*Énéide*, p. 164; s'est moqué de l'incident de l'*anneau royal* dans la tragédie d'*Astrate* de Quinault, tom. V, p. 340; sa critique contre Lully et Quinault, rétorquée avec justice, tom. VI, p. 56, 57; commentaire sur les deux vers de son *Art poétique*, dans lesquels il parle de l'Ode, tom. VI, p. 112; a été mis à sa place par ses contemporains, tandis que Molière, Racine, Lafontaine et Quinault n'ont été justement appréciés qu'avec le tems, p. 184; l'Académie de Nîmes a proposé pour prix, de faire connaître l'influence qu'il a eue sur la littérature française, p. 187; discussion de l'opinion de Marmontel sur ce poète, p. 188 et suiv.; ses sept premières satyres, avec le discours au roi en *1666*, sont les premiers ouvrages où le mécanisme de la versification ait été parfaitement connu, et la diction élégante, p. 190; comparaison des sujets des satyres de Boileau et ceux de Pope, par Volraire, p. 191; il nous a appris à chercher le mot propre et à lui donner sa place dans le vers, p. 192; a appris à Racine l'élégance, p. 193; anecdote sur sa satyre sur la rime, adressée à Molière, p. 194; ce qu'on doit penser de ses satyres sur l'équivoque, sur le faux honneur et contre les femmes, p. 196 et suiv.; elles sont moins philosophiques et moins variées que celles d'Horace, mais il y a plus de poésie et de finesse de raillerie, p. 198; morceaux cités, p. 199; sa satyre sur l'homme, l'une des meilleures, *ibid.*; on a accusé ses vers d'être

autres, p. 296; comment on le dit plus mauvais poète que Chapelain, p. 297; suivant M. Nigood, la plupart des écrivains philosophes s'étaient déclarés contre lui, p. 306; réponse à cette calomnie, p. 308 et suiv.; en vengeant la cause de Boileau, c'est venger celle de tous les Français raisonnables, p. 322; en dévot sensé, il s'est moqué des rigoristes de son tems au sujet des fictions des dieux antiques; morceau de son *Art poétique* à ce sujet, tom. VII, p. 239. Quatrain qui lui est adressé par Chapelle, p. 321. Batteux a fait le parallèle de son poëme du *Lutrin* avec la *Henriade*, tom. VIII, p. 64. L'exécution en est plus fidellement rapprochée des règles de l'épopée que *la Henriade*, p. 65; n'en aurait pas fait ni le second, ni le septième, ni le neuvième chant, *ibid.* M. Clément paraît préférer son *Ode sur la prise de Namur* au morceau de *la Henriade* de l'attaque des murs de Paris, p. 83. Critique de cette même ode, p. 84, 85. Parallèle d'un endroit d'une de ses satyres sur la guerre civile, avec un morceau de la *Henriade*, p. 127, 128. Sa neuvième satyre est son chef-d'œuvre, tom. XIII, p. 125; il disait que Molière était le plus grand génie de son siècle, tom. XI, p. 310; examen de ce sentiment, p. 311. Quel est, selon lui, le véritable effet dramatique, tom. IX, p. 364. Jugement qu'il porta, dans sa dernière maladie, sur le *Rhadamiste* de Crébillon, tom. XI, p. 89; Voltaire inculpé à ce sujet par un journaliste, p. 90.

BOISMONT (l'abbé de) s'est fait de nos jours le plus de réputation dans l'oraison funèbre, tom. XIV, p. 173. Citation d'un passage d'un sermon sur l'établissement d'un hôpital militaire, p. 177.

homme

Clerc.

D.

DALINVAL.

de France ont été appréciées par le président Hénault et Montesquieu, tom. VII, p. 171. Son sentiment sur Lamotte, tom. XIII, p. 92.

Duc de Bourgogne (le), petit-fils de Louis XIV, élève de Fénélon; quel règne il promettait à la France, tom. VII, p. 225; peut faire apprécier le mérite du *Télémaque* et de son auteur, *ibid.*

Duc de Foix (le), tragédie de Voltaire, est *Adélaïde du Guesclin* rhabillée, tom. IX, p. 304, 305. Épigramme faite sur cette pièce, p. 306.

DUCHÉ, auteur tragique : quelle est sa meilleure tragédie, t. V, p. 347. Examen de cette pièce, *ib.* et suiv. Idée de son opéra d'*Iphigénie en Tauride*, t. XII, p. 4.

DUCLOS. Idée de son caractère, tom. XIV, p. 272, 275. Examen de ses romans, p. 273 et suiv.; des *Confessions du comte de****, *ibid.*; de la *Baronne de Luz*, *ibid.*; d'*Acajou*, p. 273; n'était pas fait pour manier les pinceaux de l'Histoire ni ceux de la poésie, p. 274. Idée de ses *Considérations sur les mœurs*, son chef-d'œuvre, p. 275, et tom. XV, p. 264; de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du dix-huitième siècle*, tom. XIV, p. 275; ses bons mots, p. 277; a donné à l'Opéra les *Caractères de la folie*. Idée de cette pièce, tom. XII, p. 93. Pourquoi, en perdant de sa réputation, il conserva beaucoup de considération, t. XV, p. 266. Paroles de Duclos, plus remarquables pour ce tems-ci qu'au tems de la naissance de l'ouvrage, p. 271; jusqu'où il poussait la circonspection, p. 273; n'avait avec Voltaire qu'une correspondance de politesse, p. 274; rôle qu'il jouait à l'Académie les jours de séances publiques, p. 119; a voulu faire tomber la gloire attachée à la poésie, tom. VIII, p. 305; et tom. XIII,

E.



G.

Glaciers

H.

I.

J.

K.

L.

M.

Hachette mal amené et mal exécuté, p. 366 et 367; manque de l'ordre nécessaire, p. 368 et suiv.; il n'y a aucun enchaînement dans les objets, p. 370 et suiv.; son morceau sur la *Saint-Barthélemi* du dernier pitoyable, p. 372; l'épisode de *Lozon* et *Rose* un peu mieux choisi, *ibid.*; il y a quelques beaux détails dans les *moissons d'Août* et dans la description de la *famine à Rome* du tems des Hérules, p. 373; y parle beaucoup de lui-même, *ibid.*; de sa *Mirthé* et de sa *Zilla*, *ibid.*; le mois d'*Octobre* l'un des plus mauvais, et pourquoi, p. 383; son épisode sur la *peste* de 1348, qui affligea tout le globe, p. 385; celui de *Philamandre* et de *Linda* en pure perte, p. 390; ce qu'il dit sur la *coupe des bois et des forêts*, et par suite sur les *guerriers*, p. 391, 392; de la *chasse du cerf*, faible morceau, p. 396; ses *préceptes aux femmes*, p. 397; aurait pu profiter d'*Ossian*, p. 399. Idée de ses épisodes du mois de *Décembre*, p. 400; celui du *déluge* au dessous même de celui de Dubartas, p. 401; de ceux du mois de *Janvier*, *ibid.*; celui des *aurores boréales* excellent, et pourquoi, p. 403; beau morceau sur le *dégel* et la *débacle*, *ibid.* et suiv. Ce poëme est un mélange confus de polythéisme, de mythologie, de philosophie irreligieuse, d'érudition allégorique et de traditions incertaines, p. 417. Critique du style, p. 419 et suiv.; fait l'apothéose de J. J. Rousseau, en *Janvier*; beaux morceaux sur la *circulation de la sève*, p. 457; sur les *fleurs d'Avril*, p. 458; sur les *pluies du printems*, *ibid.*; sur les *amours des animaux*, p. 459; sur l'*aigle*, p. 460; sur les *glaciers de Suisse*, p. 366, 461; sur l'*aspect de la Nature*, p. 464 et suiv.; sur la *fontaine de Budée à Hières*, p. 466; sur les *beautés et les ressources de l'hiver*, p. 468.

O.

Q.

T.

U.

W.

X.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE M. DE LAHARPE.

NOUS avons annoncé en tête du treizième volume du *Cours de littérature*, un précis sur la vie et les œuvres de M. de Laharpe. Ce précis nous avait été promis par l'homme de lettres du premier ordre, qui a répandu quelques fleurs sur sa tombe; mais appelé, peu de tems après, à des fonctions éminentes, il s'est vu obligé d'ajourner l'effet de sa promesse. Cependant nous allons publier la dernière partie du *Cours de littérature*, et il ne nous est plus permis, sans compromettre notre bonne foi, de retarder l'engagement qu'on nous a fait contracter. Nous sommes donc obligés de l'acquitter nous-mêmes. Nous réclamons à cet égard toute l'indulgence de nos lecteurs, et nous les prions de ne juger notre travail que sur l'intention. Absorbés, depuis nombre d'années, par des occupations pénibles, à peine, dans cet intervalle, avons-nous pu donner quelques instans de loisir à la lecture d'un très-petit nombre d'ouvrages littéraires. Ce n'est pas avec de si faibles ressources que l'on peut célébrer dignement celui qui fut le successeur et le

contemporain d'une foule d'hommes de lettres d'un grand mérite, et qui, pendant quarante ans, a figuré avec éclat dans l'histoire de la littérature. Nous avons suppléé à notre insuffisance par les renseignemens qu'ont bien voulu nous donner quelques amis de M. de Laharpe, et en nous appropriant le travail des auteurs les plus riches sur ce sujet. Nous avons mis plus particuliérement à contribution M. Gaillard (*), qui fut quelquefois le rival et constamment l'ami de M. de Laharpe; M. Desessarts, à qui nous avons emprunté les détails précieux sur les derniers momens de notre *Quintilien*, et surtout M. Petitot, qui nous a donné, en tête de la tragédie de *Warwick*, une excellente notice dont nous avons fait un grand usage pour la partie de l'analyse et de la critique des écrits de M. de Laharpe; et si nous n'indiquons pas toujours les nombreux larcins que nous avons cru devoir lui faire, c'est pour éviter au lecteur des répétitions fastidieuses.

Jean-François de Laharpe naquit à Paris le 20 novembre 1739. L'envie, qui devait le persé-

(*) Le premier dans le tome VI de son *Dictionnaire de l'Histoire*, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*; le second dans son ouvrage des *Siècles littéraires de la France*, et le dernier dans son *Répertoire du théâtre français*.

cuter dès le berceau, lui a contesté son origine, mais cette origine a été prouvée plusieurs fois de manière à ne laisser aucun doute à cet égard. Son père, Jean-François de Laharpe, était capitaine d'artillerie, et issu d'une ancienne famille noble de Suisse. « Quand » on a voulu le lui contester, dit M. Gaillard, » parce qu'enfin dans l'opinion c'est encore un » avantage, il en a parlé sans dédain *philosophique* » et sans vanité gentilhommière. » Ce qui n'est pas douteux, c'est que, quelques années après sa naissance, il ressentit les atteintes de la plus profonde misère (*). Il est vraisemblable que le père avait donné à son fils les premiers élémens d'une bonne éducation, et que celui-ci annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions; mais il y a lieu de croire qu'elles auraient été perdues sans la circonstance que rapporte M. Desessarts. Laharpe, privé en bas âge de son père qui mourut sans fortune, fut présenté à M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, et lui récita avec tant de grâce des vers français, que cet homme éclairé et bienveillant l'accueillit avec bonté, le reçut au nombre de

---

(*) C'est lui-même qui nous l'apprend dans une note qui se trouve dans les fragmens qu'on a publiés de son *Apologie de la religion.* (*Voyez* ces fragmens à la suite de la présente notice.)

ses élèves, et peu de tems après obtint pour lui une bourse dans le même collége. Jamais nomination ne fut si bien placée. Soit que les talens précoces de Laharpe inspirassent à ses supérieurs l'affection qu'ils lui témoignèrent, soit qu'ils considérassent le seul intérêt de leur maison dans ses succès nombreux aux concours de l'Université, où il eut constamment les premiers prix, ils ne négligèrent rien pour lui donner une instruction vaste et brillante. Ces succès procurèrent au respectable M. Asselin la jouissance aussi douce que flatteuse, d'avoir contribué à des talens qui devaient dans la suite honorer la littérature française.

Laharpe annonça de bonne heure son inclination pour la poésie, mais peu s'en fallut que, dès son début dans cette carrière, elle ne lui fût fermée. Un professeur très-ridicule était l'objet continuel des plaisanteries des élèves qui avaient fait contre lui une satyre ; ce qui n'était pas rare dans les colléges. Ils la communiquèrent au jeune poète, qu'ils regardaient avec raison comme leur oracle. Le goût de celui-ci, dès-lors très-sévère et intolérant, ne put laisser des fautes grossières dont il était choqué ; il les corrigea sans songer à autre chose qu'à ôter des fautes ; il en fut cruellement puni. Quelque tems après il parut une pièce versifiée contre M. Asselin son bienfaiteur. Ce qui

venait de se passer la fit attribuer à Laharpe, qui protesta en vain de son innocence. Ses succès précoces avaient éveillé de bonne heure l'envie contre lui : la satyre, qui n'aurait pas dû sortir de l'ombre du collége, fut portée à la police. M. de Sartine, voyant cette affaire avec le microscope de la prévention, exerça contre un adolescent toute la rigueur de son redoutable ministère, malgré toutes les représentations qui lui furent faites, et l'infortuné passa plusieurs mois dans une maison de correction. Il fut prouvé depuis qu'il n'avait eu aucune part au libelle; mais cette injustice empoisonna les premiers jours de sa jeunesse. Le vif ressentiment qu'il en conçut, remplit son âme d'idées et de projets de vengeance contre les oppresseurs et les tyrans. Dans les sujets qu'il traitait (1), (*) il donnait la préférence à ceux où l'indignation, venant au secours de l'innocence et de la faiblesse, rétablissait l'humanité dans tous ses droits. Peut-être cette disposition a-t-elle influé sur son caractère ; peut-être a-t-elle été le principe de cette amertume éloquente qui animait quelquefois son style, et qui le rendait si redoutable dans le genre polémique (2).

Au reste, l'impression que cette aventure mal-

(*) Pour ne pas embarrasser le texte, nous renvoyons les notes à la fin.

heureuse laissa contre lui dans le monde, fut d'autant plus difficile à s'effacer, qu'il touchait au moment de s'y faire connaître par ses premiers écrits, et que la punition qui lui fut infligée à tort donna l'idée la plus défavorable de son caractère. Ses rivaux en talens ne manquèrent pas d'appuyer sur sa prétendue ingratitude envers le bienfaiteur auquel il devait son éducation. L'anecdote fut répétée par ceux mêmes qui savaient qu'elle était fausse, et nous avons entendu plus d'une fois ses envieux la commenter avec toutes les circonstances aggravantes, surtout aux époques où il fixait l'attention publique par de nouveaux succès (3).

Laharpe débuta dans la carrière des lettres par des héroïdes. Ce genre, imité d'Ovide, et qui pouvait servir d'étude aux jeunes auteurs qui se destinaient à composer pour le théâtre, était alors fort en vogue. L'épître d'*Héloïse à Abélard*, par Colardeau; l'épître de *Barnevelt à Traman son ami*, par Dorat; celle de l'abbé de Rancé, *écrite de la Trappe*, par Barthe, et plus encore celle d'*un Religieux de la Trappe à l'abbé de Rancé*, par Laharpe, ont donné quelque tems à ce genre une assez grande faveur dans le public. Les suffrages furent partagés entre Laharpe et Dorat. Les gens du monde étaient favorables à Dorat, dont ils aimaient le style précieux et plein d'afféterie; mais Laharpe avait pour lui

lui les gens de goût, et sa supériorité fut bientôt décidée (4).

Ces petits poëmes n'étaient que le prélude à de plus brillans succès. Pour un jeune homme dont la vocation littéraire était résolue, deux carrières brillantes étaient ouvertes, celle des concours académiques, et celle du théâtre. Un prix donné par l'Académie française, un succès dramatique, suffisaient pour faire connaître un écrivain, lui procurer des protections brillantes et le faire admettre dans la haute société. Laharpe se présenta avec courage, et à peu près à la même époque, dans les deux carrières, et ses premiers travaux dans l'un et l'autre genre furent couronnés par le succès.

L'Académie française, fatiguée de ne recevoir que des discours vagues et médiocres sur les sujets qu'elle laissait au choix des concurrens, se détermina à le fixer elle-même. Elle proposa au concours l'éloge des grands-hommes de l'antiquité et des tems modernes. Cette nouvelle décision eut le plus heureux résultat, et pour elle, et pour le public. Une généreuse émulation s'établit entre les talens qui donnaient les espérances les mieux fondées. Dès-lors les séances publiques de l'Académie, qui le jour même de la distribution des prix étaient presque désertes, commencèrent à devenir des assemblées brillantes, où ce qu'il y avait de plus

illustre dans les sciences et dans les lettres, et de plus relevé par la naissance et les titres, se trouva réuni. Des magistrats recommandables par leur savoir et leur intégrité, des ministres dignes de la confiance publique, des grands seigneurs qui alliaient l'urbanité à la culture des lettres, les princes du sang eux-mêmes, enfin des étrangers de la plus haute distinction, et jusqu'à des souverains et des têtes couronnées (5), honorèrent plus d'une fois de leur présence ces assemblées, que des femmes jolies, spirituelles et pétries de grâces s'empressaient d'embellir. Tous ces hommages donnèrent un grand relief à l'Académie, et lui procurèrent les moyens de distribuer de nouvelles récompenses. C'est à ces circonstances que l'on peut attribuer la fondation que M. de Valbelle a faite d'un prix d'encouragement *utile*, en faveur des jeunes auteurs qui annonçaient des dispositions; et pour que la jouissance de l'Académie fût complète, un anonyme appela à ses brillans concours la vertu elle-même, pour laquelle il institua un prix qui lui fut exclusivement consacré.

Les séances de réception, qui avaient été encore plus solitaires que celles des prix, se ressentirent de cette influence. Autrefois le récipiendaire n'avait pour témoins de son admission (hors les membres de l'Académie), qu'un petit nombre d'amis assez

complaisans pour assister à la lecture d'un compliment et d'une réponse aussi insignifians l'un que l'autre, et d'après une formule uniforme. A l'époque que nous citons, les nouveaux récipiendaires, en imitant Voltaire, qui seul jusque-là n'avait pas voulu s'astreindre à cette formule, intercalèrent dans leurs discours des détails qui flattaient davantage la curiosité du public (6).

Une autre innovation qui contribua au succès des séances comme à leur agrément, ce fut le parti que prirent les académiciens d'y faire la lecture de leurs productions avant de les faire imprimer. Ils avaient l'air de consulter le goût des auditeurs, auxquels ils procuraient par-là de nouvelles jouissances.

Le Louvre était devenu comme le sanctuaire des Muses, où les adorateurs accouraient de toutes parts, et, dans le nombre des zélés, les blasphémateurs de leur culte n'étaient pas les moins empressés; mais là ils voilaient en général leur malveillance (7) sous des dehors affectueux et complimenteurs. Le local des séances finit par devenir trop petit, et, bien avant l'heure indiquée pour leur ouverture, ce local était rempli, et ses abords étaient assiégés par la foule des amateurs et des hommes instruits de toutes les classes. Quel beau jour que celui des prix pour le vainqueur, et pour

l'aréopage qui le couronnait aux acclamations qui se prolongeaient au dehors jusque sous les voûtes retentissantes du Louvre ! Nous avons dit que le beau sexe n'était point étranger à ces séances ; il est fait pour représenter partout où il y a des hommages à recevoir et à donner. C'est dans ces jours solennels qu'il fallait voir les jolies femmes entourer le vainqueur, lui sourire avec grâce, et ajouter à l'ivresse de son triomphe par un accueil et des complimens qui devaient flatter si délicieusement son amour propre. On concevra aisément le rôle que devait jouer M. de Laharpe dans ces assemblées où il fut tant de fois couronné. Il avait trouvé, en quelque sorte, le Capitole dans l'Académie, et il était à la tête des triomphateurs.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici quelques détails curieux que nous devons à M. Gaillard, sur les principaux acteurs des concours littéraires où il a figuré lui-même d'une manière honorable avec M. de Laharpe.

« Chamfort, qui avait précédé Laharpe dans » la carrière des prix académiques, fier d'avoir » triomphé avec peine de plusieurs rivaux qui s'é- » taient mesurés de près avec lui, et lui avaient for- » tement disputé la victoire, vient lire à Laharpe » une pièce de vers qu'il venait d'envoyer à un nou- » veau concours. M. de Laharpe, lui rendant con-

» fidence pour confidence, tire de son porte-feuille » une pièce qu'il allait envoyer au même concours, » et lui en fait la lecture. Chamfort, justement » alarmé, tâche de lui persuader qu'il doit abandonner les prix de l'Académie et se réserver pour » le théâtre, où il avait déjà paru avec éclat par la » tragédie de Warwick. Laharpe sourit du conseil, » et ne répondit qu'en remportant le prix. Depuis » ce tems-là il ne fit que marcher de triomphes en » triomphes.

» S'il était permis, continue M. Gaillard, à un » vieux soldat de parler de vieilles guerres, et de » mêler son histoire littéraire à celle de son ami (8), » je m'égarerais avec plaisir dans ces souvenirs de » ma jeunesse; je me rappellerais que je me suis » aussi trouvé plusieurs fois dans ces redoutables » mêlées, et que j'y ai, comme les autres, éprouvé » des fortunes diverses.

» L'invincible Thomas, si accoutumé à triom- » pher seul, et dont les prix académiques semblaient » être devenus la propriété, m'a pardonné d'avoir, » en 1765, partagé avec lui les honneurs du triom- » phe par l'éloge de Descartes. J'ai pardonné sincé- » rement à Laharpe ses nombreuses victoires. Il a » plus fait peut-être en prenant plaisir à m'annoncer » lui-même la victoire que j'avais eu le bonheur » de remporter sur lui par l'éloge de Henri IV (9),

» car la fortune n'exerce pas moins son empire sur
» ces combats littéraires, que sur ceux qui ensan-
» glantent nos terres et qui ébranlent les États. J'ai
» vaincu Bailly (10) ; j'ai vu quelquefois à ma suite,
» dans un rang moins honorable, ce Chamfort,
» mon premier vainqueur, qui le fut deux fois de
» Laharpe lui-même. C'est ainsi que la fortune,
» soit dans les talens des auteurs, soit dans les déci-
» sions des juges,

Transmutat incertos honores,
Nunc mihi, nunc aliis benigna.

» Mais de tous les athlètes, tantôt vaincus, tantôt
» vainqueurs, nul n'a triomphé aussi souvent, aussi
» constamment que M. de Laharpe ; nul n'a ras-
» semblé dans tous les genres, et en prose et en vers,
» autant de couronnes. Parvenu avant lui à l'Aca-
» démie française par mon âge et par de grands tra-
» vaux historiques, dont ces jeux académiques n'é-
» taient pour ainsi dire que des intermèdes ; de
» son rival devenu son juge, j'ai eu le plaisir de
» contribuer, de mon suffrage, à tous ses derniers
» triomphes, qui ne me touchaient plus que pour
» le progrès des lettres et pour l'intérêt de l'a-
» mitié. »

Pour justifier les triomphes (11) de M. de La-harpe, nous allons faire connaître les principaux

sujets qu'il a soumis aux concours, et dont M. Petitot nous fournira les détails.

Le premier sujet d'éloquence que M. de Laharpe a traité, est l'*Éloge de Charles V*, roi de France. Il offrait une époque célèbre dans l'Histoire de France. L'orateur avait à peindre un jeune prince, saisissant, pendant la captivité de son père, les rênes d'un État déchiré par les factions et envahi par les ennemis, le sauvant par sa fermeté et sa prudence, portant sur le trône les vertus qu'il avait déployées pendant sa régence, rétablissant la gloire de la France par l'habileté de ses négociations et par le succès de ses armes, perfectionnant les lois constitutives de la monarchie, combattant tous les abus, réprimant la licence d'une soldatesque effrénée, protégeant les lettres et emportant dans le tombeau l'amour et la reconnaissance des grands et du peuple, dont le règne funeste de Charles VI ne fit qu'augmenter la douleur et les regrets (11).

La grande difficulté du sujet était de parler de Duguesclin, sans que sa gloire militaire effaçât celle du monarque. L'orateur a l'art de le placer sur le second plan du tableau; Charles V domine toujours; sa sagesse et sa prudence font agir le grand général, dont il avait su distinguer le génie, et qu'il avait préféré aux princes mêmes de son sang. Un des morceaux les plus frappans de ce discours est le portrait

du roi de Navarre, prince du sang royal, qui fomenta les troubles de l'État pendant la captivité du roi Jean. « Entouré d'ennemis au dehors, dit
» M. de Laharpe, Charles en rencontra un dans
» sa famille, plus dangereux peut-être que tous les
» autres. C'était un de ces hommes qui, nés sans
» aucune vertu, sans amour pour la gloire, et sans
» titres pour l'obtenir, sont d'autant plus à craindre
» qu'ils peuvent hasarder tout sans rougir de rien ;
» un caractère vil et faux, qui, dépourvu du talent
» de s'agrandir, se servait de ses vices pour nuire et
» pour tromper ; un esprit fécond en expédiens,
» parce que les plus affreux lui étaient familiers ;
» moins adroit qu'audacieux dans ses artifices,
» entreprenant tout sans rien combiner, prodigue
» de sermens, de parjures, de bassesses et de tra-
» hisons; abhorré plutôt que craint de ses ennemis,
» et méprisé de ses complices : tel était ce fameux
» Navarrois, surnommé si justement le *Mauvais*,
» qui sera toujours en horreur à ceux qui crain-
» draient de déshonorer la politique en la confon-
» dant avec l'art des forfaits. »

Ce discours devait se ressentir des premiers essais de l'auteur en ce genre. Le style en est obscur et verbeux en plusieurs endroits. Il y a trop peu de faits et de trop longues digressions, et il y règne un ton chagrin et une censure amère, déplacés

dans l'éloge d'un roi qui fit le bonheur de ses sujets.

Dans l'*Éloge de Fénélon*, l'auteur semble s'être pénétré de la manière de cet illustre prélat pour peindre ses écrits et sa personne. On lui reproche cependant d'avoir fait contraster la bonté indulgente et l'âme aimante de Fénélon, avec la sévérité inflexible de Bossuet; mais comme M. de Laharpe a abjuré depuis cette opinion, nous ne nous étendrons pas sur ce qu'elle peut avoir de répréhensible. Nous citerons de préférence le morceau sur le *Télémaque :* il paraît avoir emprunté le style de Fénélon pour parler plus dignement de cet immortel ouvrage.
« Jamais, dit M. de Laharpe, on n'a fait un plus
» bel usage des richesses de l'antiquité et des tré-
» sors de l'imagination; jamais la vertu n'emprunta,
» pour parler aux hommes, un langage plus en-
» chanteur, et n'eut plus de droit à leur amour.
» Là se fait sentir davantage ce genre d'éloquence
» propre à Fénélon, cette onction pénétrante, cette
» élocution persuasive, cette abondance de senti-
» ment qui se répand dans l'âme de l'auteur, et qui
» passe dans la nôtre; cette aménité de style qui
» flatte toujours l'oreille et ne la fatigue jamais;
» ces tournures nombreuses où se développent tous
» les secrets de l'harmonie périodique, et qui pour-
» tant ne semblent être que les mouvemens natu-

» rels de la phrase et les accens de la pensée ; cette
» diction toujours élégante et pure qui s'élève sans
» effort, qui se passionne sans affectation et sans
» recherche ; ces formes antiques qui sembleraient
» ne pas appartenir à notre langue, et qui l'enrichis-
» sent sans la dénaturer ; enfin cette facilité char-
» mante, l'un des plus beaux caractères du génie
» qui produit de grandes choses sans travail, et qui
» s'épanche sans s'épuiser. »

Il est impossible, dit M. Petitot, de réunir à un plus haut degré la délicatesse du goût, l'élégance et le choix des expressions, l'harmonie et la grâce de la période oratoire. Ce morceau est le modèle du ton que l'on doit prendre dans les discours académiques. Point d'emphase, point de mots inutiles ; un ordre et une clarté aussi propres à flatter le goût, qu'à laisser dans l'esprit des impressions durables.

Cet éloge, qui est un des plus beaux que M. de Laharpe ait composés, joignit à son mérite intrinsèque, l'intérêt étranger et accidentel d'avoir été proscrit par un ministre qui n'aimait pas les gens de lettres, et l'ouvrage n'en fut que plus recherché.

Le vrai chef-d'œuvre de M. de Laharpe, dans le genre de l'éloquence, est l'*Éloge de Racine*, sujet entiérement de son choix, et qui ne lui était proposé par aucune Académie ; il montre partout Ra-

cine comme créateur, et il l'est lui-même de toutes les idées dont il compose cet éloge, où règne avec sagesse un enthousiasme toujours juste et toujours savamment motivé. C'est le plus beau monument élevé à la gloire du plus grand des poètes : il n'a pu être fait que par un poète tragique qui a bien connu les difficultés de son art, et qui a réussi à les vaincre quelquefois. Il contient une foule d'apperçus nouveaux et d'excellentes réflexions sur le coloris local. On n'a peut-être à reprocher à cet écrit qu'un excès de sévérité en parlant du grand Corneille. Quelques critiques modernes avaient reproché à Racine de la monotonie : « Oui, sans doute, dit » M. de Laharpe, Racine a dans toutes ses tragé» dies un trait de ressemblance, une manière qui » le caractérise : c'est la *perfection.* » Dans un autre endroit, l'orateur parle des ennemis de Racine, que la jalousie portait à le dénigrer : « Comment, dit-il, » pardonner cette désespérante perfection ? Et qu'on » doit avoir d'ennemis quand il est si difficile d'a» voir des rivaux ! » Cette expression de *perfection désespérante*, appliquée aux ouvrages de Racine, a paru si heureuse, qu'elle a été souvent citée comme pouvant seule donner une idée du talent de ce grand poète.

M. de Laharpe concourut en 1775 dans deux genres qui ne s'excluent pas toujours, mais que

le même homme porte rarement à un égal degré de perfection. Cette année fut célèbre dans la vie littéraire de l'auteur, puisqu'il obtint en même tems le prix d'éloquence et celui de poésie. Le sujet du discours était fixé : c'était l'*Éloge de Catinat*. Il était difficile qu'un orateur absolument étranger à l'art militaire pût réussir à peindre les exploits et les savantes combinaisons d'un de nos plus grands généraux. D'ailleurs, M. de Laharpe trouvait, pour concurrent, un homme de mérite extrêmement protégé à la cour, qui avait eu quelques succès dans les lettres, et qui avait fait de la tactique une étude particulière (13). L'orateur ne fut pas effrayé de tous ces obstacles. Le travail suppléa à son inexpérience dans tout ce qui concernait le métier des armes, et sa grande supériorité dans le style et dans l'art oratoire lui assura le triomphe. De tous les hommes illustres que Laharpe a célébrés, Catinat est celui dont il paraît avoir le mieux senti le mérite et saisi le caractère. En traçant la valeur tranquille, la prudence et l'universalité des connaissances de son héros, il emploie une diction élégante et sans apprêt. La noble simplicité de Catinat semble interdire à son panégyriste les ressources brillantes de la déclamation. L'orateur peint les campagnes de ce général, les intrigues de ceux qui entravaient ses opérations, ses démêlés avec Louvois, dont la re-

connaissance l'empêchait de révéler les torts; son habileté à tirer parti des circonstances les plus difficiles, et il appuie principalement sur cette modestie si rare qui l'empêchait de faire mention de lui dans les relations de ses batailles, sur ce désintéressement qui ne se démentit jamais, et qui, dans des tems de malheur, où son traitement cessa de lui être payé, contraignit ce maréchal de France à quitter la capitale, où il ne pouvait plus exister avec la dignité de son rang. La retraite de Catinat à Saint-Gratien est le morceau (14) le plus touchant de cet éloge. Il est difficile de retenir ses larmes quand on voit Catinat prêt à se séparer de ses anciens et fidèles domestiques, qu'il lui était impossible de conserver.

La pièce de vers qui fut couronnée le même jour que l'*Éloge de Catinat*, ne pouvait lui être comparée. Elle est intitulée *Conseils à un jeune poète*. L'auteur, aigri par les critiques que ses rivaux suscitaient contre lui, témoigne, dans cet ouvrage, beaucoup d'humeur : on n'y trouve point ce coloris agréable, cette délicatesse, cette douce élégance, qui caractérisent les pièces de vers détachées de nos grands poètes.

L'auteur devait être encouragé par tant de succès académiques. Il arriva cependant une époque où il

fléchit devant un rival (*). M. Necker (15) avait un grand attachement pour M. de Laharpe. Voulant, sans blesser sa délicatesse, lui donner des témoignages de son amitié, il fit déposer à l'Académie de Marseille une somme assez considérable, qu'il ajouta au prix du concours, dont le sujet était l'*Éloge de Lafontaine*. Il ne doutait pas que son ami ne fût couronné, et il espérait ainsi concourir en même tems à sa gloire et à son aisance. L'événement ne répondit point à l'attente de M. Necker.

Nous ne prononcerons pas sur le jugement de l'Académie de Marseille (16); nous nous contenterons de dire que M. de Laharpe paraît avoir bien saisi le caractère de Lafontaine et le secret de son talent. Toujours guidé par le goût, il ne néglige aucun moyen de rendre son style simple et conforme au génie de Lafontaine. Dès son exorde il interroge le fabuliste, et lui fait dire : « Vous vous » donnez bien de la peine pour expliquer comment » j'ai su plaire; il m'en coûtait bien peu pour y » parvenir. » Cet éloge peut être considéré comme un excellent morceau de littérature. L'auteur fait aimer le talent de Lafontaine, dont il analyse très-bien les nuances les plus délicates. En joignant à cet éloge l'article du *Cours de littérature* que M. de

(*) M. de Chamfort.

Laharpe a consacré à notre inimitable fabuliste, article qui est un des plus charmans de ce *Cours*, on aura tout ce qu'on a pu dire de mieux sur cet écrivain original.

Les travaux académiques de M. de Laharpe ne se bornent pas aux éloges dont nous venons de parler. Souvent on proposait des questions particulières, telles que celle-ci, proposée par l'Académie en 1767 : *Des malheurs de la Guerre, et des avantages de la Paix.* Ce sujet, dont M. de Laharpe remporta le prix, se fait remarquer par la pureté et l'élégance de la diction de son auteur. Il composa aussi, pour concourir, plusieurs discours en vers, dont trois furent couronnés. Ces discours roulent sur des objets littéraires et philosophiques.

Au reste, M. de Laharpe semble ne pas attacher autant d'intérêt aux sujets de poésie dont l'étendue était bornée par l'Académie, qu'à ceux de l'éloquence. Voici comme il s'exprime dans sa première note sur son *Éloge de Racine.* « Je sais bien » que ce n'est pas la peine d'assembler toute la » France pour entendre une pièce de deux cents » vers souvent médiocres ; mais les sujets d'élo- » quence sont des morceaux plus importans. Et qui » empêche que ceux de poésie ne le deviennent ? » Pourquoi ne couronnerait-on pas des ouvrages » beaucoup plus étendus et plus intéressans ? » Et

c'est ce que l'Académie ne jugea pas à propos de faire.

Tant d'ouvrages, presque tous justifiés par le succès, ouvrirent enfin à l'auteur les portes de l'Académie française (*). Il succéda à Colardeau, qui avait remplacé M. de Saint-Aignan, et qui n'avait pas pu prononcer son discours de réception. M. de Laharpe eut donc à faire l'éloge de deux académiciens. Dans son discours, il dirigea sa harangue vers un but déterminé; il s'étendit sur les qualités que doit avoir un homme de lettres, et sur les avantages et les inconvéniens qu'il trouve dans la société des hommes de la cour, que l'institution de l'Académie lui donne pour confrères. Vaugelas avait traité cette question avec beaucoup de sagacité dans l'excellente préface des *Remarques sur la langue française*, où il observe que la fréquentation des hommes de la cour répand sur les écrits des académiciens les grâces de la politesse et du bel usage. M. de Laharpe soutient à peu près la même opinion avec plus de développement et d'éloquence.

Pour ne point interrompre la suite des discours académiques de M. de Laharpe, nous avons différé jusqu'à présent de parler de ses tragédies. Long-tems avant d'obtenir tant de couronnes il

(*) Il y fut reçu le 20 juin 1776.

s'était

s'était fait connaître très-avantageusement par un ouvrage dramatique, *Warwick*, qu'il fit représenter à vingt-quatre ans (17), et qui annonça dans le jeune poète un talent distingué pour la tragédie. La pièce réussit, et elle le méritait. La noblesse du rôle principal, le caractère soutenu de la reine Marguerite, tout le quatrième acte qui étincelle de beautés, l'ont fait rester au théâtre, où elle a été reprise plusieurs fois avec un succès soutenu. On y remarque une conduite sage et un style qui n'a rien de cette boufissure qui était si fort à la mode à cette époque; mais ce qui y contribua (dit M. Petitot, de qui nous prenons également les détails relatifs au *théâtre* de M. de Laharpe), c'est la manière dont il peignit la sensibilité de son héros et l'inflexibilité de son caractère. Nous sommes fondés à croire que cette aptitude à exprimer les passions violentes de l'orgueil irrité et des talens méconnus (18) ne fut pas dans Laharpe l'effet d'une combinaison passagère, mais qu'elle tenait à son caractère que l'injustice avait aigri. Il eut le malheur d'avoir dans sa jeunesse des ennemis implacables qui s'attachèrent à dénigrer ses talens. Loin de les ramener par la douceur, il les anima contre lui par un ton hardi et tranchant. Comme il sentait très-bien ses forces, les persécutions dont il fut l'objet le révoltèrent, et lui donnèrent cette âpreté et cette roideur qui

lui furent souvent reprochées. Les sentimens qui résultent de cette situation sont peints dans Warwick avec beaucoup d'énergie. On voit un homme que l'injustice frappe au point qu'elle lui fait oublier toutes ses grandes actions, qu'elle le porte à trahir un prince qu'il a mis sur le trône, et qu'elle lui donne dans cette résolution une opiniâtreté indomptable :

> Je recevrai la mort sans en être étonné,
> Et je mourrai du moins sans avoir pardonné.

Ces vers caractérisent profondément la passion dont nous parlons. Cette passion n'est point héroïque, mais ennoblie par le personnage : rendue avec force, elle rentre dans le domaine de la tragédie, dont le principal objet est de peindre les grandes infortunes.

L'opinion que nous venons d'avancer est justifiée par le succès des productions dramatiques de M. de Laharpe, où il a occasion de tracer des caractères de ce genre. Ses autres pièces, écrites avec soin et sagement conçues, sont loin d'avoir ce coloris original qui était particulier à l'auteur.

Coriolan (19), chassé de Rome par des tribuns factieux, prenant les armes contre sa patrie ingrate, résistant aux prières des consuls et des prêtres, et ne cédant qu'avec peine aux supplications de sa

mère, était un caractère très-analogue au théâtre. Les détails du rôle principal sont peut-être ce qu'il a écrit de plus fort en ce genre. Qu'on lise le morceau qui commence par ces vers :

Pardonner aux Romains ! l'effort est impossible ;
Je tiens de vous un cœur trop fier et trop sensible, etc.

Ces vers peuvent servir de modèle pour peindre un héros injustement persécuté. On y reconnaît l'indignation d'un héros dont la sensibilité a été vivement affectée. Coriolan n'omet aucune des circonstances de sa persécution ; il les retrace même avec une sorte de complaisance pour avoir de nouveaux motifs d'être inflexible.

Philoctète (20), un des chefs-d'œuvre de Sophocle, offrait aussi à M. de Laharpe un caractère dans le genre de ceux de Warwick et de Coriolan. Son héros, abandonné dans une île déserte, livré à toutes les horreurs de la souffrance et du besoin, et n'obtenant sa subsistance qu'en se traînant sur les rochers pour y ravir sa proie, et nourrissant une haine implacable contre ceux qui ont eu la cruauté de le livrer à tant de maux, pouvait donner, par sa situation, lieu à des beautés très-bien assorties au talent du poète moderne. Aussi M. de Laharpe a-t-il excellé dans toutes les scènes où l'indignation de Philoctète se déploie contre

Ulysse et contre les Atrides. Jamais il n'a porté le style tragique à un aussi haut degré de force et de véhémence que dans cette belle imitation de Sophocle. L'ironie surtout est une figure qu'il emploie de manière à rappeler quelquefois le style de Corneille. Nous n'en citerons qu'un exemple. Philoctète, après avoir appris la mort de tous ses amis, s'écrie :

Grace au ciel, mon attente est trop bien confirmée!
La mort a respecté le rebut de l'armée;
Les héros ne sont plus; aux lâches, aux pervers,
Les dieux semblent fermer le chemin des enfers;
Aux plus grands des mortels ils en ouvrent la route.
Ulysse est donc vivant, et Thersyte sans doute!
Voilà, voilà les dieux, et nous les adorons!

Quand il s'apperçoit que l'armée des Grecs a besoin de lui, sa fureur semble s'augmenter. Il jouit de voir ses ennemis à ses pieds, et il prononce sur eux ces terribles imprécations :

Eh bien! égale donc le supplice à l'offense,
O ciel! dont tant de fois j'implorai la vengeance!
De mes longues douleurs entends le dernier cri :
Extermine les Grecs, et je me crois guéri.

On voit que M. de Laharpe a principalement réussi lorsqu'il a eu à peindre des héros sentant profondément les injures qu'ils avaient éprouvées.

La révolte d'un grand caractère contre toute espèce d'injustice paraît avoir été sa sensation familière. Elle ne nous indique que trop qu'il fut presque toujours malheureux, et qu'il trouvait une sorte de soulagement à exhaler dans ses tragédies les mouvemens impétueux d'une âme aigrie par l'infortune et la persécution.

Dans *Virginie*, il a donné au caractère d'Icilius quelques traits de ce genre; mais cette combinaison y est beaucoup moins bien placée que dans les pièces dont nous venons de parler. L'amant de Virginie, moins orgueilleux, plus occupé de son amour que de l'abaissement où le réduit le décemvir, aurait été plus théâtral et plus intéressant. Cependant cette faute légère est rachetée par de grandes beautés.

Les autres tragédies de M. de Laharpe présentent un caractère moins prononcé. Quoiqu'elles fassent peu d'effet à la représentation, on les lit avec plaisir, parce qu'elles sont élégamment écrites, et qu'en général les règles et les convenances y sont bien observées.

Les *Barmécides* avaient l'avantage d'offrir des mœurs nouvelles, et de rappeler une des brillantes époques de l'histoire des Arabes. L'auteur, en recherchant trop les situations extraordinaires, manqua quelquefois ses effets. Le caractère du célèbre

Aaron Raschild ne parut pas assez fortement tracé, et l'on trouva une sorte de ressemblance entre le dernier acte de cette pièce et le dénoûment de *Cinna*. La générosité du vieux Barmécide parut un peu exagérée. Tous ces défauts, qui furent avidement saisis par les ennemis de l'auteur, empêchèrent que la pièce ne restât au théâtre.

Jeanne de Naples eut plus de succès : le sujet en est intéressant, et le coloris local y est conservé avec soin. Dans cette tragédie, un vil intrigant a abusé de la faiblesse de la reine pour la décider à consentir à la mort de son époux. Le crime est commis, et la malheureuse princesse ne trouve pas dans son complice les sentimens qu'elle croyait lui avoir inspirés. Pour comble de malheur, et par une juste punition d'un attentat si horrible, le roi de Hongrie, frère du monarque assassiné, vient avec une armée pour le venger : l'appareil du deuil qui couvre ses étendards, fait présumer qu'il n'épargnera pas les coupables. Au milieu de cette cour désolée se trouve un homme dont la vertu et le caractère élevé excitent le respect et l'admiration ; c'est Montescale, grand justicier de Naples. Il a poursuivi les assassins, mais il a évité de compromettre la reine. Le poète s'est peut-être trompé sur le genre d'intérêt que peut inspirer Jeanne de Naples, punie justement d'un crime au-

quel elle a consenti ; elle n'est suffisamment excusée, ni par une grande passion ni par de grands remords. Le caractère vil de son séducteur contribue encore à donner de l'indifférence pour elle. On s'étonne qu'une reine, douée de si brillantes qualités, ait pu sentir de l'amour pour un homme tel que le prince de Tarente. L'auteur a vainement cherché à relever le caractère de Jeanne de Naples par le sentiment généreux qui la porte à dévoiler au roi de Hongrie le complot qui est tramé contre lui. Cette situation, imitée d'une tragédie de Pierre Corneille, ne produit presque aucun effet. Dans *la Mort de Pompée*, elle donne lieu à une très-belle péripétie ; dans la pièce de M. de Laharpe, elle ne fait qu'entraver la marche de l'action. La beauté du rôle de Montescale, le caractère noble et généreux du roi de Hongrie, un style pur et toujours élégant, des détails historiques très-intéressans et très-bien placés, firent excuser les défauts que nous venons de remarquer. Malgré les clameurs des ennemis de M. de Laharpe, cette pièce eut plusieurs représentations ; mais jusqu'à présent elle n'a pas été remise au théâtre.

M. de Laharpe a paru regretter qu'une de ses tragédies qui avaient eu le plus de succès à la cour, ne fût pas représentée dans la capitale. Nous ignorons quelle intrigue put le priver de cette satisfac-

tion. La pièce dont nous parlons est *Menzicoff* (11). Les relations du poète avec le Grand-Duc de Russie, ses liaisons avec les seigneurs de ce pays, qui voyageaient en France, lui avaient procuré l'occasion de faire des recherches sur ce peuple curieux à observer, et lui avaient donné l'idée d'essayer sur le théâtre la peinture de ses mœurs. La catastrophe qui paraissait la plus théâtrale, était la fameuse disgrace de Menzicoff, qui abusa long-tems de sa faveur avec autant d'audace, qu'il montra de constance lorsqu'il fut accablé par le malheur. Le poète le représente relégué dans le fond de la Sibérie, où il trouve un homme qu'il a fait exiler autrefois, de la fortune duquel il s'était emparé, et qui, depuis un grand nombre d'années, nourrissait contre son persécuteur une haine implacable. On sent quelle joie cet homme doit éprouver lorsqu'il voit arriver Menzicoff. Ce qui comble ses désirs, c'est qu'il est revêtu presque en même tems de la place de gouverneur de la Sibérie; alors il exerce librement sa fureur sur un ennemi désarmé, et il se sert de son nouveau pouvoir pour consommer une vengeance dont l'idée seule fait frémir. Les moyens qui amènent ce funeste dénoûment manquent de vraisemblance, et sont puisés dans des suppositions romanesques. D'ailleurs, n'est-ce pas un tableau plus fatigant que tragique, que celui de

deux malheureux exilés qui semblent se battre avec leurs chaînes ? Réunis dans la même captivité, les hommes les plus violens s'appaisent, leurs passions perdent leur énergie lorsqu'ils n'ont plus devant les yeux les objets qui les avaient fait naître ; et ce n'est pas se conformer aux lois de la tragédie, que d'offrir au public ces exceptions rares qui ne peuvent que déshonorer l'espèce humaine. Ce défaut de combinaison n'empêche pas qu'on ne trouve dans *Menzicoff* de grandes beautés de détail. Le favori disgracié montre dans le malheur un calme et une sérénité qui attendrissent vivement sur son sort. Nul mouvement d'orgueil, nul retour sur sa grandeur passée ; il s'exprime toujours avec simplicité lorsqu'il parle de sa chute. Interrogé par un exilé, il lui répond ainsi :

Oui, j'étais Menzicoff : cesse d'être surpris ;
Tu sais ce que je fus, tu vois ce que je suis.
C'est ainsi de nos mains que le bonheur échappe :
On connaît la fortune au moment qu'elle frappe.

On lui demande la cause de sa disgrace. Olgoroucky, favori de Pierre II, lui a inspiré de la haine pour son ministre ; et cet homme, qui s'était jusque-là si bien soutenu contre toutes les intrigues, est renversé, au milieu d'une fête, par un jeune seigneur sans expérience. La manière dont Men-

zicoff raconte ces circonstances, est pleine de simplicité et de modestie :

De ma fortune enfin l'imposant édifice,
Sapé par tant d'efforts, et toujours triomphant,
Devait être abattu par la main d'un enfant;
De ma chute imprévue il prépara l'ouvrage :
Le Czar le chérissait; ils étaient du même âge;
Et son père, en secret dès long-tems mon rival,
Par les mains de son fils porta le coup fatal,
Fit rougir l'empereur d'être en ma dépendance,
Lui rappela les droits de la toute-puissance,
Fit entendre les cris de son peuple indigné :
Le Czar cède; un arrêt par lui-même signé
M'exile à Renembourg, loin de la capitale.

On doit remarquer que, dans ce récit, Menzicoff ne se permet aucun reproche contre ceux qui ont causé sa ruine : cette modération lui donne un véritable caractère de grandeur.

Nous ne nous étendrons pas sur les tragédies de *Timoléon* (22), de *Pharamond*, de *Gustave* et des *Bramés*, qui ne réussirent point aux premières représentations. M. de Laharpe a paru lui-même y attacher peu d'intérêt, puisqu'il n'a pas essayé de les corriger, et puisqu'il n'a jamais tenté aucune démarche pour les faire remettre. Nous observerons seulement qu'elles furent jugées avec une sévérité sans exemple. A la même époque, des tragédies, bien inférieures à celles de l'auteur, obte-

naient la faveur de quelques représentations : l'idée que ses premiers travaux avaient donnée de lui, rendait le public rigoureux à son égard, et ses adversaires implacables contribuaient aussi à faire remarquer ses moindres défauts.

Quoique M. de Laharpe se fût souvent élevé contre les drames, il en composa deux en cédant au goût de son tems. Il sut du moins se garantir des défauts qui semblent attachés à ce genre. Il ne peignit point des malheurs obscurs avec emphase ; il ne chercha point à lier des intrigues romanesques ; il n'eut point recours à des sentimens exagérés et contraires à la nature ; il n'offrit point d'images dégoûtantes, et ne poussa pas trop loin les idées lugubres.

Mélanie (23), le premier des deux drames de M. de Laharpe, a joui d'une grande réputation. Les ennemis de l'auteur conviennent eux-mêmes que le style de ce drame est d'une élégance soutenue, et ils sont forcés d'avouer que, sous ce rapport, c'est sa production la plus soignée. C'est au sujet de cette pièce que M. de Voltaire a bien voulu comparer le style de l'auteur à celui de Racine. Nous ne nous arrêterons pas à en exposer le sujet, et nous croyons en cela remplir les intentions de l'auteur, qui prit le parti de retirer sa pièce du théâtre un an avant sa mort, et qui a recom-

mandé, par son testament, qu'elle ne fût jamais représentée à l'avenir.

Barnevel, l'autre drame, est une imitation d'une pièce de M. Lillo, intitulée *Le Marchand de Londres*. Cette pièce n'a jamais été mise sur la scène. L'auteur anglais avait eu pour objet de peindre les excès et les crimes auxquels peut se porter un jeune homme lorsqu'il a le malheur de se lier avec une femme corrompue : les progrès rapides de la séduction sont tracés dans cette pièce avec beaucoup d'art. M. Lillo a présenté, sans invraisemblance, Barnevel d'abord rempli de candeur et doué de toutes les qualités aimables de son âge, se livrant sans réserve aux caresses d'une femme perdue, et entraîné par elle jusqu'au crime affreux d'assassiner son oncle et son bienfaiteur. M. de Laharpe a très-bien profité des combinaisons de son modèle qu'il a souvent embelli ; mais il s'est cru obligé, pour ne point blesser la décence de la scène française, d'adoucir le caractère de la femme qui séduit Barnevel, et de l'offrir comme une veuve qui a une existence honnête, et qui, tombée dans la mauvaise fortune par la faute de son mari, s'est permis de honteuses ressources. Ce changement, dont on ne peut blâmer M. de Laharpe puisqu'il prouve sa délicatesse sur les convenances théâtrales, dénature entiérement le fond de la pièce. On trouve peu

vraisemblable qu'une femme qui conserve encore une apparence de retenue, puisse demander à son amant de l'enrichir par un assassinat. La candeur de Barnevel ne doit-elle pas être révoltée de cette contradiction entre le caractère qu'il suppose à celle qu'il aime, et cette effroyable proposition? Dans l'auteur anglais, cette conception a beaucoup plus de vraisemblance: M. de Laharpe a très-bien senti le caractère d'un premier amour. Barnevel, prêt à tomber dans l'abîme, a quelques soupçons sur la sincérité de sa maîtresse; la manière dont il les lui témoigne, est pleine de délicatesse et de candeur:

Écoute, prends pitié de ce cœur qui t'adore:
On m'a dit.... aujourd'hui l'on me disait encore
Que ton sexe, abusant de nos tendres erreurs,
Nous trompe quelquefois, même en versant des pleurs;
Que la douceur aimable en tous ses traits empreinte,
Sert à mieux déguiser l'artifice et la feinte.
Dois-je le croire? Hélas! faut-il s'accoutumer
A craindre des attraits qu'il est si doux d'aimer?
Peut-on, lorsque l'on plaît, chercher un autre empire?
Lorsque l'on sait charmer, peut-on songer à nuire?
A-t-on, par un contraste aussi vil qu'odieux,
La trahison dans l'âme et l'amour dans les yeux?
Je ne puis me prêter à cette horrible idée.

L'élégance soutenue de cette pièce en rend la lecture attachante: les défauts ne pourraient se sentir qu'à la représentation.

M. de Laharpe, dans l'intention de rendre hommage à Voltaire, composa une petite pièce où, faisant allusion à l'universalité des talens de son maître, il suppose que les Muses (*) sont en rivalité pour lui décerner des honneurs. Ce cadre, assez commun, est rempli avec esprit. On sent que Melpomène doit obtenir la préférence ; aussi l'auteur lui fait-il passer en revue les tragédies de Voltaire. Il était plus difficile de faire parler Thalie. M. de Laharpe se tire fort adroitement de cet embarras : la Muse de la comédie se borne à dire :

Ce fut par passe-tems qu'il me rendit visite ;
Je n'en rendrai pas moins hommage à son mérite.
J'aime les Euphémons, je leur applaudis fort ;
Et mon ami Préville est charmant dans Friport :
Je conserve les fruits de sa plume immortelle ;
Je conviens qu'avant moi d'autres doivent passer ;
Je vous laisse briguer les palmes les plus belles ;
Mais, Nanine à la main, je prétends l'embrasser.

M. de Laharpe a encore fait une petite comédie pour l'inauguration de la nouvelle salle des Français (24), intitulée *Molière à la nouvelle salle.* On y trouve une gaîté franche et naturelle, qui donne à penser que l'auteur aurait réussi dans ce genre s'il s'y était livré : avantage qu'il a sur Voltaire, qui,

---

(*) La pièce est intitulée *Les Muses rivales.*

si vivement plaisant dans ses facéties, fait grimacer ses figures dans les comédies qu'il a composées.

M. Gaillard met en parallèle le théâtre tragique de M. de Laharpe et celui de M. Dubelloy. Il donne la préférence à celui-ci pour l'effet, et à l'autre pour le style.

« J'ignore, dit-il, quel rang la postérité doit assigner à M. de Laharpe, parmi ceux qui ont régné sur la scène française. On conviendra d'abord que ses pièces sont les mieux écrites après les belles tragédies de Racine et de M. de Voltaire, et combien ce premier mérite suppose de mérites particuliers ! style tantôt simple, tantôt brillant, ferme, élégant, harmonieux, tragique, adapté au genre, et varié selon les sujets.

» Quant à l'effet que produisent ces mêmes pièces, nous n'osons dire qu'il soit au même degré que le mérite du style. *Mélanie* a beaucoup d'effet, *Philoctete* en a beaucoup aussi, soit dans la traduction en prose de l'auteur de *Télémaque*, soit dans les beaux vers de M. de Laharpe. Ses autres pièces n'en sont pas dépourvues ; mais M. de Laharpe a eu quelque tems un rival qui, inférieur à lui par le mérite du style, l'emportait peut-être pour l'*effet* ; c'est M. Dubelloy. Ami particulier de tous les deux, j'aurais pu être un lien entre eux :

Pacis eram mediusque belli.

» Je n'ai jamais pu les rapprocher ni obtenir que, naturellement justes tous deux, ils le fussent complétement à l'égard l'un de l'autre. M. de Laharpe avait blessé M. Dubelloy par des critiques, et surtout par des décisions tranchantes. On sait, et je le dissimulerais en vain, que M. de Laharpe n'était pas sans reproche de ce côté-là, et que son ton n'adoucissait pas les blessures que la critique fait toujours plus ou moins. M. de Laharpe disait qu'ayant apperçu que M. Dubelloy s'offensait de ses critiques, il avait cessé d'en faire ; mais il était trop tard : le coup était porté.

» Si j'avais à prononcer entre deux hommes si estimables, j'observerais que d'abord tous deux ayant été moissonnés avant l'âge de la décadence, ils n'ont, ni l'un ni l'autre, comme Corneille et Voltaire, de pièces faibles et au dessous de leur talent.

» J'observerais ensuite, en faveur de M. Dubelloy, qu'on a beaucoup exagéré les défauts de son style ; que, s'il a quelquefois des vers entortillés, pénibles et recherchés, son style, comme celui de Corneille, s'élève et s'épure avec les choses ; que quand il est beau (et il l'est souvent, et ne l'est pas médiocrement), il devient éloquent et il écrit bien.

» J'observerais, en faveur de M. de Laharpe, que ses pièces doivent plaire davantage à la lecture, qu'elles offrent plus de tirades éloquentes, plus de morceaux

morceaux à retenir, et partout un style plus pur, un goût plus sain, plus d'accord et d'ensemble dans le ton; mais que celles de M. Dubelloy sont d'un plus grand effet au théâtre, qu'elles y produisent plus de mouvement, de trouble et d'effroi; qu'elles font verser plus de larmes, qu'elles laissent de plus longs souvenirs; que vraisemblablement on relira plus les pièces de M. de Laharpe, mais qu'on reverra plus souvent celles de M. Dubelloy, et qu'il ne manquerait rien à celles-ci si M. de Laharpe les avait écrites. »

On demandait à M. de Laharpe, quelque tems avant sa mort, comment il aurait parlé de ses tragédies dans le *Cours de littérature*, s'il avait été obligé de s'expliquer sur les auteurs vivans. Il répondit qu'il aurait pu se rendre cette justice, que s'il n'avait pas contribué aux progrès de l'art dramatique, on ne pouvait pas l'accuser d'avoir avancé sa décadence. Il est impossible de se juger avec plus de vérité et de modestie.

On aurait peine à croire que l'auteur, toujours occupé de discussions sérieuses et de conceptions tragiques, eût pu obtenir des succès dans ses pièces légères, fruit de l'enjouement et de l'esprit de société; cependant il se distingua par des pièces fugitives, où l'on remarque de l'aisance, de la finesse, et ce ton d'aménité qu'il ne conserva pas toujours

en écrivant en prose. Parmi ces pièces, il en est plusieurs qui sont dignes d'être remarquées, mais que nous ne pouvons pas toutes citer. On y trouve deux épîtres, l'une au *Tasse*, l'autre d'*Horace à Voltaire*, dont l'élégance et la noble aisance rendent la lecture très-agréable. Nous ne parlons point de ses odes, quoique quelques-unes aient eu du succès dans leur tems. Il nous a paru que l'auteur ne possédait pas l'enthousiasme et la richesse de poésie qui caractérisent ce genre (25).

Il composa aussi des petits poëmes dans lesquels il déploya une imagination riante, et montra cette élégante facilité qui paraissait étrangère à son talent. *L'Ombre de Duclos* (*) (26) est, de ces poëmes, celui qui fit le plus de bruit dans le tems. M. de Laharpe voulut attaquer ses ennemis, et tourner en ridicule quelques mauvais auteurs. En s'élevant contre ceux qui hâtaient l'époque de la décadence de notre littérature, il fut, comme à son ordinaire, inspiré par la raison et par le goût. Le caractère caustique de Duclos, sa gaîté, sa franchise qui ne se démentit jamais, fournissaient au poète des couleurs assorties à son sujet. Il suppose que l'académicien se trouve dans les champs élysées avec l'abbé

(*) *Voyez* cette pièce, tome II, page 158 de ses œuvres imprimées en 1778.

de Boisrobert, ce convive aimable, dont la principale fonction était d'égayer le cardinal de Richelieu. La conversation s'engage entre eux sur les auteurs du dix-huitième siècle. Duclos propose à l'abbé de lui faire voir une de ces audiences qu'il donnait aux gens de lettres, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Boisrobert trouve l'idée piquante, et l'illusion dont le poète fait un usage très-heureux, comme personnage allégorique, facilite à Duclos les moyens de jouer cette comédie.

On voit Duclos sur un grand fauteuil noir
Dans l'entre-sol, sombre et triste manoir
Où doit loger monsieur le secrétaire.
Là fourmillait tout l'essaim littéraire.
L'un apportait sa nouvelle grammaire,
L'autre un roman, l'autre des almanachs;
L'un des sermons, l'autre des opéras,
Et celui-ci son recueil d'héroïdes,
Et celui-là ses drames insipides,
Drames en prose, et traduits et vendus
En Allemagne, et des Français peu lus,
Mais enrichis de fleurons et d'estampes,
Malgré Voltaire appelés *culs-de-lampes;*
Couverts de points de l'un à l'autre bout,
Points merveilleux qui tiennent lieu de tout,
Points éloquens qui font si bien entendre
Ce que l'auteur n'a pas l'esprit de rendre;
C'est dans les points qu'il faut s'évertuer,
Et le génie est l'art de ponctuer.

Ces derniers vers rappellent la manie des auteurs de drames, qui, dans l'impuissance de terminer leurs phrases, mettaient plusieurs points; ce qui, aux yeux des amateurs de ce mauvais genre, passait, ou pour des réticences pleines de sens, ou pour des sentimens trop énergiques pour pouvoir être exprimés par des paroles. Cet abus, dont M. de Laharpe s'est en vain efforcé de montrer le ridicule, a été porté à l'excès par quelques orateurs modernes, qui croient ajouter de la force à leurs discours en plaçant au milieu de chaque phrase trois ou quatre points d'exclamation.

Après un portrait de Dorat, fait d'une manière très-plaisante, l'auteur revient sur les drames modernes et sur les imitations de Shakespeare; Molière, Despréaux et Racine, en voyant le défenseur de ces monstres littéraires, tombent dans ce rire inextinguible si bien décrit par Homère. Le poète peint l'étonnement de Lafontaine lorsqu'il écoute cette doctrine dont il n'a jamais eu aucune idée.

Pour le bon Lafontaine,
Il contemplait ce rare énergumène
D'un regard fixe, immobile, enchanté;
Il jouissait avec tranquillité,
La bouche ouverte et la mine ébahie,
N'ayant rien vu de semblable en sa vie.

Ce portrait, si frappant et si élégamment tracé,

peut donner une idée de l'enjouement qui règne dans ce poëme. Le seul homme avec lequel l'auteur perd ce ton de gaîté, est Linguet, son ennemi implacable. Il faut se rappeler les persécutions dont M. de Laharpe fut l'objet pour excuser ce passage, beaucoup plus dans le genre de Juvénal, que dans celui d'Horace.

Tangu et Félime, poëme érotique en quatre chants, du même auteur (*), renferme des descriptions voluptueuses et plaisantes qui lui ont procuré des lecteurs. Les descriptions voluptueuses surtout n'auraient pas soutenu les regards sévères de M. de Laharpe dans un âge plus avancé. Il sacrifiait alors aux grâces : depuis que la religion lui a paru seule digne de ses hommages, il a renoncé à ce genre de productions frivoles.

M. de Laharpe, voulant mettre en vers français un poëme épique, choisit *la Pharsale* que Marmontel avait déjà traduite, et qui, dans un tems de décadence, avait trouvé beaucoup de lecteurs. Il paraît que des occupations plus importantes détournèrent l'auteur de ce travail ; il n'acheva que le premier et le septième chant. Les suppressions qu'il s'est permises, sont dictées par le goût. Quelquefois il resserre des pensées trop étendues,

(*) Imprimé en 1780, in-8°.

quelquefois il développe celles qui ne sont qu'indiquées. Le soin constant qu'il met à ne point interrompre le fil des idées, à suivre la marche du poète et à ménager les transitions, produit un si heureux effet, que l'on ne s'apperçoit point des changemens qu'il a cru devoir faire. Le poëme de Lucain aurait gagné beaucoup si M. de Laharpe avait pu continuer le travail dont il n'a publié que des fragmens (*). La peinture des présages sinistres qui précèdent les guerres civiles est une de celles que l'auteur a le mieux rendues. Lucain, après avoir hâté tous les phénomènes qui menacent Rome de la perte de sa liberté, donne le dernier coup de pinceau à ce tableau lugubre en faisant paraître Sylla et Marius, qui la première fois s'unissent pour déplorer les maux de la patrie. Le poète latin n'emploie que trois vers pour offrir cette image terrible. M. de Laharpe la présente dans tous les détails de son effrayante beauté.

Les mânes de Sylla dans les champs s'élevèrent,
D'une voix lamentable annonçant le malheur:
Du soc de la charrue on dit qu'un laboureur
Entr'ouvrit une tombe, et, saisi d'épouvante,
Vit Marius lever sa tête menaçante,
Et, les cheveux épars, le front cicatrisé,
S'asseoir pâle et tremblant sur son tombeau brisé.

(*) Tome II de l'édition de 1778.

Le même goût pour les ouvrages des Anciens porta M. de Laharpe à traduire quelques fragmens de Lucrèce, et la première élégie de Tibulle (*). On trouve dans cette dernière pièce une poésie douce et élégante. Dans le fameux morceau :

Te spectem, suprema mihi cùm venerit hora,

le traducteur semble partager la mélancolie de son modèle.

M. de Laharpe avait fait, encore jeune (**), une traduction de Suétone avec tant de rapidité, qu'il ne se donna pas le tems de la revoir ; il y laissa quelques contre-sens : ses ennemis ne perdirent pas cette occasion de l'humilier ; ils examinèrent cet ouvrage avec une exactitude minutieuse. Non-seulement on compara chaque phrase de l'auteur original avec la version, mais de plus on rapprocha d'autres versions de la sienne, et à force de travail on parvint à trouver dans celle-ci une trentaine de passages mal rendus ; ce qui n'eût pas été reproché à tout autre traducteur, surtout si son ouvrage eût été aussi bien écrit que celui de M. de Laharpe. Ce dernier avoua noblement son tort ; il convint de quelques fautes, et il ne chercha point à les justifier par de mauvais raisonnemens. Malgré une

(*) *Voyez* tome II, édition de 1778.
(**) En 1765.

franchise si rare, cet ouvrage négligé porta longtems préjudice à sa réputation. Cependant cet écrit ne lui ayant rien fait perdre de son assurance ordinaire, on se lassa de critiquer sa traduction, et on ne se souvint plus que de ses autres titres à l'estime des connaisseurs.

L'année même de sa réception à l'Académie française (*) il avait donné une traduction de la *Louisiade* du Camoens, poëme en dix chants, avec des notes, et la vie de l'auteur; enfin, malgré la multiplicité et l'étendue de ses occupations, il se chargea (**) de faire un abrégé de l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prevost, dont il a publié les vingt-un premiers volumes. L'ordre qu'il a mis dans cette compilation prouve sa grande aptitude au travail.

Nous ferons observer, en passant, que tous les ouvrages dont nous venons de parler, à l'exception de la tragédie de *Virginie*, ont été publiés en 1789; encore y a-t-il lieu de croire que cette pièce, qui n'a été jouée que depuis la révolution, était composée avant cette époque, et que l'auteur n'a fait que la retoucher au moment de la faire paraître sur la scène.

Jusqu'ici nous avons considéré M. de Laharpe

(*) En 1776.

(**) En 1780 et années suivantes.

sous le rapport de ses ouvrages littéraires, qui ne traitent pas de la *critique ;* nous allons maintenant examiner son talent sous ce dernier point de vue. Il sortait à peine des études quand il entra dans cette carrière pénible et scabreuse où il occupe un rang distingué. On ne peut douter que les envieux de ses autres travaux n'aient contribué à envenimer son caractère ; mais eût-il restreint ses prétentions dans la république des lettres, au rôle d'Aristarque, il devait bien penser qu'on se servirait envers lui de la mesure dont il aurait fait usage envers les autres, et alors plus d'un critique rigoureux a dû le forcer à partager le breuvage amer qu'il avait préparé pour autrui. Malgré les reproches qu'on a été en droit de lui faire, tout le monde convient que, toutes les fois qu'il a écarté cette âpreté de formes et ce ton tranchant qui nuisent même à la bonne cause, sa censure, alors guidée par un goût sain, est aussi judicieuse que sa plume est élégante. Si l'on réfléchit à l'étendue de ses travaux en ce genre, on ne conçoit pas comment il a eu le tems de faire les ouvrages que nous venons de passer en revue, et l'on est étonné de sa prodigieuse facilité.

« Dépouillons-le, dit M. Gaillard, de ses ouvrages ; ôtons-lui ses tragédies, ses comédies, ses poésies légères de tous les genres et de tous les tons, ses prix des Académies, ses prix de l'Université ;

qu'il ne soir plus un orateur éloquent, un excellent poète; qu'il ne soit plus que juge des productions d'autrui; réduisons-le à ses journaux littéraires (27), quelle grande existence il aurait encore dans les lettres! Quelle excellente poétique, en tout genre, résulterait de ses écrits! Comme ils l'ont rendu l'arbitre suprême du goût er le fléau des mauvais écrivains! Combien il a honoré cette fonction de journaliste, avilie par tant d'autres avant lui et après lui! Comme sa critique est toujours juste, motivée, lumineuse et rendue sensible! Mais aussi, toujours sévère, jamais il n'inclinait vers l'indulgence. Nul n'a plus combattu pour les intérêts du goût, de la justice et de la raison. Si, chez les auteurs qu'il a le plus maltraités, il se trouvait un morceau digne d'éloge, il n'a jamais manqué de le faire valoir; mais dans la critique il négligeait trop l'art des ménagemens (28). »

La correspondance de M. de Laharpe avec le grand-duc de Russie (29) présente une vaste galerie de tableaux dont il donne les sujets er la critique. On y voit tous les auteurs qui existaient à l'époque de cette correspondance; on y trouve des détails curieux sur leur talent, leurs ouvrages, leurs habitudes; sur les sociétés comme sur les coteries littéraires, et une foule d'anecdotes qui appartiennent à la littérature, aux arts et aux sciences.

On est fâché de trouver dans cette espèce de recueil des jugemens trop peu ménagés, et quelques anecdotes dont la religion et la décence réprouvent également la publicité. En retranchant de cet écrit ce qu'il peut avoir de répréhensible, il n'en sera pas moins agréable à la lecture, et utile à l'histoire littéraire du dix-huitième siècle.

Nous arrivons au livre qui a mis le sceau à la réputation de M. de Laharpe, et qui, de l'aveu même de ses ennemis, lui a valu, au commencement du dix-neuvième siècle, le titre de QUINTILIEN FRANÇAIS : nous voulons parler de son *Cours de littérature ancienne et moderne* (30).

M. Petitot, après avoir examiné et analysé le mode que M. Marmontel avait adopté pour ses *Élémens de littérature*, continue ainsi : « La carrière dans laquelle est entré M. de Laharpe est beaucoup plus vaste et beaucoup plus brillante ; il cherche non-seulement à donner aux personnes peu instruites, les connaissances indispensables, mais à entretenir les savans des objets de leurs études. Dans son plan, dont l'idée seule annonce une science littéraire immense, il embrasse tous les âges où les lettres ont fleuri : chaque production célèbre est examinée, analysée et discutée ; l'auteur en cite les beautés, en relève les défauts, fait

valoir les idées justes, combat les sophismes, et fait sortir les règles de tous les genres de littérature de l'examen raisonné qu'il fait de chaque chef-d'œuvre. Ce n'est qu'en lisant le *Cours de littérature* de M. de Laharpe, que l'on peut se faire une idée du talent particulier dont il est doué pour rendre compte d'un ouvrage littéraire, et pour l'apprécier à sa juste valeur, de quelque genre qu'il fût. On n'y remarque jamais ces traces de fatigue et de dégoût que l'on trouve ordinairement dans les livres de longue haleine, où il paraît impossible que l'auteur possède également toute sa matière. M. de Laharpe examine la multitude énorme d'ouvrages dont il doit parler, avec la même fraîcheur de goût et d'imagination. On partage le plaisir qu'il semble éprouver en se livrant à des recherches littéraires, objets de sa passion toujours constante. On le suit dans ses études, dans ses jouissances : son admiration est si naturelle, ses critiques si franches, son discernement si juste, que l'on ne peut s'empêcher de prendre part à ses sensations et d'adhérer à ses jugemens.

« Ce qui distingue éminemment M. de Laharpe des auteurs modernes qui ont écrit sur la littérature, c'est qu'il prend toujours le ton des ouvrages dont il rend compte; mérite qu'on ne remarque

chez les Anciens, que dans Cicéron, Quintilien et Longin. S'il parle de l'*Iliade* d'Homère, vous le voyez emprunter les riches couleurs de ce père de la poésie pour peindre les impressions que le lecteur reçoit; l'aridité de la critique disparaît; il ne reste que l'effet d'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain sur une imagination poétique. S'il parle de Démosthène et de Cicéron, tous les grands intérêts d'Athènes et de Rome sont reproduits par une plume éloquente; vous vous reportez aux circonstances qui ont inspiré ces deux grands orateurs; vous les voyez placés dans leur véritable cadre, et vous admirez leurs discours traduits avec autant de fidélité que d'énergie dans la langue moderne. S'il parle de Tacite, vous êtes tout à coup transporté sous les empereurs, vous entrez dans les mystères de la politique sombre de Tibère, et vous frémissez au récit des crimes de Néron. Le style du critique devient serré et concis comme celui de l'historien romain. M. de Laharpe arrive-t-il au siècle de François Ier. et de Louis XIV? il badine avec Marot; il s'élève avec Malherbe; il fait sentir les beautés de l'incomparable Racine; il raisonne avec Pascal; il imite les grâces insinuantes de Fénélon; il s'attendrit aux exhortations touchantes de Massillon, et, dans l'impuissance de prendre le

ton de Bossuet, il approche du moins par un style plus nerveux et plus soutenu, de l'énergie et de la vigueur du plus grand des orateurs chrétiens.

» On a fait cependant quelques reproches fondés à l'auteur de ce livre. La *Littérature ancienne* et le *Siècle de Louis XIV*, qui forment un ensemble très-régulier, présentent une suite de jugemens avoués par le goût, à l'exception de quelques opinions hasardées sur l'*Odyssée* et sur l'*Énéide;* une admiration trop forte pour les *Poëmes lyriques* de Quinault, et une prévention que M. de Laharpe conserva toujours contre Pierre Corneille. Lorsque l'auteur arrive au dix-huitième siècle, il n'est pas aussi heureux dans l'économie de son ouvrage: quelques articles ne sont pas assez développés, d'autres paraissent surchargés de détails inutiles: tels sont, dans ce dernier genre, le jugement sur la préface que Diderot a mise à la traduction de Sénèque, et l'analyse des comédies de Fabre d'Églantine. Nous ne nous reportons peut-être pas assez au tems où écrivait M. de Laharpe, pour le juger sous ce rapport. Diderot avait une multitude de partisans qui le considéraient comme un homme très-éloquent et comme un profond raisonneur; il fallait donc que M. de Laharpe relevât avec détail ses bévues et ses sophismes, et prouvât

que sa prétendue éloquence n'était qu'un faux enthousiasme : un jugement moins développé n'aurait convaincu aucun de ses lecteurs ; une discussion approfondie pouvait seule les faire revenir de leur méprise. Pendant la révolution, Fabre d'Églantine avait été admiré comme un autre Molière : son style, incorrect, barbare, et quelquefois inintelligible, passait pour être le véritable style de la comédie. Il était donc nécessaire que M. de Laharpe analysât ses pièces avec soin pour en faire remarquer toutes les absurdités, et peut-être ces articles ne nous paraissent-ils aujourd'hui superflus que parce qu'ils ont produit leur effet.

» Ce livre, devenu classique, est trop généralement connu pour que nous entrions dans de plus grands détails : on y remarque des morceaux isolés, dans lesquels l'auteur combat les principes révolutionnaires avec toutes les armes de l'éloquence et de la dialectique ; il s'étend aussi sur la religion ; il parle des Pères de l'Église grecque et latine, en les considérant sous les rapports de la doctrine et de la littérature, et, dans ses discussions intéressantes, il s'élève quelquefois à la hauteur de nos grands orateurs de la chaire. »

Il n'est point de lecteur qui ne partage nos regrets de ce qu'une mort prématurée n'a pas permis

à l'auteur de mettre la dernière main à ce bel ouvrage. Il lui restait peu à faire, il est vrai, pour terminer l'examen et la critique de la poésie du dix-huitième siècle; mais la partie de l'*Éloquence* est à peine ébauchée, et nous sommes entièrement privés des parties de l'*Histoire* et de la *Littérature mêlée*.

A la suite de la *Littérature moderne*, M. de Laharpe devait donner, sur la *Littérature étrangère*, des détails suffisans pour apprécier les grands écrivains qui l'ont illustrée; mais il n'avait pas commencé cette partie.

Enfin, il a manifesté formellement la volonté de consacrer la dernière partie de son *Cours* à la *Philosophie du dix-huitième siècle*. Il avait fort à cœur de la terminer; mais ce que l'on a pu recueillir de cet ouvrage ne s'étend que jusqu'au chapitre de Diderot inclusivement, encore n'est-il pas achevé, et la dernière section, où il devait examiner ses *œuvres posthumes*, manque entiérement. Quelques fragmens sont tout ce qu'on a pu trouver du reste de la *Philosophie du dix-huitième siècle*. Le plus remarquable est relatif à Rousseau, qu'il paraît disposé à attaquer sans ménagement, et l'on ne peut se dissimuler que l'animosité de M. de Laharpe contre cet écrivain si éloquent, porte autant sur

sur sa personne, que sur ce qu'il y a de répréhensible dans ses œuvres.

On serait induit en erreur si l'on croyait ne trouver dans la partie que l'on publie, que des discussions sèches sur les erreurs et les paradoxes des sophistes. Il commence par rendre hommage à la véritable philosophie dans la personne des gens de lettres et des savans qui lui ont fait le plus d'honneur en France pendant le dix-huitième siècle. Il passe de même en revue nos meilleurs moralistes. Il ne manque pas de donner un précis curieux et intéressant sur le talent et les qualités de chaque auteur qu'il juge avec sagacité, et ces apperçus répandent de la variété et de l'agrément sur son sujet. Dans le chapitre des philosophes, il les oppose aux sophistes quand l'occasion s'en présente; mais ce n'est que quand il vient à attaquer ceux-ci corps à corps, qu'il déploie toute la vigueur de sa dialectique.

Dans cette classe des sophistes, nous sommes privés des articles d'un grand intérêt, puisqu'ils devaient réfuter des auteurs qui ont été au premier rang dans la littérature et dans les sciences. Il suffit de nommer Voltaire, Rousseau, Condorcet, Mably, etc. pour sentir toute l'étendue de la tâche que M. de Laharpe se proposait de remplir.

A l'examen de ce qu'il nous a laissé de la *Phi-*

losophie du dix-huitième siècle, on voit que c'est contre Voltaire et Rousseau qu'il dirigera les plus puissans moyens d'une plume aussi exercée que la sienne. Il n'est pas encore question de leur article, et déjà il les a mis en scène ; il ne les perd jamais de vue, et il a l'air de s'essayer, pour le combat qu'il va leur livrer, en faisant pressentir tout le danger de leur influence, comme un athlète s'exerce journellement au maniement des armes, pour être prêt à s'en servir avec avantage quand il sera en présence de ses plus redoutables adversaires. C'est dans cet écrit que se montrent, d'une manière frappante, les nouvelles forces que son talent avait acquises depuis qu'il avait échappé à la hache révolutionnaire, et qu'il avait trouvé dans la religion un réfuge à ses infortunes.

Aussi cet homme, aussi ardent qu'infatigable, avait-il entrepris plusieurs ouvrages nouveaux qu'il allait faire marcher de front avec la suite de son *Cours* et de *sa Philosophie du dix-huitième siècle*, si la Providence n'avait pas disposé de ses jours. C'est ainsi qu'il nous a laissé des fragmens précieux d'un *poème sur la Religion* (31), d'une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, et d'un commentaire *sur la langue révolutionnaire* (*).

(*) Il n'y a que les fragmens de ce dernier écrit qui aient été publiés. (*Voyez* tome XIV du *Lycée*.)

M. de Laharpe avait préludé dans la nouvelle carrière qu'il avait embrassée après sa conversion, par quelques écrits (32), dont un, intitulé *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, a eu plusieurs éditions. Il a donné une traduction du *Pseautier*, avec des notes et un discours plein de goût et d'érudition, sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes; on a fait également plusieurs éditions de cette traduction.

Pour ne rien laisser à desirer sur ses œuvres, nous croyons devoir faire ici mention de deux manuscrits de sa composition, qui n'ont jamais été imprimés : le premier est un *Commentaire sur les tragédies de Racine* (33), de ce Racine dont il a si bien su apprécier toutes les beautés, et l'autre *sur le théâtre de Voltaire*, dont il a si souvent célébré le talent.

Une érudition immense et extrêmement variée, un esprit nourri des beaux modèles de l'antiquité et des grands écrivains du siècle de Louis XIV, l'art de s'identifier avec les sujets qu'il traite, le tact du coloris local, des apperçus lumineux, un respect inaltérable pour sa langue, une grande clarté qui résulte de l'ordre des idées et de la propriété de l'expression, une dialectique vigoureuse et pressante dans les objets de critique et de discussion, un style élégant et soutenu, telles sont les qualités qui dis-

tinguent le talent de M. de Laharpe dans ses meilleurs écrits. Mais le trait peut-être le plus caractéristique de sa manière, c'est la vigueur de son pinceau quand il est inspiré par l'indignation. Son style alors s'anime comme la passion. Il vous entraîne par l'énergique peinture des griefs, par la cumulation des preuves, par la rapidité du raisonnement, par la véhémence des expressions, et il vous terrasse avec les armes de l'ironie et du ridicule, si redoutables dans ses mains.

Quoique la vie d'un auteur qui s'est occupé exclusivement de littérature, soit à peu près renfermée dans ses écrits, cependant nous croyons devoir donner à nos lecteurs, sur la vie privée de M. de Laharpe, quelques détails qui ne sont pas étrangers à la carrière qu'il avait embrassée.

Le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés ou entrepris ferait croire qu'il n'a pu les exécuter qu'en se confinant dans une profonde retraite; mais au contraire il fut très-répandu dans la société, et lui-même nous apprend que, contre l'usage de ce tems-là, il y fut admis n'étant encore qu'en *philosophie.* Sans doute qu'il ne dut cette espèce de faveur qu'à la réputation que lui avaient déjà faite ses succès à l'Université. Cette réputation dut balancer les préventions établies contre lui par la malheureuse aventure de sa jeunesse, dont nous avons parlé,

et surtout par cette intolérance en matière de goût, qu'il avait déjà annoncée au collége. Accueilli d'ailleurs, lors de ses premiers essais, par Voltaire et d'Alembert, qui étaient à la tête de la littérature et des sciences, le premier voulut bien lui accorder le titre de son élève favori, et le second, en lui donnant des témoignages de sa bienveillance particulière, le recommanda à ses amis, gens d'esprit et de mérite. On connaît toute l'influence qu'eurent ces deux hommes célèbres tant qu'ils vécurent; elle fut très-favorable au jeune auteur, et si, dès son entrée dans le monde, il eut beaucoup d'ennemis, le suffrage de ses deux protecteurs lui assura des partisans, et lui donna un grand avantage sur ses rivaux.

Marié dès sa jeunesse (34) à une personne spirituelle et jolie, on les vit figurer ensemble sur des *théâtres de société;* et ils réussirent d'autant mieux à capter les suffrages et la bienveillance des spectateurs, qu'ils s'étaient formés à l'art de la déclamation sous les yeux de Voltaire, pendant un long séjour qu'ils avaient fait à Ferney. C'est là qu'ils avaient été chargés des principaux rôles des tragédies de ce grand poète, qui les faisait représenter sur son théâtre particulier (35). Cet exercice fut très-utile à M. de Laharpe pour le talent de la prononciation et l'art de *bien lire*, qu'il a possédés à un degré peu com-

mun. La mode d'assister à la lecture que les auteurs se permettaient de leurs ouvrages avant de les produire au grand jour, était encore plus suivie que celle d'assister à l'essai de leurs compositions dramatiques sur des théâtres de société. M. de Laharpe, dont les écrits en divers genres se succédaient rapidement, fut invité à en faire des lectures dans un grand nombre de cercles, et sa réputation, toujours croissante, l'amena au point d'être obligé de faire un choix dans ces demandes pour ne pas y succomber. Ses rivaux et ses ennemis, dans l'espoir d'atténuer cette espèce de succès, déclamaient à la vérité contre la morgue et le ton tranchant qu'il prenait avec ses inférieurs; mais il est vraisemblable que ce n'était qu'avec eux qu'il se donnait des airs dédaigneux, et il n'en était certainement pas de même quand il se trouvait au milieu d'un cercle de jolies femmes. Bien pris dans sa petite taille, avec des traits assez réguliers, ses yeux, qu'il avait naturellement un peu voilés, s'embellissaient alors d'une expression gracieuse que ne déparaient pas son air d'assurance et ses manières aisées; et quand ses envieux auraient réussi à le faire passer pour un homme insociable, c'eût été, dans l'esprit d'une femme, une raison de plus pour vouloir dompter ses travers en honorant ses succès. M. de Laharpe ne fut pas insensible à de telles

prévenances : on en a la preuve dans les vers qu'il a adressés à plusieurs beautés, et dans les hommages que sa muse leur a rendus au milieu de fêtes et de réunions nombreuses. On n'ignore pas qu'à l'époque dont nous parlons, le suffrage du beau sexe était plus que jamais recherché pour asseoir une réputation. De tout tems ce sexe a aimé la gloire, et plus d'une fois il s'est flatté d'avoir créé le talent en partageant ses triomphes. M. de Laharpe, même après avoir embrassé un genre de vie plus austère, a toujours conservé beaucoup d'attachement pour les femmes aimables qu'il avair connues. Quand il ne se trouvait qu'avec des hommes, sa conversation était en général sérieuse et même impérative; mais sa physionomie s'égayait dès qu'une femme venait à paraître, pour peu qu'elle fût intéressante. Cette sensibilité que n'excluait pas sa franchise, prouve que si son ton n'était pas toujours au gré de la société, jamais il n'eut de méchanceté dans le cœur, quoique son imprudence et quelquefois même sa mal-adresse aient pu le donner à penser à quelques personnes.

Parmi les sociétés célèbres qu'il fréquenta, il ne faut pas oublier celles qui s'assemblaient chez des femmes qui ont joué un rôle dans le monde littéraire, moins par leur esprit et leurs ouvrages, que par cette adresse qui ne pouvait appartenir qu'à leur

sexe, de concilier deux classes également jalouses de maintenir la considération qu'on ne pouvait leur refuser, les gens de lettres et les gens de qualité. Avant leurs réunions formées par les Tencin, les Geoffrin et autres, les hommes qui composaient ces deux classes ne vivaient guère qu'entre eux, sans songer que leur rapprochement devait leur prêter un mutuel éclat. C'est là que M. de Laharpe eut sans doute ses premières relations avec des grands seigneurs et des personnes de la cour, dont plusieurs lui ont donné des preuves de leur estime et de leur amitié. Des ministres (36) mêmes l'honorèrent de leur confiance en plus d'une occasion. D'ailleurs, sa correspondance avec le grand-duc de Russie, que Voltaire lui avait ménagée, le mit en rapport avec les seigneurs russes et autres étrangers de marque qui venaient à Paris.

Accueilli par des princes souverains (37), comblé des honneurs littéraires, membre de l'Académie française, il avait hérité, après la mort de Voltaire, d'une partie de la renommée de ce grand-homme; et quand Rousseau, d'Alembert, et plus tard Buffon et plusieurs autres personnages d'un mérite distingué, eurent cessé de vivre, il occupa, presque sans compétiteur, un des premiers rangs dans la république des lettres. Tous les regards semblèrent se porter alors sur lui, pour se ressentir

le moins possible et se consoler des pertes que l'on avait éprouvées. Il était arrivé au moment de recueillir tout le fruit de ses travaux et de ses succès, et de jouir paisiblement de tous les avantages d'une réputation aussi bien justifiée que la sienne. Les jeunes littérateurs le consultaient comme un oracle; ils trouvaient en lui un goût sûr pour les diriger dans leurs essais, et une bienveillance encourageante pour des ouvrages de longue haleine. Ce n'était qu'avec les auteurs faits qu'il était sévère. Il examinait leurs titres à la célébrité avec rigueur, et il était sans ménagement pour ceux qu'il jugeait avoir usurpé des faveurs qui ne doivent être l'apanage que du vrai mérite.

Cette censure, qu'on aurait desiré quelquefois plus conciliante, ne put lui ôter l'estime du public impartial. Cette estime se manifesta sensiblement lorsque les administrateurs du Lycée l'appelèrent pour donner ces leçons, dont le recueil sera son premier titre dans la postérité. Nous avons déjà parlé de l'impression qu'il fit sur ses nombreux auditeurs des deux sexes, accourus de tous les coins de la capitale pour l'entendre. Cette école du goût, instituée par la raison et les grâces, est devenue le plus beau théâtre de sa gloire.

L'importance et l'étendue de cette entreprise, et sa santé qui avait été assez long-tems chance-

lante, le déterminèrent à s'occuper presque exclusivement du *Cours de littérature*, et c'est même à ce travail qu'il s'était restreint pendant les dernières années qui avaient précédé la révolution.

Elle éclate ! Qui peut oublier cette époque si mémorable et qui laissera des souvenirs si profonds? La veille encore, Paris était le centre de l'urbanité, des plaisirs et du goût. On s'y pressait, moins pour jouir de ses monumens et de ses spectacles, que pour savourer les charmes de la société, qui n'ont jamais été si séduisans que dans cette ville. Le lendemain, au coup de midi, quel changement de scène! *Aux armes !* s'écrie une voix imprudente, et le goût, les plaisirs et l'urbanité ont fui pour long-tems, proscrits par la terreur.

En vain M. de Laharpe voulut-il retenir au Lycée les nombreux partisans de la littérature, qui existaient alors : de grands intérêts, agités par l'inquiétude et l'espérance, s'emparèrent de tous les esprits, et ne laissèrent presque pas de loisir pour suivre les séances de son *Cours*.

A cette époque il partagea, avec les esprits les mieux intentionnés, les sentimens les moins équivoques pour le bonheur de sa patrie ; mais il se renferma dans ses travaux littéraires, et ne voulut accepter aucune fonction, disant qu'il ne se chargeait volontiers que de ce qu'il savait bien (38). Il

se permit seulement, sur des changemens projetés, quelques observations insérées dans le *Mercure*, dont il voulut bien diriger alors la partie littéraire, bien moins pour son intérêt particulier, que pour assurer, autant que les circonstances pouvaient lui en donner l'espoir, les arrérages des pensions que les gens de lettres avaient sur ce Journal. On lui a presque fait un crime d'avoir présenté de la meilleure foi du monde, et avec le plus pur désintéressement, quelques idées contre des abus dont tout le monde desirait alors la réforme. Il a pu errer dans quelques données, et nous ne le contestons pas; mais l'homme sans tache a seul eu le droit de lui en faire des reproches, et où est-il? S'il a existé, la délicatesse ne lui aurait pas permis d'en faire. Aurait-il reproché à M. de Laharpe de n'avoir pas prévu la marche progressive des horreurs dont nous avons été les témoins? L'homme irreprochable n'aurait pas pu les prévoir lui-même. Mais il a changé d'opinion, dira un autre. Eh! qui n'a pas au moins modifié les siennes quand il a vu l'anarchie en convulsion sur le champ de cadavres qu'elle avait nivelés? Dira-t-on que cet homme sensible applaudissait à ces forfaits, lui qui voulut arrêter le torrent avec un courage qui a eu si peu d'imitateurs, lui qui ne parla jamais que de réformer, et se déclara l'ennemi de toute destruction; lui enfin qui, pour avoir démas-

qué la féroce ineptie de Robespierre, fut jeté dans une prison où il séjourna long-tems entre la vie et la mort. C'est là qu'il eut tout le tems de gémir sur les misères de l'espèce humaine; c'est là que la religion vint lui offrir ses plus touchantes consolations; c'est là enfin qu'il prit la résolution de lui consacrer le reste de ses jours, et il a tenu parole.

Il avait eu le bonheur d'être oublié, et il sortit peu de tems après le 9 thermidor. Fidèle à ses engagemens, il reparut au Lycée, où l'on reconnut que le malheur et la piété avaient donné une nouvelle énergie à son éloquence. C'est au milieu d'un auditoire nombreux qu'il y fit, avec autant de bonne foi que d'intrépidité, l'abjuration de ses erreurs. On a taxé d'hypocrisie cette démarche d'un homme connu dans tous les tems par l'inflexibilité de son caractère, de cet homme qui, par la beauté de son talent, aurait obtenu des distinctions honorifiques et lucratives, comme y sont parvenus plusieurs de ses compagnons d'infortune.

M. Petitot fait à ce sujet des observations qui sont sans réplique. « Les ennemis de M. de Laharpe, dit-il, n'ont pu nier que son talent n'eût pris de nouvelles forces depuis sa conversion, et dans un âge où l'esprit a plus de disposition à baisser qu'à croître. Or, il est contre nature que l'hypocrisie augmente jamais le talent d'un écrivain : si

le contraire pouvait arriver une seule fois, quelle ressource resterait-il à la vérité ? M. de Laharpe, par sa conduite, a de nouveau prouvé la profondeur et la justesse de cette grande pensée de Bâcon sur la religion. « *Un peu de philosophie en éloigne ; » beaucoup de philosophie y ramène.* » D'ailleurs, l'hypocrisie a toujours un intérêt qui la porte à tromper les hommes : sans ce motif, il est absurde de concevoir l'existence de ce vice. Or, quel intérêt avait M. de Laharpe à affecter la piété au milieu des destructeurs de la religion ? Quelle jouissance pouvait-il trouver à être livré à toutes sortes de persécutions (39), quand il aurait pu parvenir aux honneurs et aux emplois en conservant ses anciennes erreurs ? Il serait trop ridicule de chercher à prouver que l'hypocrisie n'a jamais fait de martyrs. »

Frappé de tous les maux dont la tyrannique anarchie avait accablé sa patrie pendant des années, à peine fut-il rendu à ses concitoyens, qu'il s'établit avec courage comme une sentinelle surveillante pour empêcher le retour de tant de calamités. C'est le sentiment qui lui a dicté plusieurs écrits sur des projets de lois qui renouvelaient les alarmes. Un des plus grands fléaux qu'eût produit le bouleversement général, était ce langage grossier et féroce, qui, en dénaturant la langue, en obscurcis-

sant les idées les plus lumineuses, en criminalisant les intentions les plus pures, en donnant aux choses et aux personnes des dénominations qui n'auraient été que ridicules si elles n'avaient pas été si souvent atroces, allait faire rétrograder la France vers les siècles de la barbarie. L'auteur, qui voyait alors envahir ses domaines, repoussa les usurpateurs avec les armes de la raison, du bon goût et d'une éloquence forte de motifs, de pensées et d'expressions. L'ignorance fanatique ne lui pardonna pas ce zèle qui la montrait dans toute sa turpitude.

Un nouvel orage s'élève, et M. de Laharpe, pour ne pas être englouti dans les marais infects de Sinamary, est obligé de se réfugier dans une retraite impénétrable à tout autre qu'à l'amitié fidelle (40). Il n'y perdit pas son tems, et, sans s'amuser à gémir sur sa destinée, il conçut l'idée de plusieurs grands travaux qu'il n'a pas eu le loisir d'achever, et se consola par la pratique de ses devoirs de religion. C'est dans cet asyle que le petit nombre d'amis qui ont eu la faveur de venir quelquefois interrompre sa solitude, ont pu se pénétrer de l'excellence de son cœur et des heureux changemens qui s'étaient faits dans son caractère. Il ne lui échappa pas une seule plainte contre ses ennemis, et tous les jours il adressa pour eux ses vœux ardens à la divine Providence. Le contentement

de son âme était exprimé dans toute sa personne; et quoiqu'il fût privé de toute espèce d'exercice, jamais il n'avait joui d'une santé aussi parfaite. L'effet en fut sensible aux yeux de ses amis dans le moment où il eut la liberté de les rejoindre après le 18 brumaire. La joie qu'ils témoignèrent de son retour, l'empressement qu'ils mirent à le célébrer, furent bien flatteurs pour lui sans doute; mais autant le régime qu'il s'était prescrit dans son asyle lui avait été favorable, autant le train de Paris, auquel il n'était plus accoutumé, lui fut préjudiciable. Dès-lors sa santé commença à s'altérer. Quelques soucis survinrent, qui le rappelèrent dans cette retraite après laquelle il avait soupiré plus d'une fois depuis qu'il s'en était éloigné. Il la quitta de nouveau pour se réunir au petit nombre de ses anciens confrères à l'Académie française, qui existaient encore lors de sa nouvelle organisation. Il attendait avec une sorte d'impatience le jour où ils s'assembleraient pour la première fois après une si longue séparation; il le regardait comme un des plus beaux de sa vie; il exprimait toute sa reconnaissance pour le génie transcendant qui opérait ce bienfait; il appréciait avec autant de justesse que de droiture, ses talens et ses qualités; il récapitulait en termes éloquens les grandes choses qu'il avait faites en si peu de tems, comme

administrateur, comme guertier et comme législateur. Il le proclamait l'homme le plus étonnant de son siècle. « Il ne lui manque plus, nous disait » M. de Laharpe, pour mettre le comble à la » gloire de Bonaparte, que de rendre la paix à » l'Univers; elle est déjà faite sur le continent. » Il en vit les préliminaires avec l'Angleterre, mais la Providence l'a retiré de ce monde, assez à tems pour qu'il ne fût pas témoin de la paix perfide signée et presque aussitôt rompue par un gouvernement ennemi de la France (41).

Nous entrions alors dans un hiver qui s'annonça d'une manière rigoureuse, et qui affaiblit considérablement les forces de M. de Laharpe. Il ne tarda pas à être attaqué d'une maladie mortelle, pendant laquelle il fit admirer sa résignation et sa profonde piété. Malgré les soins de l'art et de l'amitié, il expira le 22 pluviôse an 11.

Si la religion n'a pas dépouillé entiérement M. de Laharpe du *vieil homme*, elle a beaucoup adouci les effets d'un catactère qui avait affligé quelquefois par sa roideur et son inflexibilité. Il rachetait d'ailleurs ses défauts par des sentimens généreux et désintéressés; et ces qualités étaient d'autant plus estimables chez lui, qu'il ne fut jamais un favori de la fortune, et qu'il fut plus d'une fois dans le besoin. On peut supposer sans prévention, que les ouvrages

ouvrages qu'il avait commencés, lui auraient procuré une aisance d'autant mieux placée, qu'il l'aurait consacrée au secours des malheureux. Nous n'avons pas cru devoir nous appesantir sur les persécutions et les infortunes qu'il avait éprouvées depuis qu'il avait changé de principes, et en cela nous nous sommes conformés aux sentimens qu'il exprime dans le testament qu'il a fait quelques jours avant sa mort. Les détails qu'il contient, et par lesquels nous terminons cette notice, acheveront de faire connaître cet illustre écrivain, dont la mémoire sera toujours chère aux lettres et à ses amis, et auquel, par reconnaissance et par affection, nous devons d'éternels regrets (42).

Les détails suivans sont tirés de M. Desessarts, qui dit, avec raison, que tout ce qui concerne un homme célèbre a droit d'intéresser.

« Je lègue, dit M. de Laharpe, 200 francs aux » pauvres de ma paroisse. Ma nièce n'ayant rien, » et ce que je laisserai étant peu de chose, il ne » m'est pas possible de faire davantage pour cette » classe qui est si à plaindre. J'engage chaque Fran- » çais à se rappeler que la religion fait un devoir « sacré de soulager les indigens, et de faire tout » ce qu'on peut pour adoucir le sort des infortunés: » je remercie monsieur et madame de Talaru des » marques d'amitié qu'ils m'ont données; j'en con-

» serverai le souvenir jusqu'au dernier moment. Je » remercie également les respectables docteurs Malhouet et Portal, des soins qu'ils ont bien voulu » me donner, avec un grand zèle, dans ma maladie. Je prie MM. de Fontanes, Château-Briant, « de Courtivron, de Chabannes, Recamier, de » Herain, Liénard, Migneret et Agasse, de se » souvenir combien je leur étais attaché. Je nomme » M. Boulard, notaire, mon ami depuis vingt ans, » mon exécuteur testamentaire. Je supplie la divine » Providence d'exaucer les vœux que je fais pour » le bonheur de mon pays. — Puisse ma patrie » jouir long-tems de la paix et de la tranquillité ! » — Puissent les saintes maximes de l'Évangile » être généralement suivies pour le bonheur de la » société ! »

Outre ce testament, M. de Labarpe a fait un codicile dans lequel il a confirmé les dispositions faites dans son testament, et il a ajouté la déclaration suivante : « Ayant eu le bonheur de recevoir » hier, pour la seconde fois, le saint viatique, je » crois devoir faire encore une dernière déclaration des sentimens que j'ai publiquement manifestés depuis neuf ans, et dans lesquels je persévère. Chrétien par la grace de Dieu, et professant la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître

» et d'être élevé, et dans laquelle seule je veux
» finir de vivre et mourir, je déclare que je crois
» fermement tout ce que croit et enseigne l'Église
» romaine, seule Église fondée par Jésus-Christ;
» que je condamne d'esprit et de cœur tout ce
» qu'elle condamne; que j'approuve de même tout
» ce qu'elle approuve; en conséquence, je rétracte
» tout ce que j'ai écrit et imprimé, ou qui a été
» imprimé sous mon nom, de contraire à la foi
» catholique ou aux bonnes mœurs : le désavouant,
» et, en tant que je puis, en condamnant et dissuá-
» dant la promulgation, la réimpression et repré-
» sentation sur les théâtres. Je rétracte également
» et condamne toute proposition erronée qui au-
» rait pu m'échapper dans ces différens écrits. —
» J'exhorte tous mes compatriotes à entretenir des
» sentimens de paix et de concorde; je demande
» pardon à ceux qui ont cru avoir à se plaindre de
» moi, comme je pardonne bien sincérement à
» ceux dont j'ai eu à me plaindre. »

Depuis le moment où M. de Laharpe eut fait son testament, il se fit réciter les prières des agonisans, et conserva jusqu'au dernier moment l'exercice de sa raison. M. Fontanes, étant venu le voir la veille de sa mort, s'approcha de son lit pendant qu'on récitait ces prières. « Mon ami, dit le moribond en » lui tendant une main desséchée, je remercie le

» ciel de m'avoir laissé l'esprit assez libre pour sentir » combien cela est consolant et beau. » Le lendemain M. de Laharpe rendit le dernier soupir. Son convoi fut accompagné par ses amis et par les gens de lettres les plus distingués de la France. Une députation de l'Institut se réunit au cortège, et M. de Fontanes, un des membres de cette députation, prononça le discours suivant au moment où le cercueil de M. de Laharpe fut placé au bord de la fosse destinée à le recevoir :

« Les lettres et la France, dit M. de Fontanes, » regrettent aujourd'hui un poète, un orateur, un cri- » tique illustre. Laharpe avait à peine vingt-cinq ans, » et son premier essai dramatique l'annonça comme » le plus digne élève des grands maîtres de la scène » française : l'héritage de leur gloire n'a point dé- » généré dans ses mains, car il nous a transmis » fidellement leurs préceptes er leurs exemples. Il » loua les grands-hommes des plus beaux siècles de » l'éloquence de la poésie, et leur esprit, comme » leur langage, se retrouve toujours dans les écrits » d'un disciple qu'ils avaient formé. C'est en leur » nom qu'il attaqua jusqu'au dernier moment les » fausses doctrines littéraires ; et, dans ce genre de » combat, sa vie entière ne fut qu'un long dé- » voûment au triomphe des vrais principes. Mais » si ce dévoûment courageux fit sa gloire, il n'a

» pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la
» franchise de son caractère et la rigueur impartiale
» de ses censures éloignèrent trop souvent de
» son nom et de ses travaux la bienveillance et
» même l'équité. Il n'arrachait que l'estime où tant
» d'autres auraient obtenu l'enthousiasme. Souvent
» les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut
» que le bruit de ses succès et de sa renommée.
» Mais à l'aspect de ce tombeau, tous les ennemis
» sont désarmés. Ici les haines finissent, et la vérité
» seule demeure. Les talens de Laharpe ne seront
» plus enfin contestés. Tous les amis des lettres,
» quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant
» notre deuil et nos regrets. Les circonstances
» où la mort le frappe, rendent sa perte
» encore plus douloureuse. Il expire dans un âge
» où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et
» lorsque son talent s'était agrandi dans un autre
» ordre d'idées qu'il devait au spectacle extraordinaire
» dont le monde est témoin depuis douze ans.
» Il laisse malheureusement imparfaits quelques
» ouvrages dont il attendait sa plus solide gloire,
» et qui seraient devenus ses premiers titres dans la
» postérité. Ses mains mourantes se sont détachées
» avec peine du dernier monument qu'il élevait.
» Ceux qui en connaissent quelques parties, avouent
» que le talent poétique de l'auteur, graces aux inspi-

» rations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de » force et d'originalité. On sait qu'il avait embrassé » avec toute l'énergie de son caractère, les opi- » nions utiles et consolantes sur lesquelles repose » le système social; elles ont enrichi, non-seu- » lement ses pensées et son style de beautés nou- » velles, mais elles ont encore adouci les souffrances » de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoraient Fénélon » et Racine a consolé, sur le lit de mort, leur » éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons.

» Les amis qui l'ont vu dans ce dernier moment » où l'homme ne déguise plus rien, savent quelle » était la vérité de ses sentimens; ils ont pu juger » combien son cœur, en dépit de la calomnie, ren- » fermait de droiture et de bonté. Déjà même les » sentimens les plus doux étaient entrés dans ce » cœur trop méconnu, et si souvent abreuvé d'a- » mertumes. Les injustices se réparaient. Nous » étions prêts à le revoir dans ce sanctuaire des » lettres et du goût, dont il était le plus ferme sou- » tien; lui-même se félicitait naguère encore de » cette réunion si desirée; mais la mort a trompé » nos vœux et les siens. Puissent au moins se con- » server à jamais les traditions des grands modèles » qu'il sut interpréter avec une raison si éloquente! » Puissent-elles, mes chers confrères, en formant » de bons écrivains, donner un nouvel éclat à cette

» Académie française qu'illustrèrent tant de noms
» fameux depuis cent cinquante ans, et que vient
» de rétablir un grand-homme, si supérieur à celui
» qui l'a fondée ! »

M. de Laharpe a été enterré dans le cimetière de Vaugirard, près l'hospice de madame Necker. Un de ses amis a dû faire placer sur sa tombe l'épitaphe suivante :

« Ici gissent les dépouilles mortelles de Jean-
» François de Laharpe, l'un des quarante de l'Aca-
» démie française, et membre de l'Institut national,
» décédé à Paris, âgé de soixante-quatre ans, le
» 22 pluviôse an 11, ou 11 février 1803.

» Poëte, orateur et critique célèbre, ses écrits
» dureront autant que la langue française. Géné-
» reux et désintéressé, il fut bon parent et bon
» ami. Ni l'ambition, ni la crainte, ni aucun desir
» de fortune n'ont pu le faire dévier de ses prin-
» cipes. Il a supporté avec fermeté dans sa vieillesse,
» la douleur et la pauvreté.

» Plein de franchise et de courage, il a montré
» combien il est glorieux d'avouer et de réparer
» ses fautes.

» Quelquefois trop sévère dans ses jugemens
» littéraires, il était prêt à rendre service à l'auteur
» même qu'il avait critiqué.

» Sincérement attaché à sa religion et à sa pa-

» trie, il leur aurait sacrifié ses jours : ses veilles » et ses travaux les ont abrégés.

» Il a eu la pureté du goût de Racine et de Boi» leau, et il est mort d'une manière aussi édifiante » que ces grands-hommes.

» Ses derniers vœux ont été pour que chaque ci» toyen s'occupât de soulager les infortunés, et d'en» tretenir la paix et la concorde dans son pays.

» Lecteurs, faites ce que vous pourrez pour » accomplir ces vœux, et priez Dieu pour le repos » de son âme. »

NOTES.

(1) *Voyez* les héroïdes, intitulées *Réponse d'un religieux de la Trappe à l'abbé de Rancé; Montézuma à Cortez; Élisabeth de France à Don Carlos*, etc.; les tragédies de *Warwick*, *Menzicoff*, *Philoctète*, *Coriolan*, *Virginie*, etc.

Nous rendons l'observation de M. Gaillard, plus sensible dans l'analyse des pièces de M. de Laharpe.

(2) C'est à cette occasion que M. Gaillard, de qui nous prenons ces détails, cite le vers d'Horace, qui peint d'une manière remarquable divers traits du caractère de M. de Laharpe :

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.

(3) « Cet exemple, dit M. Petitot, est fait pour apprendre aux jeunes gens qui courent la carrière des lettres, » combien ils doivent mettre de mesure dans leurs premiers » écrits, de réflexion dans leurs premières démarches. » Son observation est fort juste; mais les personnes qui avaient formé un élève qui leur a fait tant d'honneur, n'ont-elles pas eu quelques reproches à se faire d'avoir poussé la vengeance si loin? Et quels regrets n'ont-elles pas dû avoir quand il fut constaté que Laharpe n'était pas coupable? Ce qui prouve la bonté de son cœur, c'est que, malgré cet outrage qu'il était difficile d'oublier, il a depuis rendu souvent hommage à ses instituteurs, et surtout à l'Université de Paris, dont il fait un si bel éloge dans son *Cours de littérature.*

Si nous nous sommes arrêtés long-tems à cette anecdote, c'est qu'elle peut donner la clef des défauts qu'on a reprochés à M. de Laharpe.

(4) Les premières héroïdes de Laharpe furent imprimées en 1759, in-12, avec un essai sur ce genre de poésie. Il en publia deux nouvelles en 1760, *Caton à César* et *Annibal à Flaminius*, et deux autres en 1764, *Montézuma à Cortez* et *Élisabeth de France à Don Carlos.*

(5) Le duc de Sudermanie, le prince Henri, le grand-duc de Russie, le duc de Brunswick, le roi de Danemarck actuellement régnant, Gustave III, roi de Suède, et l'empereur Joseph II, etc. assistèrent à différentes époques aux séances de l'Académie française.

(6) De toutes les séances de réception, une des plus mémorables fut celle de M. de Malesherbes, qui, au milieu de la réunion la plus imposante qu'il y ait peut-être eu dans aucune société littéraire, sembla recevoir le même jour le prix du talent et de la vertu, que relevaient encore sa simplicité et sa modestie. Jamais réception n'a été accompagnée d'applaudissemens si nombreux et si unanimes.

(7) Il y eut cependant quelques séances orageuses, qu'il n'est pas de notre sujet de rappeler ici.

(8) *Voyez* au tome III, deuxième partie du *Lycée* (pages 158 et 159), la note où M. de Laharpe rend hommage à l'amitié constante qui a existé entre eux, et à la juste estime qu'ils avaient réciproquement pour leur talent. M. Gaillard a pris pour début de son article sur Laharpe l'origine de cette intimité.

« La différence de nos âges me faisait espérer qu'il me » rendrait l'hommage que je vais lui rendre. Je comptais sur » son amitié pour couvrir ma tombe de quelques fleurs, et » sur son éloquence pour rendre mon nom recommandable » à la postérité. Je me rappelle toujours avec intérêt le jour » où le hasard nous offrit l'un à l'autre, moi déjà ancien » littérateur, lui sortant du collége d'Harcourt, premier,

» théâtre de sa gloire, où les prix publics de l'Université, » accumulés sur sa tête, lui promettaient tous les prix académiques qu'il a remportés depuis. J'étais alors presque le » seul homme de lettres qui le connût. Confident de ses » premiers écrits, j'appliquais dès-lors à sa carrière littéraire ce que M. de Voltaire avait dit de la carrière politique et militaire du Grand-Frédéric :

» Tout de plus loin que je vous vis,
» Je m'écriai : Je vous prédis
» A l'Europe incertaine. »

Des censeurs trouveront peut-être exagérés ce rapprochement et quelques autres que M. Gaillard a cru devoir se permettre; mais l'amitié est expansive au moment où elle perd un objet de ses affections, et ne calcule guère la mesure des convenances. Où l'exagération est-elle plus excusable que dans un vieillard justement honoré, qui, n'ayant presque plus de pertes à faire, les fait irréparables?

(9) Cet éloge avait été proposé par l'Académie des belles-lettres de la Rochelle, et le prix en fut adjugé à M. Gaillard, dans sa séance publique et extraordinaire du 28 décembre 1768. Il paraît que ce fut M. Dupaty, célèbre avocat-général du parlement de Bordeaux, qui fit les frais de la médaille, frappée d'après un coin particulier, et qui représentait Henri IV avec cette légende : *Henri IV, roi de France et de Navarre, le bien bon ami des Rochelais.* M. de Laharpe avait concouru pour ce prix. « Il envoya (dit » M. Gaillard dans ses *Mélanges littéraires*, que nous allons » imprimer) à l'Académie de la Rochelle un discours plein » des plus grandes beautés; et comptant sur la distance de » Paris à la Rochelle pour qu'on ignorât dans cette dernière » ville qu'il violait la loi de toute Académie, laquelle défend » de se faire connaître avant le jugement, il remplit tout

» Paris de la réputation de son ouvrage, par les fréquentes » lectures qu'il en fit dans des cercles nombreux. Elles lui » attirèrent les plus grands applaudissemens. On le félicitait » d'avance sur son infaillible victoire. Tous lui promettaient » le prix, et c'était, disait-on, la moindre gloire que lui » procurerait cet ouvrage ; il se le promettait sans doute lui-» même, et il y était bien autorisé. A la nouvelle du juge-» ment, il se fit un plaisir d'être le premier à m'apprendre » que c'était à moi que le prix était déféré. »

(10) Savant et homme de lettres du plus grand mérite, il avait été *le premier* élu président de l'assemblée constituante, et maire de Paris en 1789. Malgré ses vertus et la bonté de son cœur, il fut en butte aux factions les plus implacables et les plus opposées. On lui a refusé du caractère : il y a lieu de croire qu'il ne périt que pour en avoir montré dans une circonstance remarquable. La mort qu'il subit avec une généreuse résignation, au milieu des plus sanglans outrages, a rendu sa mémoire vénérable à tous ceux que l'esprit de parti n'a pas aveuglés, et nous nous plaisons à être de ce nombre.

(11) Nous donnons sommairement ici les sujets que M. de Laharpe a envoyés aux concours, et les prix qu'il a obtenus.

En 1762 il concourut pour la première fois à l'Académie française, et son ode, *le Philosophe des Alpes*, eut une mention honorable. En 1765 il fut couronné à l'Académie de Rouen pour la pièce de vers intitulée *la Délivrance de Salerne et la Fondation du royaume des Deux-Siciles*. En 1766 *le Poète*, épître en vers, fut le premier prix qu'il remporta à l'Académie française. En 1767, dans une séance de janvier, il eut le prix extraordinaire proposé pour ce sujet : *Sur les malheurs de la guerre et les avantages de la paix*; on peut dire qu'il le partagea avec M. Gaillard; et à la

séance de la Saint-Louis, son *Éloge de Charles V* fut couronné. En 1768 il envoya à deux concours, dont il fut exclu par son indiscrétion. Il avait présenté à l'Académie française la pièce intitulée *les Avantages de la philosophie*, et elle fut rejetée, parce qu'il s'était vanté, avant le jour de la distribution, d'avoir le prix : il avait envoyé la même année son *Éloge de Henri IV* à l'Académie de la Rochelle, et il en fut exclu également (*voyez* la note 9). En 1769 il eut le prix de l'Académie des jeux floraux de Toulouse pour le discours en vers *le Portrait du sage*. En 1771, l'Académie française lui adjugea le prix d'éloquence pour l'*Éloge de Fénélon*. En 1772, nouveau triomphe à la même Académie pour son *Éloge de Racine*. En 1773, son ode sur *la Navigation* fut couronnée par la même Académie. En 1774 il concourut à l'Académie de Marseille pour l'*Éloge de Lafontaine*; mais il n'eut que le premier *accessit*. En 1775, dans le même jour, à la séance de la Saint-Louis, il eut le prix d'éloquence pour l'*Éloge de Catinat*, celui de poésie pour les *Conseils à un jeune poète*, et un *accessit* pour l'*Épître au Tasse*. Enfin, quoiqu'il eût été reçu à l'Académie française en 1776, il concourut comme anonyme en 1779, et son *Dithyrambe aux mânes de Voltaire* fut couronné.

Ainsi, en l'espace de dix ans il remporta onze prix, dont neuf à l'Académie française, sans compter les *accessits*, et deux qu'il perdit peut-être par l'effet de son imprudence.

(12) On est pénétré d'admiration quand on pense que ce grand prince, qui débuta dans l'art de régner au milieu des factions qui menacèrent souvent ses jours, et qui fit de si grandes choses, avait été empoisonné à l'âge de dix-huit ans, et n'eut jamais qu'une santé languissante. Quelle force de tête avec un corps si débile! Quel caractère de bonté, malgré tant de succès! Il fit une seule faute et il la répara. En

pesant toutes ces circonstances, qui ne le mettra pas au premier rang de ceux qui ont régné sur la France? Plusieurs ont eu une renommée plus éclatante; mais ils ont eu de plus grandes ressources, et leur activité n'a pas eu à lutter contre un tempérament affaibli. Et sans s'arrêter à cette dernière circonstance, voyez, sous Louis XIV, Condé avoir, à la tête de nombreuses armées, des succès plus brillans que Turenne, et cependant celui-ci, pour avoir tiré un parti sans exemple des faibles moyens qu'on laissait à sa disposition, est proclamé le plus grand capitaine du dix-septième siècle.

Sur Charles VI il se présente une triste réflexion. Né d'un père empoisonné, qui sait jusqu'où cette circonstance a influé sur la folie du fils ?

(13) M. de Guibert, auteur d'un essai estimé sur la *Tactique militaire*, et de la tragédie du *Connétable de Bourbon*. Ce militaire, homme de lettres, est mort pour ainsi dire à la fleur de l'âge.

(14) On pourrait rapprocher le morceau de M. de Laharpe, sur la retraite de Catinat à Saint-Gratien, avec celui de Bossuet, sur la retraite du Grand-Condé à Chantilly, dans son oraison funèbre de ce héros, si l'évêque de Meaux, par son éloquence *terrassante* (expression de M. de Laharpe lui-même), n'était pas au dessus de toute comparaison.

(15) Nous ne prétendons pas disculper M. Necker des torts qu'on lui a reprochés; il en a eu, sans doute; mais comme, dans la révolution, nous avons presque tous été acteurs imprudens et intéressés, ou spectateurs passionnés et pusillanimes, c'est à la postérité à juger avec impartialité cet ancien ministre. L'esprit de parti a été jusqu'à lui refuser toute espèce de talent : il en avait, et de plus d'un genre, et il était de plus bienfaisant et généreux.

(16) L'Académie de Marseille a fait imprimer dans une

seule et même brochure le discours qui a remporté le prix, et les deux autres qui en ont le plus approché. Dans l'avis qu'elle a mis en tête de ce recueil, elle se contente de dire qu'elle a fait imprimer ces trois discours *tels qu'ils ont été présentés, sans même se permettre de faire aucune espèce de correction, afin que le public soit en état de vérifier exactement le jugement qu'elle a porté.* Elle ne parle point des *deux mille francs* que M. Necker avait ajourés à la valeur du prix ordinaire.

M. de Laharpe n'eut que le premier *accessit* à ce concours.

(17) La première représentation eut lieu à Paris le 7 novembre 1763, et M. de Laharpe était né le 20 novembre 1739. *Warwick* eut un très-grand succès. L'auteur reçut de toutes parts l'accueil le plus flatteur. La pièce fut demandée à la cour, et Louis XV, auquel il fut présenté après la représentation, lui témoigna beaucoup de bienveillance, et lui dit qu'il méritait d'être encouragé.

M. de Voltaire, auquel l'auteur avait adressé sa pièce, le félicita par une lettre qui fut rendue publique, et qui ne laissa pas que de contribuer à la réputation du jeune poète tragique. Ce fut à cette époque que commença plus particuliérement la grande liaison de M. de Laharpe avec Voltaire, auquel il s'était fait connaître quelques années avant par le courage qu'il avait mis à défendre ses écrits et sa personne.

(18) Il est assez remarquable que M. de Laharpe attribue égalemenr l'humeur inrraitable de Jean-Jacques Rousseau à son *orgueil irrité* et à ses talens méconnus. (*Voyez* les fragmens sur Rousseau dans le seizième volume du *Cours de littérature*, à la fin de la première partie.)

(19) Nous donnons ici la liste des pièces dramatiques de

M. de Laharpe, et l'ordre dans lequel elles ont été mises au théâtre. *Warwick*, en 1763 ; *Timoléon*, en 1764 ; *Pharamond*, en 1765 ; *Gustave*, en 1766 ; *Mélanie* fut imprimée pour la première fois en 1770, mais elle ne fut jouée qu'en 1793 ; *Menzicoff*, en 1775, à la cour seulement ; *Jeanne de Naples*, en 1781 ; *Philoctète* et *les Brames*, en 1783 ; *Coriolan*, en 1784 ; *les Muses rivales*, en 1779, et *Molière à la nouvelle salle*, en 1782, à la rentrée des spectacles pour l'ouverture de la nouvelle salle. Le drame de *Barnevel* n'a jamais été représenté ; il est imprimé dans l'édition de 1778 des œuvres de M. de Laharpe.

(20) Les beautés simples et antiques de *Philoctète* ont assuré son succès. Les envieux voulurent d'abord l'attribuer au talent de l'acteur, qui se chargea le premier du rôle de *Philoctète ;* mais cette pièce est restée au théâtre, quoique l'acteur n'y soit plus (*). C'est donc au mérite réel de la pièce, qu'est dû l'accueil constant qu'elle reçoit. Elle est la seule qui, après *Warwick*, ait eu cet avantage. Une singularité de cette pièce, c'est qu'elle n'a pas de rôle de femme ; mais sans amour elle intéresse par sa noble simplicité, en nous reportant aux beaux siècles de l'art tragique chez les Grecs.

(21) M. de Laharpe avait fait de fréquentes lectures de *Menzicoff* dans des sociétés nombreuses ; il avait même eu l'honneur de la lire devant la reine bien avant la représentation, et c'est à cette occasion qu'elle lui fit avoir la pension de 1200 liv. dont jouissait Dubelloy. On prétend que ce fut pour plaire au grand-duc de Russie, dont Voltaire venait

(*) Au grand regret des amateurs. (*Voyez* dans la *Correspondance*, l'éloge que l'auteur fait de M. Larive, au sujet de ce rôle de *Philoctète*.)

de

de lui procurer la correspondance, qu'il conçut l'idée de traiter le sujet de cette pièce. Elle fut mise sur le répertoire du théâtre de la cour pour le voyage de Fontainebleau en 1775, qui fut le plus brillant de tous ceux qu'elle fit sous le règne de Louis XVI. Les *courses de chevaux* et le *spectacle* y avaient attiré une grande affluence d'étrangers de distinction, et surtout de seigneurs russes. Ils assistèrent avec toute la cour à la première représentation de *Menzicoff*, qui fut joué avec une pompe extraordinaire le 10 novembre. La pièce, quoiqu'applaudie, parut beaucoup trop longue, et il n'y a pas de doute que l'auteur ne l'ait retouchée depuis. On a su, dans le tems, que l'ambassadeur de Russie lui avait demandé, après la représentation, une communication du manuscrit de la pièce, quoiqu'il eût précédemment assisté à sa lecture. On présuma que c'était pour faire supprimer des passages peu fidèles quant aux faits, ou qui auraient pu déplaire à la cour de Russie. Il est vraisemblable que c'est une des raisons qui en a empêché la représentation à Paris.

(22) Dès avant la première représentation de *Timoléon*, il y avait une cabale furieuse, prête à faire tomber la pièce. Cette pièce n'était pas bonne, mais les trois premiers actes avaient été reçus avec applaudissement, malgré la cabale : malheureusement le quatrième acte, et surtout le dénoûment, qui laissait une impression odieuse contre Timoléon, contribuèrent beaucoup à son peu de succès.

Pharamond fut encore moins heureux. Le jour même de la représentation de cette tragédie, les cabaleurs insultèrent Lekain qui faisait l'annonce d'usage, parce qu'il ne voulait pas nommer l'auteur. Le spectacle fut très-orageux.

Gustave eut à peu près le même sort, quoique cette pièce valût beaucoup mieux que la précédente, et elle ne détruisit pas l'espoir que pouvait donner un jeune homme de vingt-six

ans, qui avait donné *Warwick* deux ans auparavant. Quelques années après, lorsque le roi de Suède, Gustave III, vint à l'Académie française, il parla avec beaucoup d'intérêt à M. de Laharpe de sa tragédie de *Gustave*, et l'engagea à la retoucher. L'auteur le promit; mais il paraît qu'il n'a pas exécuté sa promesse.

La pièce des *Brames* n'était pas sans mérite. La versification en est soignée; beaucoup de morceaux, et surtout le cinquième acte, furent très-applaudis, quoiqu'elle eût été fort mal jouée, et qu'un des principaux acteurs ne sût pas son rôle. L'auteur fut obligé de retirer sa pièce. A la même époque on donnait *le Séducteur*, comédie de M. de Bièvre; ce qui donna lieu à ce calembourg : *Le Séducteur réussit; les bras me tombent.* (Les Brames tombent.)

(25) *Mélanie* fut imprimée pour la première fois en 1770; elle a eu depuis plusieurs éditions. Des personnages religieux sur la scène, tels qu'un curé et une jeune novice, l'aspect d'un couvent, avaient fait défendre la représentation de ce drame, qui n'a paru sur la scène que depuis la révolution; mais l'auteur s'en était dédommagé pendant plusieurs années par des lectures nombreuses, qui lui avaient capté tous les suffrages.

Depuis sa conversion, l'auteur avait fait plusieurs changemens au rôle du curé. On a dit dans le tems, que l'idée du rôle principal lui avait été fournie par un événement fâcheux, arrivé au couvent de l'Assomption. Ce qui n'est pas douteux, c'est que dans celui du curé il a voulu rendre hommage au curé de Saint-André-des-Arcs, M. *Claude Leger*, dont les vertus et la bienfaisance sans bornes ont rendu la mémoire chère à ses paroissiens. Cette observation paraîtra vraisemblable en lisant la note insérée dans les fragmens, où l'auteur dit expressément qu'il a été nourri pendant six

mois par les sœurs de la Charité de Saint-André-des-Arcs, et donne à entendre qu'il a eu d'autres secours.

(24) Cette salle avait été construite par MM. Peyre et de Wailly, deux des plus célèbres architectes de leur tems. Elle fut incendiée, il y a quelques années, à *huit heures du matin.* Aucune salle de l'Europe ne pouvait lui être comparée pour la *coupe intérieure*, qui était un chef-d'œuvre.

(25) Les poésies fugitives de M. de Laharpe sont en grand nombre; elles forment un volume dans l'édition des œuvres de cet auteur, imprimé en 1778, sans compter les morceaux épars dans les journaux, dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils, dans sa *Correspondance*, etc. Voici comme M. Gaillard en parle :

« Dans les poésies fugitives de M. de Laharpe, petits poèmes, épîtres, chansons, romans, épigrammes, ou galantes ou satyriques (car il s'en est permis quelques-unes de ce genre), quelle légéreté ! quelle variété ! quelle correction, sans aucun air de travail ! surtout quel goût et quelle grâce ! Et c'est surtout la grâce qui fait le prix de ces ingénieuses bagatelles. Toujours l'idée à la fois la plus ingénieuse et la plus naturelle, l'expression la plus simple et la plus heureuse; il plaît encore après M. de Voltaire, parce qu'il plaît par d'autres moyens. »

(26) Il y a lieu de croire que l'auteur a pris l'idée de ce poème dans *le Mercure galant*, comédie de Boursault.

(27) M. de Laharpe a travaillé successivement au *Mercure* et au *Journal de politique et de littérature.* Quand ce dernier journal a été réuni avec plusieurs autres au *Mercure*, il s'est chargé de la rédaction et de la direction de la partie littéraire de ce dernier journal. Il ne l'a quitté pendant quelques années que pour s'occuper de l'abrégé de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prevost et d'autres travaux. En 1789, les

gens de lettres étant menacés, par le malheur des circonstances, de perdre leurs pensions sur le *Mercure*, M. de Laharpe reprit la partie littéraire de ce journal. Il y travaillait encore en 1793, au moment où il fut arrêté et conduit au Luxembourg, qui avait été transformé à cette époque en une maison d'arrêt. Depuis sa mise en liberté, il a fourni des articles à un journal qui n'a existé que quelque tems, et au *Mercure* actuel.

(28) M. Gaillard rappelle, au sujet de la critique par fois intraitable de M. de Laharpe, que ses amis mêmes lui appliquaient plaisamment ce vers burlesque :

Gille a cela de bon; quand il frappe, il assomme.

(29) Cette correspondance a été publiée en 1801, en quatre volumes in-8°. Elle remonte à l'année 1775, mais elle ne va que jusqu'en 1784. Il est dit à la fin du quatrième volume, qu'il en doit paraître un cinquième, qui contiendra la correspondance depuis 1785 jusqu'en 1789; mais jusqu'ici ce dernier volume n'a pas été publié.

(30) Personne n'ignore que le *Cours de littérature* a été composé pour les séances du *Lycée* qui fut établi à Paris quelques années avant la révolution, et auquel M. de Laharpe fut appelé par les vœux des administrateurs et du public. Cet établissement a cela de remarquable, qu'il s'est maintenu au milieu des orages de la révolution, et qu'il subsiste encore avec distinction. M. de Laharpe est un de ceux qui ont le plus contribué à son succès. Ses leçons de littérature ont été suivies avec un enthousiasme qui s'est toujours soutenu. C'est dans ce Lycée qu'il a fait l'application de ces grands principes de goût, à l'examen des meilleurs ouvrages, tant anciens que modernes, et il a composé un ouvrage immortel. Il nous a fait sentir en quoi et combien

les Anciens étaient beaux. Les savans n'avaient su qu'admirer et s'extasier, et quand ils avaient voulu toucher à ces beautés pour les faire connaître aux autres, ils les avaient flétries.

M. de Labarpe avait pris, dès 1790, des engagemens pour faire imprimer son *Cours*. Les événemens fâcheux de la révolution ont retardé cette opération pendant plusieurs années. Ce n'est qu'en l'an 7 que les premiers volumes ont été publiés, et les tomes XIII et XIV ne l'ont été qu'après sa mort. Les tomes XV et XVI, qui paraissent aujourd'hui, forment la dernière livraison de tout ce qu'on a pu recueillir du *Cours de littérature*.

(31) On dit que l'on doit publier un fragment considérable du *Poëme de la religion*, formant environ quinze cents vers. C'est là que l'on trouve les portraits de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire, qui ont été publiés dans le *Mercure* et autres journaux. Les voici :

L'un qui, dès sa jeunesse, errant et rebuté,
Nourrit dans les affronts son orgueil révolté,
Sur l'horizon des arts sinistre météore,
Marqua par le scandale une tardive aurore,
Et pour premier essai d'un talent imposteur,
Calomnia ces arts, ses seuls titres d'honneur;
D'un moderne cynique affecta l'ignorance,
Du paradoxe altier orna l'extravagance,
Ennoblit le sophisme, et cria *vérité*.
Mais par quel art honteux s'est-il accrédité?
Courtisan de l'envie, il la sert, la caresse,
Va dans les derniers rangs en flatter la bassesse,
Et jusqu'aux fondemens de la société,
Il a porté la faulx de son *égalité*.
Il sema, fit germer chez un peuple volage
Cet esprit novateur, le monstre de notre âge,

Qui couvrira l'Europe, et de sang, et de deuil.
Rousseau fut parmi nous l'apôtre de l'orgueil :
Il vanta son enfance à Genève nourrie,
Et pour venger un livre, il troubla sa patrie,
Tandis qu'en ses écrits, par un autre travers,
Sur sa ville chétive il régla l'Univers.
J'admire ses talens, j'en déteste l'usage :
Sa parole est un feu, mais un feu qui ravage,
Dont les sombres lueurs brillent sur les débris.
Tout, jusqu'aux vérités, trompe dans ses écrits;
Et du faux et du vrai ce mélange adultère
Est d'un sophiste adroit le premier caractère.
Tour-à-tour apostat de l'une et l'autre loi,
Admirant l'Évangile, et réprouvant la foi,
Chrétien, déiste, armé contre Genève et Rome,
Il épuise à lui seul l'inconstance de l'homme,
Demande une statue, implore une prison;
Et l'amour propre enfin égarant sa raison,
Frappe ses derniers ans du plus triste délire :
Il fuit le monde entier, qui contre lui *conspire*,
Il se confesse au Monde, et, toujours plein de soi,
Dit hautement à Dieu : *Nul n'est meilleur que moi.*

L'autre, encor plus fameux, plus éclatant génie,
Fut pour nous soixante ans le dieu de l'harmonie.
Ceint de tous les lauriers, fait pour tous les succès,
Voltaire a de son nom fait un titre aux Français.
Il nous a vendu cher ce brillant héritage,
Quand, libre en son exil, rassuré par son âge,
De son esprit fougueux l'essor indépendant
Prit sur l'esprit du siècle un si haut ascendant;
Quand son ambition toujours plus indocile,
Prétendit détrôner le dieu de l'Évangile,
Voltaire dans Ferney, son bruyant arsenal,
Secouait sur l'Europe un magique fanal,

Que, pour embrâser tout, trente ans on a vu luire.
Par lui l'impiété, puissante pour détruire,
Ébranla, d'un effort aveugle et furieux,
Les trônes de la Terre appuyés dans les cieux.
Ce flexible Protée était né pour séduire :
Fort de tous les talens, et de plaire, et de nuire,
Il sut multiplier son fertile poison.
Armé du ridicule, éludant la raison,
Prodiguant le mensonge, et le sel, et l'injure,
De cent masques divers il revêt l'imposture,
Impose à l'ignorant, insulte à l'homme instruit :
Il sut jusqu'au vulgaire abaisser son esprit,
Faire du vice un jeu, du scandale une école.
Grâce à lui, le blasphême, et piquant, et frivole,
Circulait embelli des traits de la gaité :
Au bon sens il ôta sa vieille autorité,
Repoussa l'examen, fit rougir du scrupule,
Et mit au premier rang le titre d'incrédule.

(32) Tous les écrits que M. de Laharpe a publiés depuis l'an 3, à l'exception du *Lycée*, se trouvent chez M. Migneret, Imprimeur-Libraire, rue du Sépulcre, n°. 28, faubourg Saint-Germain, pour lequel M. de Laharpe avait une amitié particulière, et auquel il a légué ses manuscrits et la propriété de ses ouvrages, le *Cours de littérature* excepté, pour le produit en être partagé entre M. Migneret et la personne qui avait donné asyle à M. de Laharpe lorsqu'il fut proscrit au 18 fructidor.

(33) M. de Laharpe avait vendu ce manuscrit à feu M. Panckoucke, célèbre Libraire, qui a donné, avant la révolution, un si grand essor au commerce de la librairie, et qu'on a vu à la tête de presque toutes les grandes entreprises de ce genre. Nous citerons entre autres les *Mémoires de l'Académie des sciences* et *ceux des belles-lettres*, le *Répertoire*

de jurisprudence ; l'*Histoire des voyages de l'abbé Prevost*, *leur Abrégé*, fait par M. de Laharpe ; le *Grand Vocabulaire*, le *Buffon*, l'ancienne *Encyclopédie*, l'*Encyclopédie méthodique*, etc. Il cultivait les lettres autant que ses loisirs le lui permettaient. Il a fait la traduction en prose de *la Jérusalem délivrée* et du *Roland furieux* (*), pour les personnes qui veulent étudier la langue italienne. On lui doit aussi une *Grammaire française*, à laquelle ont concouru plusieurs hommes de lettres du premier mérite, entre autres M. de Laharpe, et quelques écrits sur diverses matières, lesquels ont été publiés dans les journaux. C'est par ses heureuses et intelligentes combinaisons, que le *Mercure* a été, pendant les années qui ont précédé la révolution, le meilleur journal politique et littéraire, et dont M. de Laharpe a rédigé longtems la partie de la littérature. Les entreprises de M. Panckoucke l'avaient mis en liaison avec les gens de lettres et les savans les plus illustres de son tems, et ils ont avoué franchement qu'il n'avait pas peu contribué à leur indépendance et à leur bien-être. M. de Laharpe lui avait donné des témoignages de son amitié en plusieurs circonstances, et leurs fréquentes relations n'ont cessé que par la mort de M. Panckoucke.

N. B. *Le* Commentaire sur Racine *sera imprimé incessamment, avec le texte de ses tragédies.*

La personne qui possède le *Commentaire sur les tragédies de Voltaire*, a aussi dans les mains un exemplaire des premières éditions des *Œuvres* de ce grand poète, dont les marges sont enrichies des observations de M. de Laharpe.

(34) M. de Laharpe a été marié deux fois, et n'a pas laissé de postérité.

(*) Celle-ci en société avec M. Framery.

(35) Quoique M. de Laharpe ait eu l'intention de relever, dans sa *Philosophie du dix-huitième siècle*, tout ce qu'il trouvait de répréhensible dans les nombreux écrits de Voltaire, il n'en a pas moins conservé dans tous les tems un grand attachement pour la mémoire de ce grand-homme, qu'il regardait avec raison comme son maître et son bienfaiteur. Nous avons dit que ce fut à Voltaire et à d'Alembert qu'il dut les premiers fondemens de sa réputation. Non-seulement Voltaire contribua à former le goût de son élève, et à l'encourager dans la carrière qu'il venait d'embrasser, mais il paraît que Voltaire lui donna des marques plus particulières de son amitié. M. de Laharpe avait épousé une jeune personne peu fortunée, et ils furent, pendant plusieurs années, bien loin d'avoir quelque aisance. C'est à cette époque que M. de Voltaire les reçut chez lui, et qu'ils firent un si long séjour à Ferney. Quand ils le quittèrent pour retourner à Paris, il voulut les obliger d'une manière plus utile. M. de Voltaire, tout en courtisant les *Muses* avec assiduité, n'avait pas dédaigné les faveurs de *Plutus*, et il s'en était bien trouvé pour augmenter une fortune qui l'avait mis de bonne heure au dessus du besoin. Pour procurer à son élève le même avantage, il lui obtint, par son crédit, la place de secrétaire intime de M. Boutin, Intendant des finances, place que les intrigues des ennemis de M. de Laharpe, et plus encore son goût pour l'indépendance, ne lui permirent pas de garder long-tems. Depuis, et dans toutes les occasions, M. de Voltaire le recommanda puissamment, et il n'a pas dépendu de la bonne volonté du dernier, que son ami pût se livrer, sans inquiétude de tout autre soin, à ses travaux littéraires. M. de Laharpe a fait plusieurs voyages à Ferney, où il a toujours été très-bien accueilli, et il a entretenu avec Voltaire une correspondance suivie, qui prouve l'inti-

mitié qui existait entre eux. Elle prouve de plus que M. de Laharpe, tout en rendant justice au mérite de Voltaire, n'approuva jamais ses dangereuses incartades contre la religion. Lorsque ce grand écrivain se rendit à Paris, quelque tems avant sa mort, M. de Laharpe, devenu son confrère à l'Académie française, fut un des plus empressés à lui faire sa cour, et Voltaire n'a cessé de lui donner des témoignages de sa prédilection jusqu'à ses derniers momens que M. de Laharpe passa assiduement auprès de lui. Personne ne ressentit plus vivement sa perte; il rivalisa avec un grand roi par l'éloge dont il a honoré sa mémoire. Peu de tems après il fit son apothéose dans la comédie des *Muses rivales*; et même, après sa conversion, M. de Laharpe a célébré ceux des écrits de Voltaire, qu'il ne jugeait pas condamnables dans son *Cours de littérature*; il revient souvent sur la beauté de son talent, et il a consacré deux volumes entiers de ce *Cours* à l'analyse de son théâtre.

« Aussi, dit M. Gaillard, fut-il l'ami le plus dévoué, le panégyriste le plus ardent et le plus éclairé du grand-homme qui, selon son expression, *exerçait sur tous les peuples policés la dictature du génie*; il était, dès le berçeau, son admirateur né. Cet attachement a influé sur toute sa vie; il a éprouvé que

« L'amitié d'un grand-homme est un présent des dieux. »

Il a eu les mêmes amis et les mêmes ennemis que Voltaire. « Nous avons estimé en vous, disait M. Marmontel » à M. de Laharpe en le recevant à l'Académie française, » le zèle qui vous animait pour la défense d'un homme illustre qui vous aime et qui vous a comme adopté. Ses ennemis sont devenus les vôtres, et ses ennemis sont nombreux..... On eût voulu de vous peut-être une admiration

» muette. Monsieur, le silence est d'un lâche quand c'est à » la reconnaissance, à la justice et à la vérité que la crainte » étouffe la voix. J'ose donc vous féliciter d'avoir été sin- » cère et juste aux dépens de votre repos. Je sais qu'on a » pris ce courage pour de l'orgueil : on eût mieux aimé des » bassesses, et l'on vous en aurait cruellement puni, etc. »

« Des bassesses! il en était incapable, même à l'égard de celui qui était l'objet de son admiration dans ses relations avec Voltaire, pendant le long séjour qu'il a fait en diverses fois à Ferney : on était quelquefois étonné de son indocilité sur des corrections que M. de Voltaire lui proposait, quand il ne les jugeait pas nécessaires ou justes. Ni l'âge, ni l'expérience, ni la gloire de Voltaire ne lui en imposaient. Pour qu'il se rendît, il fallait qu'il vît évidemment qu'on avait raison. Souvent il proposait lui-même, dans les ouvrages de Voltaire, des corrections ; et si elles n'étaient pas adoptées, il prenait sur lui de les faire. Un jour, jouant un rôle dans une pièce de Voltaire, à Ferney, il fit en plein théâtre un de ces changemens ; on trembla pour le téméraire ; on craignit l'explosion d'un amour propre délicat, irascible, nourri de respects et accoutumé aux déférences : cette fois il fut indulgent. On fut étonné d'entendre Voltaire s'écrier : *Il a raison ! il a raison ! Cela est beaucoup mieux ainsi ; qu'on me corrige toujours aussi bien.*

» Cette cour de Ferney était, à quelques égards, une cour comme une autre. M. de Laharpe y avait des envieux qui représentaient ses hardiesses et ses manières tranchantes comme autant d'irrévérences envers M. de Voltaire. Le grand-homme leur fermait la bouche par ce mot : *Il aime ma personne et mes ouvrages.*

» M. de Voltaire, comme un grand prince, avait des amis de parade et des favoris secrets, et souvent l'ambas-

sadeur décoré n'avait pas le secret des affaires dont il se croyait chargé. Laharpe fut un moment exilé de Ferney. Ce moment fut court, mais pendant sa durée M. de Laharpe sut qu'un de ces amis de parade tenait sur lui des propos peu obligeans : *C'est*, dit-il, *un ministre qui se réjouit de la disgrace d'un favori.* Le favori rentra en grace ; *il aimait la personne et les ouvrages du souverain.* »

(36) Entre autres M. Necker, dont nous avons déjà parlé, et M. de Montmorin. Ce dernier, que nous avons vu périr d'une manière si tragique, avait le cœur droit, l'esprit juste et les meilleures intentions. La confiance qu'il a eue jusqu'à sa mort, en M. de Laharpe, serait une preuve que les opinions de cet illustre écrivain, au commencement de la révolution même, s'étaient renfermées dans le vœu pour des réformes que tout le monde jugeait nécessaires.

(37) Quand le grand-duc de Russie vint à Paris avec son épouse, sous les titres de *Comte* et *Comtesse du Nord*, M. de Laharpe leur fit assiduement sa cour. Ils lui donnèrent plusieurs fois, tant en public qu'en particulier, des témoignages de bienveillance et même d'affection. Lors de leur départ, le grand-duc lui fit présent d'une très-belle tabatière, estimée au moins deux mille écus.

Il fut également accueilli par le roi de Suède, Gustave III, et par l'empereur Joseph II, lorsqu'ils voyageaient en France, l'un sous le nom de comte de Haga, et l'autre sous celui de Falkenstein.

(38) M. de Laharpe ne s'est, à proprement parler, mêlé que de littérature, et voilà pourquoi il la possédait si bien. Il avoue franchement dans plus d'un passage de ses écrits, qu'il était à peu près étranger à la politique, et qu'il n'avait pas la moindre notion des sciences exactes. Il s'est écarté rarement de cette réserve d'un bon esprit.

(39) Nous devons à la vérité, de déclarer que plusieurs personnes en crédit, qui n'approuvaient pas les nouvelles opinions de M. de Laharpe, s'opposèrent à la persécution qui fut suscitée contre lui. Nous avons été nous-mêmes témoins du zèle que mirent à le défendre deux hommes de lettres distingués. L'un (M. François de Neufchâteau), qui était directeur alors, occupe aujourd'hui une place éminente. L'autre (M. Chénier), renommé par son talent dans l'art de la tragédie, et qui était à la même époque membre du Corps législatif, exerce maintenant une des premières fonctions de l'instruction publique. On nous a même assuré que ce fut particuliérement aux sollicitations de ce dernier, que M. de Laharpe fut redevable de sa liberté après le 9 thermidor.

(40) Notre inviolable attachement pour M. de Laharpe, la reconnaissance que nous devions à sa bienveillante amitié et à ses procédés personnels à notre égard, nous déterminèrent à lui demander une faveur que nous desirions depuis long-tems, celle d'aller le voir et de lui faire hommage de nos faibles consolations. Il nous l'accorda de la manière la plus satisfaisante, et nous nous rendîmes à son asyle avec les précautions nécessaires pour ne pas trahir son secret. En entrant, nous fûmes également frappés de sa sérénité et de la fraîcheur de son teint. Nous lui fîmes compliment sur sa bonne santé : il nous dit qu'il ne regrettait pas la liberté de circuler au dehors, que sa santé était bonne, qu'il avait toujours appétit, qu'il dormait bien, et qu'une sage distribution de son tems le mettait à l'abri de toute espèce d'ennui. Dans l'été, il se levait d'assez bonne heure, et dans l'hiver, plus tard, parce qu'il ne se couchait alors qu'à minuit. Il ne s'appercevait jamais de la longueur du tems; il se mettait au travail entre huit et neuf heures du

matin jusqu'à l'heure du dîner qu'il faisait bon, car il avait toujours été un peu gourmand, et il ne s'en cachait pas : le reste de la journée était templi par ses exercices de piété et par quelques instans de repos, surtout après ses repas. Nous passâmes une soirée avec lui. Sa conversation fut extrêmement intéressante, et aussi variée qu'on peut la supposer avec une tête aussi bien meublée que la sienne. Dans plus de six heures d'entretien, il ne lui échappa pas un mot de malveillance et même de plainte contre ses persécuteurs. Il y mêla de tems à autre des réflexions pieuses, mais sans aucune espèce d'affectation. Nous n'avons jamais mieux apprécié la droiture, la franchise et la bonté de son cœur que dans ce tête-à-tête que nous n'oublierons jamais. On nous servit un souper auquel il ne manqua rien, et dont il prit bien sa part; il y fut d'une gaîté charmante. C'est là que nous vîmes celle qui lui avait donné asyle. Elle est d'un âge fait, et est douée d'une de ces figures de santé que l'on ne voit guère qu'à la campagne. Sa physionomie est ouverte, et a ce caractère de bonté qui prévient en sa faveur; c'est une des plus excellentes personnes que nous ayions connue. Son procédé vis-à-vis de M. de Laharpe était d'autant plus estimable, qu'elle ne le connaissait pas auparavant, que l'esprit d'intérêt n'était entré pour rien dans son calcul, et que, si M. de Laharpe était découvert, elle était exposée à des suites très-fâcheuses pour elle. L'appartement qu'occupait M. de Laharpe ne pouvait pas être grand pour assurer mieux son secret, mais il était assez commode pour une personne seule; il pouvait même donner un lit à un ami au besoin, et dans une chambre séparée. Il était soigné par mademoiselle ****, avec une attention et même une sorte de recherche dont on ne se serait pas douté. Elle seule veillait à tous ses besoins avec une sagacité peu commune, et elle ne se fiait à qui que ce soit

pour la sûreté et la tranquillité de son hôte, surtout quand le domestique de celui-ci était absent. Il ne manquait à M. de Laharpe qu'une seule jouissance, c'était un espace plus grand pour faire de l'exercice. Sa promenade se réduisait à un très-petit jardin, dont heureusement les murs étaient assez élevés pour qu'aucun voisin n'eût la vue sur lui. Il y avait fait pratiquer un berceau proportionné à l'étendue du terrain. C'est sous ce berceau, dont la verdure le récréait, qu'il travaillait dans les beaux jours d'été, n'ayant pour perspective que l'azur du ciel, qui, au milieu du calme le plus profond, lui inspirait ces tournures si énergiques et cette verve de composition qui se remarque dans la *Philosophie du dix-huitième siècle*, et qu'on reconnaîtra sûrement dans les fragmens qui seront publiés de son *Poème de la religion*. Ce ne fut pas sans une vive émotion que nous nous séparâmes de lui, le lendemain matin, lorsque la nuit couvrait encore de ses ombres l'horizon qui nous environnait.

Un des regrets de M. de Laharpe, avant de mourir, était de n'avoir pas reconnu comme il l'aurait desiré, le dévoûment de mademoiselle ****. Il lui a légué, par son testament, la moitié des avantages qui peuvent résulter des manuscrits qu'il a laissés, et de la propriété de ses ouvrages, *le Cours de littérature excepté*. Ce legs ne sera pas infructueux pour remplir les vœux et les intentions de M. de Laharpe.

(41) On avait ordonné à M. de Laharpe des douches et des bains. Pour les prendre, il s'était fait conduire dans la maison de M. Albert, quai Bonaparte, où l'on trouve à cet égard toutes les commodités que l'on peut desirer, qu'on ne peut pas avoir en général chez soi, et où les malades et les infirmes peuvent se réunir en société quand ils le desirent. Le froid était à cette époque de plusieurs degrés, et M. de Laharpe n'eut pas la force de soutenir ce remède.

Quelques jours après on fut obligé de le ramener chez lui, où il languit encore trois semaines.

(41) Nous pourrions terminer ces notes en faisant connaître les amis qui ont été fidellement attachés à M. de Laharpe, au milieu de ses infortunes et de ses persécutions, et surtout payer le tribut de reconnaissance à ceux d'entre eux auxquels nous avons des obligations; mais la modestie des uns et des autres s'y est opposée d'une manière si prononcée, que nous avons cru devoir respecter leur volonté; et ce n'est pas sans regret que nous nous sommes déterminés à prendre ce parti.

FRAGMENS

D'UNE

APOLOGIE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE (1).

M. DE LAHARPE avait commencé une Apologie de la religion chrétienne, que la mort ne lui a pas laissé le tems de finir. Il n'en est resté que des fragmens, mais ces fragmens sont d'un grand prix. Je ne sais s'il y a rien de plus dramatique et de plus touchant que le commencement du morceau qu'on va lire : *Un homme a été assez malheureux, etc.* Qu'on me permette de faire encore remarquer cette pensée : *O mon Dieu ! tous vos mystères sont des mystères d'amour, et c'est pour cela qu'ils sont divins. L'homme n'inventerait pas ainsi.* On trouvera souvent dans ces fragmens des choses dignes des *Lettres spirituelles* de Fénélon et des *Élévations à Dieu* de Bossuet, tant la religion peut donner de douceur au sentiment, et de force au génie !

(1) Tirés des numéros du *Mercure de France*, des mois de ventôse et germinal an 11. (*Note de l'Éditeur.*)

Bonté de Dieu dans le mystère de l'Incarnation, ou méditation sur ces paroles : DIEU A TANT AIMÉ LES HOMMES.

Un homme a été assez malheureux pour oublier, pendant quarante ans, la loi d'un Dieu dont il reconnaissait l'existence, et pour blasphémer la religion sainte que ce Dieu est venu lui-même apporter aux hommes. Ce même Dieu, par un miracle de sa grace, le touche en un moment par la lecture des livres saints, qu'il avait toujours négligée; Dieu éclaire son esprit et parle à son cœur. Le voile tombe, et, devenu chrétien, et chrétien pénitent, il reconnaît que sa vie a été une suite des égaremens les plus honteux et les plus coupables, même devant les hommes. Il lève les yeux au ciel, et compare un si long endurcissement à la bonté du Dieu qui l'en a retiré, et qui lui promet encore grace si sa conversion est sincère et durable. Ce contraste effraie sa raison : il ne peut comprendre comment il est possible qu'il obtienne un pardon dont il sent qu'il est si indigne. En songeant à la justice de Dieu, il est prêt à douter de sa miséricorde; mais l'Évangile lui répond par la voix d'un de ses apôtres : *Dieu a tant aimé les hommes, qu'il leur a envoyé son fils, et l'a livré à la mort pour eux.* C'est alors que le pécheur pénitent comprend cet ineffable mystère : sa raison orgueilleuse et aveugle l'avait rejeté; son cœur *contrit et humilié*

le sent profondément. Il croit parce qu'il aime ; il croit parce qu'il est reconnaissant ; il croit parce qu'il voit toute la bonté du Créateur, proportionnée aux misères de la créature. O mon Dieu ! tous vos mystères sont des mystères d'amour, et c'est pour cela qu'ils sont divins. L'homme n'inventerait pas ainsi : cela est trop au dessus de lui : un Dieu seul a pu nous le dire, parce qu'un Dieu seul a pu le faire. Si l'homme refuse de croire, c'est qu'il est ingrat, et il est ingrat parce qu'il est aveugle. O Dieu ! *qui avez tant aimé les hommes*, éclairez les aveugles, et touchez les ingrats.

N'aimez point le monde ni tout ce qui est dans le monde : si quelqu'un aime le monde, l'amour de Dieu n'est point en lui (1). Pourquoi, a-t-on dit, ne pas aimer les choses du monde, puisque Dieu lui-même nous les a données ? La réponse est aisée : il nous les donne pour notre usage, et c'est un effet de sa bonté. Nous en servir, c'est remplir le dessein de la Providence sur ses créatures ; mais nous y attacher plus qu'à lui, nous y attacher pour elles-mêmes, c'est évidemment un désordre et une ingratitude. 1°. Un désordre, car toutes les choses de ce monde sont passagères, et notre âme étant immortelle, étant créée par Dieu, et, par une consé-

(1) Saint Jean.

quence nécessaire, pour Dieu, elle se détourne de sa destination naturelle si elle s'attache à tout autre objet qu'à celui pour qui elle est faite, qui peut seul, qui doit seul, qui veut seul la remplir; elle se dégrade de son origine et de sa noblesse, en ne vivant que pour ce qui est si fort au dessous d'elle. Que dirait-on d'un homme qui se mettrait à marcher à la manière des bêtes pour brouter et paître comme elles? Ne dirait-on pas que c'est une créature dégénérée? C'est précisément ce que fait l'âme quand elle se rend esclave du corps et du monde; elle descend du ciel en terre, renonce à l'un pour se donner à l'autre; et n'est-il pas juste qu'elle perde pour jamais l'héritage éternel dont elle n'a pas voulu, et que, n'ayant ainsi que ce qui est mutuel, elle soit condamnée à la mort, c'est-à-dire, à la privation de Dieu? Que l'homme consulte de bonne foi sa conscience, et, sans entrer dans le secret de la justice divine, il sentira par la sienne propre qu'il n'aura rien alors à répondre au juge, et qu'on lui fera le partage que lui-même a préféré.

2°. C'est une ingratitude; car qu'y a-t-il de plus ingrat et de plus odieux dans l'homme, obligé de reconnaître qu'il a tout reçu, que d'oublier celui qui lui a tout donné, que d'aimer le bienfait et de ne pas aimer le bienfaiteur? Quoi! Dieu, en

vous prodiguant tant de biens, vous a permis d'en user, sous la seule condition de lui en rapporter l'usage et la jouissance, et d'en user sobrement pour votre propre bien, puisque l'intempérance est un mal même dans ce monde; et au lieu d'obéir à cette loi si sage, à ce commandement si paternel, vous vous croirez permis d'abuser de tout, et dispensé à la fois de reconnaissance envers celui de qui vous tenez tout, et d'obéissance à des lois qui sont encore un bienfait de plus! O homme! jugez-vous. *Arguam te et statuam contra faciem tuam.* Ps.

Qu'il me soit permis d'employer une comparaison qui me paraît sensible. Tout le monde, excepté les avares, condamne l'avarice; mais pourquoi? Est-ce la possession et l'usage de l'argent que l'on blâme en eux? Point du tout: c'est l'amour de l'argent, c'est la passion désordonnée qui en fait une idole, et qui empêche le possesseur d'en tirer tout le bien qu'il pourrait se faire à lui-même et aux autres. Voilà ce que tout homme sensé regarde comme une véritable démence. Eh bien! l'amour désordonné pour les créatures quelconques est précisément la même chose: c'est une passion tout aussi désordonnée, tout aussi insensée. En les aimant pour Dieu, vous pouvez à tout moment en faire un usage raisonnable, utile à vous-même

et aux autres ; en les aimant pour elles-mêmes, vous tombez aussitôt dans l'abus de toute espèce, dans tous les excès imaginables, car les passions sont-elles autre chose qu'un excès ? Le besoin devient fantaisie, le plaisir devient emportement, la jouissance devient débauche, l'attachement devient esclavage, les lumières deviennent une curiosité déréglée et insatiable, les talens ne sont plus qu'orgueil et envie. Rien de tout cela n'arriverait si vous vous étiez dit : « Mon Dieu ! je n'ai rien » que je n'aie reçu de vous. Je ne dois donc user » de rien que pour vous en rapporter l'usage, et » régler cet usage selon votre loi ; car tout ce que » m'offre ce monde passera, et vous seul êtes éter- » nel, et vous ne m'avez pas créé pour ce qui » passe, mais pour vous. » N'est-il pas vrai qu'en tenant ce langage et y conformant votre conduite, vous eussiez évité bien des fautes dont vous rougissez malgré vous ? O homme ! jugez-vous.

O mon Dieu ! je sais bien que ces vérités que j'écris sont la condamnation de ma vie entière. C'est vous qui me les avez apprises, et je les avais oubliées si long-tems, et je me croyais éclairé ! Tel est donc l'aveuglement des passions, que je ne comprenais pas même ce qui me paraît aujourd'hui si simple et si clair ! Vous avez daigné m'ouvrir les yeux en un moment. Achevez, ô mon Dieu !

Après m'avoir fait connaître mes fautes, apprenez-moi à les réparer autant qu'il est en moi; donnez-m'en le tems et les moyens si tel est l'ordre de vos miséricordes, et que l'aveu que je fais ici puisse être utile à mes frères, dont aucun n'a été un aussi grand pécheur que moi, et qu'ils disent avec moi: *Cognovi, Domine, quia æquitas judicia sunt.* « Mon » Dieu, j'ai reconnu que vos jugemens sont l'é» quité même. »

DE LA PRIÈRE.

La prière! Quel précieux don s'il était connu! Quel glorieux privilége s'il était senti! Il l'a été dans les Saints, parce qu'ils étaient amis de Dieu, et dans les saintes Écritures, parce qu'elles ont été dictées par l'Esprit qui nous apprend à prier. Mais d'ailleurs, combien il est rare de savoir quel présent Dieu nous a fait en nous permettant, que dis-je? en nous ordonnant de le prier! Il a voulu que l'homme pût communiquer sans cesse avec lui; et le peut-il autrement que par la prière, qui n'est jamais que l'invocation ou l'action de graces? Ainsi donc l'homme seul, sur la terre, a reçu le droit de s'adresser à Dieu. Quel avantage et quelle prérogative! Sans doute les œuvres de la création, suivant l'expression sublime du prophète, *racontent la*

gloire de l'Éternel, mais elles ne la racontent que pour nous ; elles sont en effet muettes devant lui. Ce langage figuré de l'Esprit-Saint n'est pour nous qu'une leçon et un reproche ; c'est pour accuser notre révolte qu'il peint la docilité des astres qui *ont connu leur levant et leur couchant* (1) ; l'obéissance des étoiles, que Dieu *appelle par leur nom* (2), *et qui répondent : Nous voici.* C'est pour confondre notre insensibilité qu'il atteste le rugissement du lion demandant à Dieu la nourriture qui lui est préparée (3). Il oppose ainsi l'hommage de la nature inanimée, qui apprend de lui à remplir ses devoirs, à l'ingratitude de la créature intelligente, qui oublie les siens. Mais on sait qu'en effet le soleil et les étoiles ne connaissent pas celui qui leur a donné leur lumière, et que le lion des forêts, en recevant de lui la force qui lui assure sa proie, ignore le Dieu qui le nourrit. Dans la réalité des faits, toute la Nature se tait devant Dieu : l'homme seul lui parle, et le murmure des mers, le sifflement des vents, le roulement du tonnerre, et même le bruit épouvantable de ces sphères sans nombre si rapidement emportées dans l'espace immense, et dont le reten-

---

(1) *Sol cognovit cursum suum.* Ps.

(2) *Omnibus eis nomina tribuit.* Ps. *Adsumus.* Job.

(3) *Catuli leonum rugientes ut rapiant et quærant à Deo etiam cibi.* Ps.

tissement nous tuerait s'il n'eût pas été reculé si loin de notre oreille, sans que leur éclat se dérobe à nos yeux ; en un mot, tout ce fracas de l'Univers en mouvement n'est qu'un silence universel si l'homme n'y fait pas entendre la seule voix qui puisse être entendue de Dieu.

ÉLÉVATION A DIEU.

(*Pour le chapitre de la miséricorde.*)

Vous dites, ô mon Dieu ! que vous me pardonnerez : que dis-je ? vous m'assurez que vous m'avez pardonné. *Remisisti impietatem peccati mei.* Vous dites que vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié. *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* Vous dites que vous avez jeté tous mes péchés derrière vous. *Projecisti post tergum tuum omnia peccata mea.* Vous le dites, ô mon Dieu ! et je vous crois, et je dois vous croire, car vous êtes la vérité même. Mais tout-puissant que vous êtes, pouvez-vous faire que ce qui est fait ne soit pas fait ? Otez-moi donc, ô Dieu de miséricorde ! ôtez-moi donc de dessus le cœur ce poids affreux, ce poids qui est sur moi comme une montagne, ce souvenir si amer et si cruel de quarante ans d'iniquité, de souillure, de blasphême, d'égarement, des plus honteux désordres. Ne suis-je

pas écrasé par cet horrible fardeau ? Eh ! si je souffre, ce n'est pas du mal qu'on me fait ; vous savez l'alléger et l'adoucir : graces à vos leçons et à vos secours, je supporte, sans y succomber, la persécution des hommes ; mais ce qui m'accable, c'est le mal que j'ai fait, qui est sans cesse devant mes yeux, et que je ne saurais me pardonner, car il est sans excuse, et personne ne peut en avoir moins que moi. Parce que vous êtes bon, en suis-je moins mauvais ? Que dis-je ? plus vous êtes bon, plus je suis coupable, et cette idée est désolante. A qui aviez-vous fait plus de bien qu'à moi ? A qui aviez-vous donné plus de marques d'une bonté toute paternelle ? Qui a pris soin de moi quand mon père et ma mère m'ont été enlevés ? *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me.* Pauvre et orphelin, j'ai été nourri du pain de votre charité (1). Vous m'avez prodi-

(1) L'auteur, à l'âge de neuf ans, a été nourri six mois par les sœurs de la Charité de la paroisse Saint-André-des-Arcs, et l'on sait que jusqu'à l'âge de dix-neuf ans il a été élevé et nourri par charité. (*Note de l'Auteur.*)

Cette note est écrite de la main même de l'auteur ; et voilà l'homme à qui l'on reproche tant d'orgueil ! Au reste, tout le monde sait que M. de Laharpe appartenait à des parens honorables, et qu'il ne fut élevé chez les sœurs de la Charité que par manque de fortune, et non par défaut de naissance. (*Note des Rédacteurs du Mercure.*)

gué, comme à plaisir, tous les bienfaits imaginables, tous les avantages et toutes les jouissances de la société. Quel usage en ai-je fait? J'ai tourné tout contre celui qui m'avait tout donné. Terre et ciel, rendez témoignage contre moi! Créatures de mon Dieu, élevez-vous contre l'enfant dénaturé; il ne vous démentira pas. Dites toutes ensemble : Le voilà celui que son Dieu avait comblé de biens, et il a méconnu son Dieu; il a méprisé sa loi; il s'est servi de ses dons pour l'outrager. Il ne lui est pas venu une fois dans la pensée de rendre gloire à celui de qui seul il tenait tout. Il s'est fait lui-même son Dieu : il a dit, en regardant les biens qui l'environnaient; il a dit, dans l'enflure de son cœur : C'est moi qui ai fait tout cela; c'est à moi que je dois ce que je suis : je suis mon ouvrage. Il s'est déclaré l'ennemi du Dieu son bienfaiteur, puisqu'en reconnaissant l'existence de ce Dieu, il a été l'ennemi de sa loi. Hommes qui détestez les ingrats, le voilà le plus abominable des ingrats!

Eh bien! mon Dieu, que puis-je répondre à ces cris qui m'accusent, à ces cris que ma conscience répète? Ah! si je ne considérais que votre justice, je l'invoquerais moi-même contre moi : je vous dirais : Frappez, Dieu juste! écrasez l'ingrat qui vous a rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour. *Posuerunt adversùm me mala* pr

bonis et odium pro dilectione meâ. Faites-moi tout le mal que j'ai mérité, mais qu'au moins je ne sois plus, s'il est possible, cet ingrat que tout le monde doit abhorrer. Otez-moi à tout, mais ôtez-moi mon péché, ôtez-moi ma honte. *Aufer à me opprobrium et contemptum.* Otez-moi la haine de moi-même, et le souvenir de mes fautes : pour m'y dérober, je me précipiterais dans les enfers si je ne savais que le supplice des enfers est de vous haïr, ô mon Dieu ! et ce supplice est le seul au dessus de mes forces. J'oserai dire plus : Il est le seul au dessus de mes iniquités à présent que vous m'avez fait connaître, et mes iniquités, et le Dieu qui me les a pardonnées. Je suis prêt à tout, résigné à tout; je puis tout souffrir, ô Dieu bon ! quoique je sois la faiblesse même, si ce n'est de renoncer à vous aimer. Oh ! cet amour, qui est mon seul bien, on ne me l'ôtera pas; car c'est vous, mon Dieu, qui me l'avez donné, et ce n'est pas vous qui me l'ôterez. C'est le plus beau présent que vous puissiez faire à vos créatures, et vous seul pouviez le leur faire. Mais cet amour même, ô mon Dieu ! ne sert qu'à me faire sentir avec plus d'horreur et d'amertume combien je suis criminel envers vous; et plus je vous aime et dois vous aimer, moins je puis supporter l'idée de vous avoir tant offensé.

Mais je vous entends me répondre, ô mon Dieu! « De quoi te plains-tu? Tu te reproches tes » ingratitudes, et certes tu as bien raison; mais ne » crains-tu pas d'être encore ingrat en ce moment » même? Que me demandes-tu? De t'ôter le sou- » venir de tes fautes, qui à présent est amer pour » toi; mais si tu pouvais en perdre un moment le » souvenir, si tu étais assez malheureux pour les » oublier jamais, c'est alors que je m'en souvien- » drais de nouveau, et que ma justice me rappel- » lerait ce que ma seule miséricorde peut effacer. » Quand le père de famille, dans mon évangile, » court au devant de l'enfant prodigue qui re- » vient à lui, c'est pour l'embrasser et le faire » asseoir à sa table. Il ne lui fait pas le plus léger » reproche; il est sûr de ceux que le malheureux » enfant se fait à lui-même; il se réjouit de le » recevoir à sa table, quoiqu'il revienne de la » table des pourceaux; mais l'infortuné s'est re- » connu indigne même de manger avec les der- » niers esclaves du père de famille. Je suis ce père, » et je connais le cœur de mon enfant; car c'est » moi qui le lui ai donné : irais-je le frapper de » mes reproches quand je l'ai frappé de ma » grace? Est-ce moi qui ferai saigner ses blessures » quand il vient à moi pour être guéri? Tu sais » par toi-même si ton Dieu est capable d'accabler

» le pécheur qui se jette dans ses bras. N'est-ce » pas moi qui ai dit : Le Seigneur relève ceux qui » tombent, et redresse ceux qui sont brisés ? » *Allevat Dominus omnes qui corruunt, et erigit* » *omnes elisos.* C'est le Seigneur qui conduit les » pas de l'homme, et qui détermine son voyage ; » et alors, si l'homme tombe, il ne se brisera » pas, parce que le Seigneur étend sa main pour » le soutenir. *Apud dominum gressus hominis diri-* » *getur et viam ejus volet ; cùm ceciderit, non* » *collidetur, quia Dominus supponit manum.* Et » qui sait mieux que moi que l'homme pécheur, à » qui je me suis manifesté, ne supporterait pas » les rayons de ma justice si je ne prenais soin » moi-même de les tempérer par ceux de ma mi- » séricorde ? Quand je parlais, dans ma gloire, à » Moïse et aux Patriarches, ils tombaient par terre, » saisis de frayeur, et s'écriaient qu'ils allaient mou- » rir, parce qu'ils avaient vu le Seigneur ; et c'é- » taient des justes ! Que sera-ce du pécheur ? Mais » si je suis *la vérité*, je suis aussi *la vie*, et il n'y a » que l'impie que je tue du souffle de ma bouche. » *Spiritu oris sui interficiet impium.* Je suis auprès » de celui à qui j'ai parlé, et je ne veux pas qu'il » meure du repentir que je lui ai donné pour qu'il » vive. Ce repentir est sa punition ; mais il est le » seul remède à ses maux ; c'est le fer qui déchire

» la plaie, mais qui empêche qu'elle ne soit mor-
» telle. Il doit y rester jusqu'au dernier jour : et
» ose dire que ma main ne s'occupe pas d'en
» adoucir l'atteinte, que je ne verse pas sans cesse
» l'huile et le baume qui diminuent la douleur et
» préviennent la corruption ! Ce baume, c'est mon
» amour ; c'est l'amour que j'ai moi-même mis
» dans ton cœur, ce don surnaturel qui n'est pas de
» l'homme, mais de moi. Et si tu aimes ton Dieu,
» comment te pardonnerais-tu de l'avoir tant of-
» fensé ? Mais il pardonne, lui, et a promis de
» pardonner à celui qui l'aime, et celui qui l'aime
» doit tout souffrir avec joie pour mériter ce par-
» don. Tu as peine à concevoir que je puisse par-
» donner en effet de si longues et de si énormes
» offenses ; mais tu ne dois pas non plus le con-
» cevoir : c'est le secret de ma bonté. Il ne t'est
» pas plus donné de comprendre combien je suis
» bon, que de savoir combien tu es mauvais ; et
» pourtant il n'y a rien dans toi qui ne soit fini, et
» tout est infini en moi ; mais c'est que l'homme
» n'est pas plus fait pour se connaître lui-même,
» que pour connaître le Dieu qui l'a créé : c'est moi
» qui *sonde le cœur et les reins* ; c'est moi qui con-
» nais l'homme, parce que je connais mon ouvra-
» ge ; l'homme, il n'a rien que je ne le lui donne,
» il ne sait rien que je ne le lui apprenne, il ne

» peut rien qu'en moi et par moi ; il doit donc » toujours prier, toujours demander, et j'ai promis de ne rien refuser à qui demande avec soumission et confiance, et ma parole n'est pas vaine; » j'ai été jusqu'à dire *que je ferais la volonté de ceux » qui me craignent ; Voluntatem timentium se faciet ;* » et je l'ai mille fois prouvé. L'orgueil ne conçoit » pas cette bonté d'un Dieu, mais l'orgueil est toujours loin de moi : il n'y a que l'humble qui s'en » approche, et à qui j'aime à me communiquer ; » et la véritable humilité ne se sépare pas de la » confiance filiale : tu sembles douter que je puisse » anéantir son péché ! Ne l'ai-je pas dit mille fois » par mes prophètes ? N'ai-je pas dit à Israël que » quand même sa robe d'iniquité serait rouge » comme l'écarlate, je la rendrais blanche comme » la neige ? (*Isaïe.*) Le péché n'est-il pas le fils de » l'enfer et le père de la mort ? et mon Verbe divin » ne doit-il pas être vainqueur de la mort et de » l'enfer ? Mais ce triomphe ne sera consommé » que dans la Jérusalem céleste, et tu es encore » dans la terre d'épreuve et de châtiment. Mes » Saints n'ont-ils pas péché, et plusieurs même » gravement péché ? Le mal et le péché entrent-ils » dans ma demeure, où il n'entre rien de souillé ? » Ne suis-je pas assez puissant, dans ma bonté, » pour purifier mes enfans ? Mon amour n'est-il

» pas

» pas un feu immense dans lequel toute iniquité » sera consumée, et dans lequel tous mes élus » vivront éternellement ? »

Que puis-je dire, ô mon Dieu ! si ce n'est que je ne suis qu'erreur, ignorance et misère, et que vous n'êtes que lumière, puissance et bonté ? Pardonnez, ô mon père ! car votre enfant indigne vous offense jusque dans son repentir. Je vous aime, ô mon Dieu ! mais qu'il s'en faut encore que je vous aime comme il faut vous aimer ! Que je suis loin encore de cette véritable confiance qui accompagne le véritable amour ! Et pourquoi ? C'est que je ne suis pas même un véritable pénitent, car je vous demande ce que vous n'accordez qu'à vos justes. Donnez-moi les sentimens de votre prophète, le modèle des vrais pénitens : que je vous dise avec le même cœur que David : Il m'est bon que vous m'ayiez humilié, afin que j'apprisse vos justices. *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas.* Bien loin de porter avec peine ce poids d'humiliation, je dois le benir, parce qu'il me rappelle sans cesse mon néant et votre grandeur, mes fautes et votre bonté, mes iniquités et votre sainteté. Si j'ai été assez insensé pour vous méconnaître si long-tems, le mal est dans ma volonté perverse ; et si vous avez daigné m'éclairer et me rappeler à vous, gloire à vous seul, ô mon Dieu ! car tout ce

qu'il y a en moi de mal est de moi, et tout ce qu'il y a de bon est de vous; et n'est-ce pas là ma consolation, mon espérance et mon bonheur? Si je plie sous le fardeau de mes péchés, qui sont montés jusque par-dessus ma tête, *supergressa sunt caput meum*, votre Verbe divin, mon rédempteur, ne daigne-t-il pas le partager? et pour empêcher qu'il ne m'écrase, ne vous offre-t-il pas sans cesse le sacrifice de son sang versé pour moi de toute éternité? N'est-ce pas là le mystère de son amour? Et serait-ce à moi de le comprendre? Nous est-il permis de savoir combien vous avez aimé vos créatures? *Sic Deus dilexit mundum.* Je m'anéantirai donc dans ma reconnaissance comme dans mon humiliation. Je vous dirai : Mon Dieu! c'est le partage de vos bienheureux de connaître votre bonté, autant du moins que vous voulez la manifester à vos créatures; car vous seul pouvez vous connaître parfaitement, et vous seul êtes dans le secret de vos perfections. Le degré de félicité dont vous faites jouir les habitans du ciel, est en proportion de ce que vous leur communiquez de votre essence, et vous avez de quoi remplir ainsi leurs desirs et leurs jouissances pendant toute votre éternité; c'est ainsi qu'ils seront à jamais rassasiés. *Satiabor cùm apparuerit gloria tua.* Et moi, qui suis dans une vallée de larmes; moi, dans les chaînes du corps et sous

le joug du péché, prétendrais-je à ce qui est le partage du ciel quand je devrais depuis si long-tems être dans les enfers si vous m'aviez fait justice ? Ne suis-je pas mille fois trop heureux que vous ayiez voulu faire de moi un de ces miracles de votre miséricorde, que vous signalez quelquefois pour envoyer l'espérance aux plus grands pécheurs ? Ils diront : Qui a péché plus que lui ? et pourtant Dieu a eu pitié de lui. De qui donc n'aura-t-il pas pitié ? Ainsi vous tirez le bien du mal même ; ainsi toutes vos voies ne sont que miséricorde et vérité. *Universæ viæ Domini misericordia et veritas.* Que je sois donc humilié, ô mon Dieu ! et que vous soyiez glorifié ; que je sois vil aux yeux des hommes par mes iniquités ; soyez grand à leurs yeux par vos miséricordes. A vous, Seigneur, la grandeur et la puissance ; à vous la gloire, la victoire et la louange. *Tua est, Domine, magnificentia et potentia, et gloria atque victoria et tibi laus. Amen.*

DE LAHARPE.

FIN.

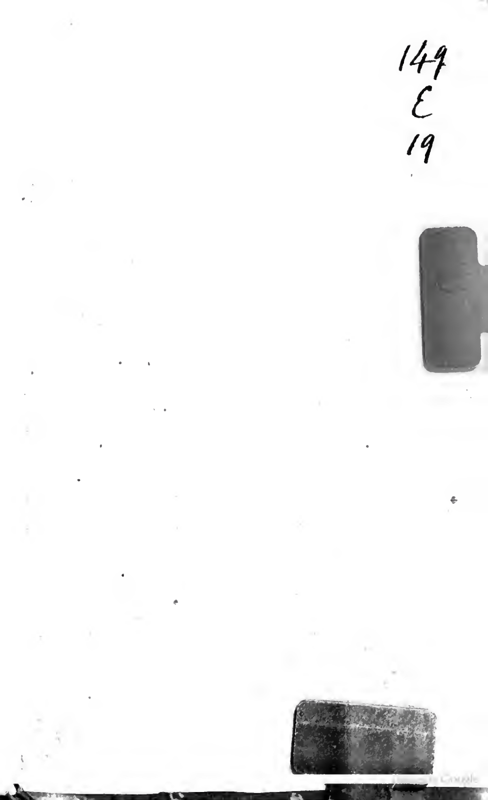
TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XVI,

PREMIÈRE ET DEUXIÈME PARTIE.

FRAGMENS.

FIN DE LA TABLE.


149
E
19

